



Mouvement Français pour le Planning Familial Association Départementale de l'Isère

36, rue Lesdiguières – 38000 GRENOBLE

Tél : 04.76.87.89.24 Fax : 04.76.87.72.70

secretariat@leplanningfamilial38.org

www.leplanningfamilial38.org

30 boulevard Gambetta – 38000 GRENOBLE

Tél : 04.76.87.94.61 Fax : 04.76.87.72.70

ASSEMBLEE GENERALE

14 mai 2012

Rapport moral et rapport d'activité 2011

Les CPEF du Planning Familial de l'Isère

CPEF de BOURGOIN-JALLIEU

14 Place A. Schweitzer

38307 Bourgoin-Jallieu

Tél : 04.74.28.30.22

cpef.bourgoin-jallieu@leplanningfamilial38.org

CPEF d'EYBENS

29 rue Victor Hugo

38320 Eybens

Tél : 04.76.59.37.69

cpef.eybens@leplanningfamilial38.org

CPEF de GRENOBLE GAMBETTA

30 boulevard Gambetta

38000 Grenoble

Tél : 04.76.87.94.61

cpef.grenoble.gambetta@leplanningfamilial38.org

CPEF de GRENOBLE INTERQUARTIER

Grenoble : 04.76.87.94.61

CPEF du MOYEN GRESIVAUDAN

Espace Belle Etoile

43 rue Henri Fabre

38920 Crolles

Tel : 04 76 13 39 51

cpef.legresivaudan@leplanningfamilial38.org

CPEF de St-EGREVE

2, rue du 19 mars 1962

Immeuble « le Fié »

38120 St-Egrève

Tél : 04.76.75.33.04

cpef.saint-egreve@leplanningfamilial38.org

CPEF de VILLEFONTAINE

Centre Simone Signoret

Place Léon Blum BP 3

38091 Villefontaine Cedex

Tél/Fax : 04.74.96.78.99

cpef.villefontaine@leplanningfamilial38.org

SOMMAIRE

I. Rapport moral

II. Rapport d'activité

Partie 1 – Le Planning Familial de l'Isère

1/	Objectifs et missions	6
2/	Les équipes du Mouvement Français pour le Planning Familial de l'Isère	7
3/	La vie de l'association	10

Partie 2 – Les activités du Planning Familial de l'Isère

1/ Les actions thématiques – Centre de Planification

1.1.	Contraception	15
1.2.	Interruption Volontaire de Grossesse, IVG médicamenteuse, Plateforme IVG	16
1.3.	Droit des femmes et violences	19
1.4.	Le conseil conjugal et familial	21
1.5.	Les infections sexuellement transmissibles, dont le VIH	23
1.6.	Les animations	25
1.7.	L'expérience de l'ouverture d'un centre de planification	28

2/ Les activités de l'association départementale

2.1.	Le centre de documentation et la communication	31
2.2.	La formation	37
2.3.	La coopération internationale	39
2.4.	Les partenariats	40
2.5.	Les actions militantes ponctuelles	42

ANNEXES

<i>Annexe 1 – Liste nominative du personnel du MFPP de l'Isère</i>	<i>45</i>
<i>Annexe 2 - Rapport d'activité du CPEF de Bourgoin-Jallieu</i>	<i>47</i>
<i>Annexe 3 - Rapport d'activité du CPEF de Grenoble Gambetta</i>	<i>54</i>
<i>Annexe 4 - Rapport d'activité Grenoble Interquartier</i>	<i>62</i>
<i>Annexe 5 - Rapport d'activité du CPEF du Moyen Grésivaudan</i>	<i>69</i>
<i>Annexe 6 - Rapport d'activité du CPEF d'Eybens</i>	<i>76</i>
<i>Annexe 7 - Rapport d'activité du CPEF de St-Egrève</i>	<i>82</i>
<i>Annexe 8 - Rapport d'activité du CPEF de Villefontaine</i>	<i>84</i>

I - RAPPORT MORAL

L'année 2011 s'est inscrite, au plan national, dans la continuité de la réforme du système de santé engagée en 2010, réforme dont l'une des conséquences a été la fermeture de nombreux centres d'IVG dans le pays : un sujet d'inquiétude déjà évoqué dans le rapport moral de l'an dernier. A cela s'ajoutent les effets du décret du 29 septembre 2010 dont l'application aboutit à réduire de moitié la rémunération des nouveaux médecins réalisant des IVG, situation qui ne peut que conduire à une pénurie de médecins et à de réelles difficultés pour les femmes désireuses d'interrompre une grossesse non désirée. A notre demande, des députés de l'Isère ont interrogé le ministre du Travail, de l'Emploi et de la santé ainsi que la secrétaire d'Etat chargée de la santé. Lors d'un rassemblement devant le CHU de Grenoble, le 24 juin 2011, à l'initiative de la Plateforme IVG-contraception-information de l'Isère, collectif auquel participe le Planning familial de l'Isère, le directeur du CHU s'est engagé à maintenir des conditions correctes pour les médecins. Or, à la rentrée, une nouvelle praticienne a été engagée avec une rémunération inférieure de moitié par rapport à ses collègues, une situation confirmant nos craintes. Nous avons alors interpellé les élus locaux pour solliciter leur soutien.

Autre point à souligner : les difficultés financières dans lesquelles se trouvent bon nombre de collectivités territoriales les ont amenées à faire des coupes, y compris dans leurs budgets sociaux. Il faut noter que le Conseil Général de l'Isère a poursuivi sa réforme de gestion directe des centres en maintenant le budget global alloué à nos CPEF, même si leur mode de financement a changé depuis 2010, celui-ci étant désormais lié aux activités déclarées et non plus aux postes affectés. Cette situation nouvelle a fait débat l'an dernier avec la crainte du primat de critères quantitatifs par rapport à la dimension qualitative du travail assuré par les CPEF. On peut espérer que les réunions régulières qui se tiennent désormais entre les représentants du Conseil Général et nos équipes, pour faire le point sur leurs activités, permettront d'intégrer ces deux dimensions, dans l'évaluation du travail réalisé.

A propos des CPEF, il est important de mentionner le volumineux rapport de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales), paru en juin 2011, sur « *Les organismes de planification, de conseil et d'éducation familiale : un bilan* ». Après avoir fait le constat « d'un ensemble des structures qui n'est pas organisé en dispositif cohérent » mais dont « les prestations répondent néanmoins à de réels besoins », il émet une série de recommandations qui coïncident avec nos préoccupations. On peut citer le fait de développer une offre de qualité en matière d'IVG dans les CPEF, d'étendre la couverture géographique en développant des relais de proximité autour des CPEF, de valoriser la planification familiale dans les politiques départementales.

Pour le Planning Familial de l'Isère, cette année 2011 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle équipe d'administratrices et d'administrateurs. L'assemblée générale du 11 mai a vu s'exprimer le besoin d'un renouvellement à la tête de l'association. Mais les conditions du vote n'étant pas satisfaisantes, une nouvelle assemblée générale, réunie le 28 juin, a élu les administrateurs/trices du conseil d'administration, avec 7 nouveaux membres sur les 12 composant le collège des bénévoles auquel s'ajoutent 4 administratrices salariées. Ce nouveau CA a élu, le 5 juillet, un bureau plus restreint que le précédent. La nouvelle présidente, Mathilde Dubesset, a pris le relais de Françoise Laurant, présidente de longue date du Planning Familial de l'Isère, qui a été présidente nationale du MFPPF.

Plusieurs objectifs ont été annoncés par la nouvelle équipe, consciente de l'ampleur de la tâche à venir. Il fallait tout d'abord apaiser les tensions internes à l'association, facteurs de blocages de toutes sortes, en créant les conditions d'un dialogue constructif entre bénévoles et salariées, et aussi entre les salariées. Il importait aussi d'établir des relations de travail correctes entre l'association et ses partenaires institutionnels, en particulier le Conseil Général, notre principal financeur. La nécessité d'une amélioration du fonctionnement (préoccupation aussi de l'équipe précédente) est très vite apparue comme une évidence pour la bonne marche de l'association, avec la mise en place de procédures et de règles claires, une circulation régulière de l'information, des notes écrites pour préparer les réunions, et plus de clarté pour savoir « qui fait quoi ? ».

Il fallait aussi travailler à redonner de la visibilité à l'action du Planning Familial 38, mouvement militant sur le terrain des droits des femmes (son visage féministe) et de la lutte contre les inégalités (en tant que mouvement d'éducation populaire). Cet objectif suppose d'approfondir le travail en réseau, en partenariat avec les associations engagées sur ces thématiques, en évitant, dans la mesure du possible, les formes de concurrence qui ne peuvent que nuire aux objectifs communs.

Parmi les démarches entreprises, il y eut des rencontres avec nos partenaires institutionnels, principalement le Conseil Général (CG) avec qui nous sommes engagés à respecter les calendriers de demandes de subventions, de présentation des budgets prévisionnels, de rendu des rapports de mission et autres documents. C'est un élément non négligeable pour faciliter les relations avec nos interlocuteurs/trices du CG et aussi pour éviter les retards dans le versement des subventions, très préjudiciables pour notre association. Les visites aux équipes des CPEF ont permis de faire connaissance avec les personnes, les locaux (très accueillants), de constater la diversité des situations même si des problèmes communs ont été identifiés : les effets du passage récent en gestion directe par le MFPP38 pour certaines équipes, la question épineuse de l'équipement informatique, les relations avec les diverses collectivités locales.

Face à la demande exprimée par le Conseil Général et par le CCAS de Grenoble, d'une implication plus forte de nos équipes en direction des publics en difficultés, nous avons proposé, à l'occasion d'un recrutement de conseillères au CPEF Grenoble Gambetta, en novembre, que des conseillères travaillent à la fois au centre Gambetta et dans les antennes du centre Interquartier, plus impliquées par le travail avec une population confrontée à des conditions de vie difficiles. Un choix qui pourrait amorcer un mode de fonctionnement nouveau entre ces différents partenaires. Des rencontres ont été organisées entre le CCAS et le MFPP38 pour échanger sur les orientations possibles de travail entre les Maisons des habitants et les centres Gambetta et Interquartier.

Ces rencontres avec le Conseil Général de l'Isère, la commune de Grenoble et son CCAS ainsi qu'avec les différentes autorités politiques du Nord et du Sud Isère ont permis de commencer à dégager des orientations de travail pour le futur qui, tenant compte du legs historique, conduiront à un renouvellement des pratiques pour faire face aux nouveaux enjeux de notre société.

Le MFPP38 a tenu à commémorer les 50 ans du Planning grenoblois dont le premier centre d'accueil a été ouvert en 1961. Une manifestation s'est tenue le 25 novembre, à l'Espace Vie Etudiante (EVE) sur le campus, soirée fort réussie grâce à l'investissement de salariées et des bénévoles, avec la projection d'un documentaire sur le MFPP38, un débat avec des membres d'organisations invitées et avec le public, ainsi que l'intervention d'un slameur. Une autre soirée avait été organisée le 16 mars à la Maison des Adolescents (MDA) à Grenoble autour du thème de « la désobéissance civique ». Toutes occasions de donner de la visibilité à notre association, à son histoire et à son présent.

De juillet à décembre 2011, la charge de travail a été lourde pour le nouveau bureau et pour la gestionnaire du Planning départemental. En effet, la secrétaire générale recrutée en 2010 a estimé ne plus pouvoir travailler au Planning Familial et a donc souhaité le quitter. Dans les derniers mois de l'année, il a fallu répartir ses tâches entre plusieurs personnes, salariées et bénévoles. Cette situation a montré la nécessité de repenser l'organisation des postes transversaux (gestion, coordination, communication). Par ailleurs, les nombreuses réunions de bureaux et de conseils d'administration se sont déroulées dans une atmosphère qui semble s'être détendue, aux dires des participant-es. Cependant leur déroulement mérite d'être repensé pour faciliter la prise de décision et l'application de celles-ci et pour laisser plus de place aux débats sur les grandes orientations du MFPP38.

L'expérience de quelques mois de la nouvelle équipe a montré qu'il faudra continuer et renforcer le travail engagé en interne pour améliorer le fonctionnement de l'association et des services rendus. Mais il nous faut aussi penser le long terme en envisageant de « rebattre les cartes » pour le Planning Familial dans l'agglomération grenobloise. La localisation actuelle du centre Gambetta pose un problème de coût de fonctionnement et d'accessibilité aux personnes handicapées d'où la nécessité d'envisager, sans trop tarder, une autre implantation. Le centre d'Eybens souffre d'une localisation peu pertinente (un constat déjà fait l'an dernier). Ce peut être l'occasion de repenser les liens et le positionnement respectif de nos CPEF dans la commune de Grenoble et dans l'agglomération.

D'autres sujets doivent être abordés comme la difficulté, commune à tous les CPEF du département, à recruter des médecins de manière pérenne et à définir le rôle des médecins directeurs.

Pour conclure, cette année 2011 a été riche en événements, l'occasion pour la nouvelle équipe de constater l'importance du travail accompli par nos équipes. Elle a été aussi l'occasion de la prise de conscience de la nécessité de définir d'autres pratiques de travail qui appelleront d'autres méthodes de gestion. Par ailleurs, la place particulière que tient le Planning Familial dans notre département et aussi dans le Mouvement à l'échelle nationale doit nous inciter à développer les liens et les échanges d'information avec les instances régionales et nationales du Planning.

Riche d'une histoire marquée par des moments forts, notre association doit réfléchir aux mutations à engager dans un monde qui a bien changé depuis les années 1960-1970. Dans les actions, dans les pratiques de notre association, nous avons à cœur de faire vivre la dimension militante, et les valeurs auxquelles le Planning Familial demeure résolument attaché.

La Présidente, Mathilde DUBESSET

II - RAPPORT D'ACTIVITE

Partie 1 – Le Planning Familial de l'Isère

1/ Objectifs et missions

Le Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF), est un mouvement d'éducation populaire qui, depuis les années 1960, travaille à favoriser les conditions d'une sexualité vécue sans répression ni dépendance, dans le respect des différences et de la liberté des personnes. Il défend le droit à la contraception et à l'IVG, il contribue à la prévention des risques sexuels et, d'une manière générale, il agit pour un changement des mentalités et pour des comportements responsables. Fortement engagé dans la lutte contre les formes spécifiques d'oppressions subies par les femmes, il participe aux combats contre les inégalités sociales et les discriminations.

Créé en 1961, le Mouvement pour le Planning Familial de l'Isère (MFPF38) a été la première association du Mouvement à ouvrir des permanences au public et à fournir des contraceptifs qui, à cette époque, n'étaient pas autorisés par la loi en France. Dans son sillage, des associations du Planning Familial ont ouvert des permanences dans d'autres départements. D'abord mobilisé autour de la lutte pour l'accès à la contraception et à l'éducation sexuelle, il a ensuite défendu le droit à l'IVG, au nom de la liberté des femmes à disposer de leur corps.

Ces objectifs sont toujours d'actualité. Il y a encore beaucoup à faire pour que la population bénéficie d'une contraception adaptée aux besoins de chacune et de chacun, et pour que les femmes qui le souhaitent puissent accéder, dans de bonnes conditions, à l'IVG. L'éducation à la sexualité et l'information en matière de contraception demeurent insuffisantes pour beaucoup de jeunes, la contraception est mal remboursée. La prise en compte des spécificités du VIH-SIDA pour les femmes n'est toujours pas assurée par les politiques de santé et la demande d'IVG prend parfois des allures de parcours du combattant.

L'IVG médicamenteuse (IVGM) pratiquée hors de l'hôpital représente un nouvel enjeu pour le Planning Familial de l'Isère dont certains centres ont intégré cette pratique qui concerne de plus en plus de femmes. Le centre de Grenoble-Gambetta est d'ailleurs engagé dans la formation à la pratique de l'IVGM. Cette démarche témoigne d'une volonté de participer à une évolution favorable pour les femmes, même si celles-ci doivent avoir le choix de la méthode d'IVG qui leur convient. En tant qu'organisation féministe, le Planning Familial intervient aussi sur des formes de discriminations et de violence bien présentes dans notre société, malgré leur faible visibilité : c'est le cas des mariages forcés. Notre implication au sein du réseau isérois « Mariage forcé 38 » favorise la mise en place de réponses adaptées à travers la structuration d'un réseau d'acteurs. Elle permet aussi à nos équipes d'être au fait de ces questions.

Dans notre département, le MFPF s'est développé en obtenant de l'Etat, au moment de la lutte pour le droit à l'avortement, la première convention passée avec une association militante au titre des financements des Centres de Planification et d'Education Familiale (CPEF), ainsi que les premiers financements en tant qu'Etablissement d'Information de Consultation et d'Education Familiale (EICCF). Dès 1977, dans plusieurs communes, des militant-e-s du Planning Familial ont travaillé avec les élu-e-s à la création d'un CPEF sur leur territoire. Ces partenariats politiques ont abouti à des conventions entre le MFPF38 et les différents acteurs concernés, selon les situations locales : Conseil Général, communes, Communautés de Commune, CCAS. Il faut rappeler à ce sujet que, début 2009, le gouvernement a tenté de supprimer les financements des EICCF. Mais une très forte mobilisation sur l'ensemble du territoire français a obtenu que les autorités reviennent sur cette décision avec la signature d'un Protocole d'accord entre Brice Hortefeux, Roselyne Bachelot, et le Planning Familial.

Aujourd'hui, le Planning Familial de l'Isère est constitué de 8 équipes dont 7 correspondent aux 7 CPEF implantés sur différents territoires du département. Ces CPEF ont leurs spécificités liées à des contextes socio-économiques variés et aux partenariats locaux, tant associatifs que politiques.

L'équipe de Grenoble-Gambetta, la plus importante, reçoit un public issu de l'ensemble de l'agglomération. Ses partenariats et ses actions peuvent avoir une dimension départementale, et au-delà quand il s'agit d'activités de formation, activités assurées aussi par des membres d'autres équipes. La huitième équipe est celle qui, à Grenoble, fait vivre l'association avec, parmi ses tâches, la gestion d'une soixantaine de salariéEs.

L'activité du MFPP38 répond à des objectifs déterminés avec nos partenaires: la mission de planification en lien avec le Conseil Général et l'éducation à la sexualité en lien avec l'Etat. En tant que mouvement féministe d'éducation populaire, l'association a aussi une mission de témoignage, de vigilance et de résistance pour ce qui concerne les droits et libertés des femmes. Ainsi, elle participe, avec d'autres associations, aux réflexions, débats, qui traversent la société et aux actions qui contribuent à faire évoluer la situation des femmes en France et ailleurs dans le monde.

2/ Les équipes du Mouvement Français pour le Planning Familial de l'Isère

2.1. Les évolutions des postes de travail en 2011

En 2011, 67 salariés ont travaillé pour l'association départementale de l'Isère du Planning Familial, dont 3 hommes et 64 femmes.

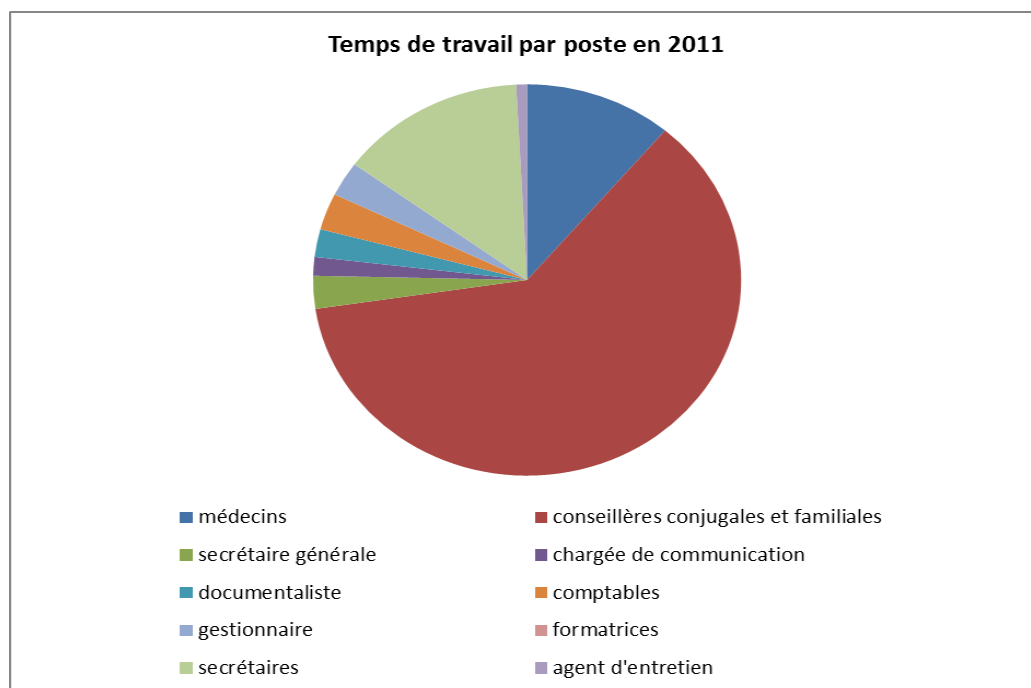
Cela a représenté 63641 heures payées, soit 35 Equivalents Temps Pleins.

La variation est de +11 % par rapport à 2010. La création du CPEF du Moyen Grésivaudan en octobre 2010 est la principale raison de cette augmentation.

Pendant l'année 2011, l'association a eu recours à 7 personnes en contrat à durée déterminée, pour le remplacement de personnes absentes (en maladie ou en congés) ou pour un surcroît temporaire de l'activité.

Il y a eu 4 départs. Il n'y a pas eu de recrutement en contrat à durée indéterminée en 2011.

Au 31 décembre 2011, le Planning Familial salarie 57 personnes sur les 8 équipes du département.



2.2. La répartition des équipes sur les différents sites

L'ensemble des militant-e-s salarié-e-s de l'association se répartit en 8 équipes.

Pour 7 équipes, les activités d'accueil, d'information, d'entretien et de consultation, ainsi que d'interventions collectives extérieures, font l'objet de conventions avec le Conseil Général, comme Centres de Planification et d'Education Familiale.

Le Centre de Planification de Grenoble Gambetta est géré, depuis 1976, par l'association du Planning Familial de l'Isère, et développe de nombreux partenariats avec des structures grenobloises et départementales.

Ceux de Bourgoin-Jallieu, de Crolles, d'Eybens et de Villefontaine sont gérés par le PF38, en partenariat avec la ou les collectivités locales correspondantes.

Celui des Centres Sociaux est géré par le CCAS de Grenoble en convention avec le PF38.

Enfin, celui de St-Egrève, depuis sa création, est géré par une association spécifique, composée d'habitants ou associations des communes du site, du PF38 et de la commune de St-Egrève. Cette association fonctionne de façon autonome, elle conventionne avec le CGI, et reçoit, donc, les subventions du CG, du SIVOM et de la Ville de St-Egrève. L'association du Centre de Planification de St-Egrève a son propre fonctionnement, son CA, son bureau, et son AG annuelle¹. L'association du Centre passe une convention de mise à disposition avec le PF38, qui est l'employeur de l'équipe. Chaque mois, elle paye le PF38 sur facture. Les membres de l'association du Centre de St-Egrève, élu-e-s et salarié-e-s, font partie du même mouvement que les membres des autres équipes, et sont attachés aux objectifs et à la participation aux instances départementales et même nationales.

La 8^{ième} équipe est transversale aux différentes équipes du PF38.

▪ L'équipe de Bourgoin-Jallieu

Sept personnes, salariées du MF38, travaillent sur ce site : 5 conseillères, 1 médecin, 1 secrétaire, 1 agent d'entretien.

A l'automne 2011, une personne a été recrutée en CDD pour répondre à un surcroît de travail pour une durée de 4 mois. L'équipe est investie dans les activités de l'association : formation, région, Sénégal.

▪ L'équipe de Grenoble Gambetta

Le site de Grenoble comprend tout à la fois le siège de l'association départementale du MF38 de l'Isère et le Centre de Planification de Grenoble Gambetta. Deux équipes évoluent dans ces locaux, l'équipe du Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF) et l'équipe de l'association départementale (AD).

L'équipe du CPEF se compose de neuf Conseillères Conjugales et Familiales (CCF), d'une secrétaire médicale, de sept médecins et d'un agent d'entretien. Depuis l'arrivée de deux nouveaux médecins, le CPEF s'est progressivement réorganisé, offrant davantage de plages de consultations médicales.

Une conseillère conjugale a été recrutée en CDD pour répondre à un surcroît de l'activité pendant 4 mois. L'ensemble de l'équipe a préparé le départ en retraite d'une conseillère à temps plein présente depuis de nombreuses années et investie dans de nombreux partenariats. Un passage de relai a dû être mis en œuvre.

▪ L'équipe transversale de l'association départementale de l'Isère

L'équipe comporte sept personnes qui interviennent sur des fonctions transversales : secrétariat, communication, documentation, comptabilité, gestion, et secrétariat général. La chargée de communication est partie fin août, un groupe de travail issu du conseil d'administration a travaillé sur les missions de ce poste avant de lancer une offre d'emploi pour la remplacer.

La secrétaire générale est partie en cours d'année.

2 personnes ont été embauchées sur des périodes différentes pour palier à la surcharge de travail en comptabilité.

¹ Les Rapports Moral et d'Activité 2011, de l'association du Centre de St-Egrève, sont consultables au secrétariat du PF38

▪ **L'équipe des Centres Sociaux de Grenoble**

L'équipe intervient, au sein des centres sociaux et centres de santé, sur cinq secteurs de la Ville de Grenoble². Elle est composée de trois CCF, d'un médecin-directeur et d'un nouveau médecin depuis le mois de septembre 2010. Le médecin-directeur a annoncé son départ pour début 2012. Sur ce secteur, les temps de permanence restent très limités et le travail de l'équipe très morcelé du fait de la répartition géographique. Cette année encore, malgré l'intérêt de ce partenariat et la qualité du travail réalisé sur le terrain, il n'a pas été possible de négocier une augmentation du temps de travail.

▪ **L'équipe du Moyen Grésivaudan**

L'équipe de ce nouveau CPEF s'est mise en place au mois d'octobre 2010 ; elle se compose de trois conseillères, deux médecins et une secrétaire. L'une des médecins est partie à l'automne. Aujourd'hui, l'équipe réalise un important travail pour faire connaître le CPEF et développer des partenariats et connaît déjà une fréquentation et de nombreux partenariats.

▪ **L'équipe d'Eybens**

Quatre personnes interviennent sur ce site : 2 conseillères, 1 médecin, 1 secrétaire. Le médecin est partie en maternité et en congé parental, et n'a été remplacée que partiellement par un médecin de Gambetta. La secrétaire, en formation dans le cadre d'un Fongecif pour 8 mois, a été remplacée.

▪ **L'équipe de Saint-Egrève**

L'association « Centre de Planification de Saint-Egrève » gère ce CPEF. L'AD est représentée dans le CA, aux côtés de représentants de l'équipe, qui se compose de six personnes (4 conseillères, 1 médecin, 1 secrétaire) employées du MFPP de l'Isère. L'équipe est stable depuis deux ans; cependant un arrêt maternité a nécessité un remplacement pendant 10 mois. Le médecin a demandé un congé pour disponibilité de 11 mois à partir de novembre.

▪ **L'équipe de Villefontaine**

Composée de sept personnes (5 conseillères, 1 médecin-pharmacien et 1 secrétaire), l'équipe est stable. Une conseillère conjugale a été recrutée en CDD pour répondre à un surcroît de travail en octobre pour une durée de 5 mois.

Il est à souligner que cinq personnes interviennent sur deux équipes différentes, et l'équipe des quatre formatrices sont issues des équipes suivantes : Bourgoin, Villefontaine, Saint-Egrève et Grenoble.

² Secteurs concernés : Abbaye-Jouhaux, Mistral, Prémol-Village Olympique, Teisseire-Malherbe, Vieux-Temple

3/ La vie de l'association

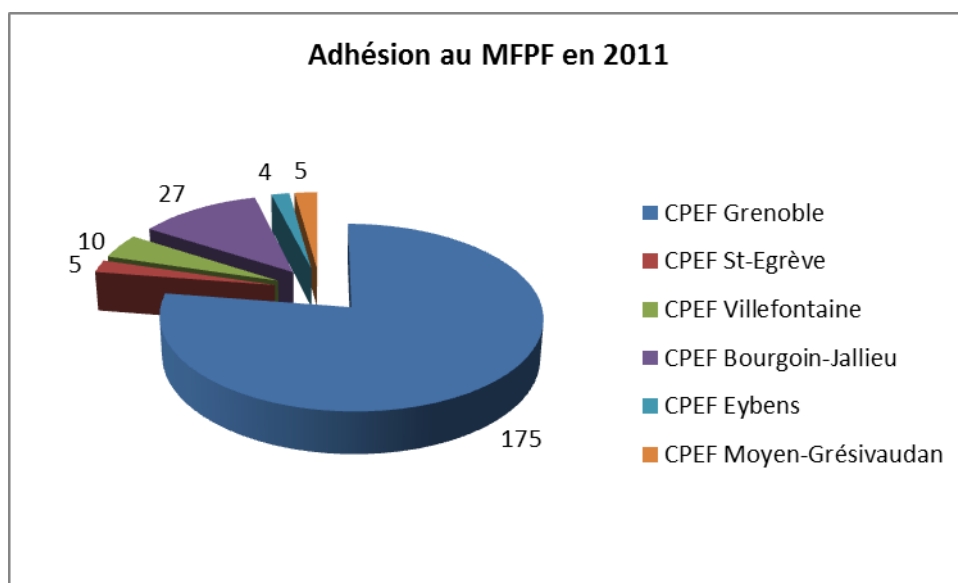
3.1. Les adhésions

Le travail de mobilisation de nouveaux adhérents entamé depuis 2008 continue à porter ces fruits puisque le nombre d'adhésions a encore augmenté en 2011 pour atteindre désormais **226 adhérents**.

Les nouveaux adhérents, souvent de jeunes étudiants, ont majoritairement rejoint le Planning Familial suite aux événements programmés dans le cadre de la célébration des 50 ans du Planning.

A Grenoble, 50% des adhérents ont renouvelé leur adhésion en 2011. Une grande majorité des adhérents sont des femmes, de plus de 35 ans, entrées dans la vie active. Seuls 9% des adhérents sont des jeunes encore scolarisés et étudiants. Ce pourcentage reste stable et faible.

A Grenoble, un petit nombre d'adhérents ont contribué à l'organisation de l'événement autour des 50 ans du MFPF de l'Isère.



3.2. La vie de l'association du MFPF de l'Isère

Tout au long de l'année, les différentes instances de l'association, le Bureau et Conseil d'Administration, se sont réunies afin de réfléchir et prendre des décisions garantissant le bon fonctionnement de la structure en interne et son implication quant à la mise en place d'action, de partenariats, etc. Parallèlement, des groupes de travail ont fonctionné pour débattre, définir et mettre en œuvre des actions sur des sujets spécifiques.

Le groupe Sénégal

Ce groupe, constitué de 3 conseillères conjugales, de la nouvelle présidente de l'AD38 et de la présidente sortante, ainsi que de Serge Bessaye chargé de mission pour le Planning et la gestionnaire de l'association, s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année 2011 pour faire le point sur le projet de développement des droits des femmes dans les régions de Tambacounda et Kedougou au Sénégal. Ce projet est soutenu financièrement par le Conseil Général de l'Isère dans le cadre d'un programme triennal de coopération décentralisée (Cf. chap. 2.3.)

Le groupe de travail 'communication'

Ce groupe de travail constitué de 4-6 personnes s'est réuni au cours des mois de septembre et octobre 2011 afin de réfléchir au sens de la communication au sein de l'AD38, d'en définir les différentes tâches au niveau interne et externe, et de faire des propositions de contenus pour le court

et long terme. Il a, dans un premier temps, proposé une réflexion sur la place du Planning Familial, son projet politique, son positionnement localement ainsi qu'au niveau régional. Dans un deuxième temps et suite au départ de Magali Jargot, animatrice de communication, ce groupe s'est penché sur la rédaction d'un profil de poste de 'chargé-e de communication'.

3.3. La Fédération Régionale Rhône-Alpes du MFPF

Depuis 1973, les associations départementales du MFPF de la région Rhône-Alpes se sont constituées en Fédération Régionale afin d'officialiser et de confirmer la dynamique qui les anime dans leurs luttes et leurs objectifs communs. L'échelon régional du Planning Familial participe au maillage du territoire national et apparaît incontournable tant en terme de visibilité de notre association, que de financements de nos projets. Il constitue également une instance d'échange de pratique entre les militantes et de mutualisation de nos compétences, nos outils et nos informations. Le Mouvement du PF donne, juridiquement, à ses Fédérations Régionales un rôle de coordination de leurs ADs (associations départementales), la responsabilité des activités de formation, interne et externe, la mission de représentation vis-à-vis de toutes les institutions et autres organismes régionaux, ainsi qu'une mission d'élaboration et de mise en œuvre de projets au niveau régional, ainsi que national.

L'association iséroise du Planning Familial participe toujours activement au fonctionnement de la Fédération Régionale du Planning Familial, instance indépendante et autonome qui regroupe les 5 Associations Départementales de la région Rhône Alpes, auxquelles s'est joint l'AD71. Ainsi, en 2011, 4 personnes de l'AD 38 ont été élues au CA régional, dont 2 au bureau, aux postes de présidente et secrétaire. La présidente sortante était Najia DRIDI, coordinatrice de l'AD69, après Annie De Palma, coordinatrice de l'AD38. En effet, la Fédération Régionale essaie de faire en sorte que la présidence soit tournante. Cependant, les charges de travail, bénévoles, des membres du bureau, et surtout de la présidence, expliquent que certaines ADs aient du mal à pouvoir accepter ces charges. Le CA régional se réunit tous les 2 mois.

Les ressources de la Fédération Régionale proviennent d'une partie des adhésions réalisées par ses ADs, de cotisations de ses ADs, des aides financières de la Confédération aux formations internes mises en œuvre, et de subventions régionales, depuis l'année 2000.

Les subventions régionales ont permis qu'un poste de coordinatrice régionale soit créé depuis 2007.

Cette année 2011 a été marquée par l'absence prolongée de la coordinatrice régionale, pour des raisons de maladie. La nécessité de son remplacement temporaire a suscité une réflexion générale sur l'organisation de la fédération et a permis de mettre en place un fonctionnement plus collectif. Ainsi, le bureau, nouvellement créé à l'AG régionale de 2011, s'est réuni beaucoup plus fréquemment, permettant ainsi une meilleure circulation des informations mais entraînant de fait une implication encore plus importante de ses membres.

A - Les partenariats régionaux de la fédération

L'Agence Régionale de Santé (ARS)

Créées par la Loi HPST (Hôpital, patients, santé, territoires) de 2010, les ARS (Agences Régionales de Santé) sont les nouveaux échelons déconcentrés régionaux de l'Etat dans les domaines de la gestion des Hôpitaux, de l'Assurance Maladie, de la Prévention en Santé, et de la Tutelle des établissements Médico-sociaux. L'ARS a continué à élaborer le Plan Stratégique Régional de Santé (PSRS), qui constitue le socle commun de toutes les interventions de l'ARS à partir duquel sont élaborées les Schémas d'Organisation des Soins et de Prévention et les projets territoriaux de santé issus des travaux des Conférences de Territoires.

Le Planning Familial Rhône-Alpes est membre titulaire actif de la CRSA (Commission Régionale de Santé et de l'Autonomie), depuis deux mandats, et de la Conférence Territoire de Santé de l'Arc-Alpin. Dans ces deux cadres, et dans le cadre de la CRN (Commission Régionale Naissance de l'ARS), le Planning Familial, surtout l'AD69 et l'AD38, ont activement participé aux consultations sur ces différents textes.

Dans ce cadre, l'ARS Rhône-Alpes finance la permanence Azur, depuis 2001, et les formations SREPS (schéma régional d'éducation pour la santé), de formations pour les intervenants en Education à la Sexualité, dans lesquelles notre AD intervient sur le thème « Sexualité et adolescents en difficultés sociales, familiales et éducatives ».

Le Conseil Régional Rhône-Alpes

La Fédération Régionale du Planning a passé des conventions pluriannuelles d'objectifs avec plusieurs de ses services :

- Convention Vie Associative, depuis 2007 : qui finance, entre autres, la structuration régionale, que ce soit une partie du poste de coordinatrice ou les réunions régionales. Cette année, la subvention a connu une baisse significative qui n'a pas permis d'atteindre les objectifs initialement prévus.
- Convention Santé Environnement : après avoir prolongé sur 2010 et 2011, la Convention Triennale précédente, le Conseil Régional a demandé cette année un travail important sur la nouvelle Convention Triennale. Le Projet Régional proposé est la consolidation d'activités d'ADs, tant sur le plan du travail avec le public, que des activités partenariales dans les domaines de la Santé. Ces activités devant s'insérer dans les 3 axes définis avec le Conseil Régional : Education à la vie affective et sexuelle auprès de jeunes scolarisés, Prévention sensibilisation et prise en compte des violences de genres, Sensibilisation et partenariat autour de nos objectifs.

Cette période de diminution générale des aides publiques impacte les activités des ADs, et leurs fonctionnements mis en place sur la base de projets spécifiques qui ne seront pas forcément reconduits, pose la question de la précarisation des emplois qu'entraîne l'absence de pérennisation de nos actions.

- PASS contraception-prévention : fait marquant de cette année 2011, le Pass Contraception Prévention a été mis en place à l'initiative du Conseil Régional, Direction de la Jeunesse, afin de permettre un meilleur accès à la contraception libre et gratuite des jeunes Rhônalpins. Reconnu par les instances régionales pour ses compétences en matière d'éducation à la sexualité, de contraception et d'IVG, le Planning Familial a été sollicité pour participer à la concertation régionale préalable à la mise en place d'un tel dispositif, à l'automne 2010 et printemps 2011. A ce titre, Françoise Laurant a animé l'atelier Information et Communication visant à dresser l'état des lieux des ressources existantes à disposition des jeunes et d'en vérifier leur adéquation et leur efficacité, et de faire des propositions pour le PASS.

Le Planning s'est vu confier la permanence téléphonique en direction des jeunes et des professionnels partenaires. Il a également travaillé à l'élaboration de la plaquette d'information sur le Pass contraception. Une convention entre la Région RA et la Fédération a défini les modalités de prise en charge et le financement de la permanence téléphonique, via le numéro Azur existant déjà géré par les écoutantes du Planning régional qui répondent aux questions relatives à la sexualité, la contraception et l'IVG.

Cependant, la Fédération a émis le souhait que le Planning Familial soit également reconnu en matière de formation sur ces questions.

B - La Formation en Région

L'année 2011 a vu reconduire les formations SREPS niveau II assurées par les équipes du Planning, sur financements de l'ARS. Elles proposent aux professionnel-le-s d'approfondir leurs connaissances et d'améliorer leur pratique autour de 3 thématiques : Sexualité et Handicap / Sexualité et inter culturalité / Sexualité et adolescents en difficultés.

La commission Formation mise en place en 2010 avait également élaboré un projet de formation des nouveaux militants, proposant une première partie commune à toute la région Rhône-Alpes, et une deuxième partie dispensée par chaque AD concernée sur ses propres spécificités.

Ce projet avait vu le jour à la suite du constat partagé par les différentes AD, des besoins des nouveaux militants en terme de sensibilisation et de formation. Faute de financement, cette formation n'a malheureusement pas pu démarrer en 2011.

C- Les journées thématiques

Elles regroupent toutes les militantes de la région intéressées par le thème proposé autour d'une journée d'échanges et de réflexion. Cette année le sujet choisi et porté par l'AD 42 a fait l'objet d'un colloque sur « la sexualité des adolescents à l'heure d'internet ». La baisse des financements de la Convention Vie Associative et l'absence de la Coordinatrice, expliquent que d'autres journées thématiques n'ont pu être organisées.

3.4. L'Université d'été du MFPF, les 24-25 sept. 2011, à Paris

Thème :

« Résister et inventer : pourquoi et comment s'engager avec le Planning Familial ? »

Plusieurs centaines de militant-e-s et militant-e-s-salarié-e-s se sont rejoints à cette occasion pour questionner le changement profond des formes d'engagements militants et l'investissement ou non des individus dans une démarche collective de changements de la société.

En effet, dans un contexte social, économique et politique (tendance au désengagement de l'Etat), où les associations sont soumises à des tensions sans précédents, dans lequel leurs militant-e-s et militant-e-s-salarié-e-s sont souvent « noyé-e-s » dans la gestion du quotidien, il est indispensable de s'interroger sur la manière d'intégrer de nouvelles forces vives au sein de nos associations et de transmettre nos savoirs et nos valeurs.

	
« Résister et inventer : pourquoi et comment s'engager avec Le Planning Familial » Paris, 24 & 25 septembre	
Samedi 24 septembre 2011	
13h30	Accueil des participantEs + inscription aux ateliers
14h-14h30	Ouverture Dalila Tonami, présidente de la Fédération Ile de France, Le Planning Familial & l'association de Paris Fatima Lalem, adjointe au Maire de Paris, chargée de l'égalité Femmes/Hommes Laure Lechatellier, conseillère régionale d'Ile de France, déléguée Introduction par trois générations de militantes Simone Ifi, Carine Favre & Sarah Durocher.
14h30-16h30	Table ronde 1 : Militier aujourd'hui Les évolutions du militantisme, Lilian Mathisen, chargé de recherche CNRS Les nouvelles formes du militantisme, Sébastien Porte, journaliste, co-auteur « Un nouvel art de militer », sous réserve <i>Discussion avec la salle</i> Comment intégrer et former de nouveaux militants : Morgane Cotti, membre du bureau national de l'Union nationale lycéenne Ahmed El Khadiri, délégué général d'Animafac - réseau d'échange, d'expériences et centre de ressources pour les initiatives étudiantes <i>Discussion avec la salle</i>
16h30 - 17h	Pause
17h - 19h	Table ronde 2 : Féminisme et militantisme Militantisme et salariat dans les associations féministes, Erika Flahault, Maître-esse de conférence en sociologie Un exemple d'un nouveau militantisme, La Barbe, groupe d'actions féministe Militantisme et féminisme au Québec et en France, Eléonore Lépinard, sociologue <i>Discussion avec la salle</i>
19h30-20h30	Apéro-discussion « Mise en place d'une brochure de prévention FSF »
Dimanche 25 septembre 2011	
9h	Accueil et Rappel des consignes Présentation des ateliers
9h15-11h	Ateliers en théâtre forum « freins et réticences à l'intégration des nouvelles et nouveaux militantEs »
11h -11h30	Pause
11h30-12h30	Retour en grand groupe des ateliers
12h30-14h00	Repas sur place
14h - 16h	Perspectives « Et maintenant que faisons-nous ? » Internet et ses enjeux pour le militantisme, Shiva Bernhard, webmaster, Le Planning Familial Présentation d'actions d'intégration et de développement par des représentantes des associations départementales du Planning 06, 11 et 24
16h-16h30	Conclusion et clôture <i>(info pratiques page suivante)</i>

Deux temps ont rythmé ces journées :

- Une première table ronde intitulée : **Militer aujourd'hui** a permis un temps d'analyse des évolutions de l'engagement à partir de regards croisés d'un sociologue du CNRS, d'un journaliste à « Alternatives économiques » et de deux membres actifs d'organisations lycéenne et étudiante.
- La deuxième table ronde : **Féminisme et militantisme** a été l'occasion de faire un tour d'horizon du militantisme actuel, dans les mouvements féministes.

Cette table ronde s'est articulée autour de trois interventions: deux approches sociologiques ainsi que la présentation du groupe d'actions féministes 'La Barbe'.

Les travaux se sont poursuivis en interne le lendemain, en ateliers, en théâtre forum, en partages d'expériences, pour interroger nos perspectives d'évolution. Ces échanges nous ont permis de dégager quelques pistes de réflexion pour répondre aux différentes questions qui se sont posées tout au long de l'Université d'Eté. Cela nous a surtout permis de réaliser que nous avons les outils nécessaires pour surmonter ces difficultés.

Partie 2 – Les activités du Planning Familial de l'Isère

L'ensemble des militant-e-s de l'AD intervient, salarié-e-s ou non, dans différents sites et sur différentes activités, que ce soit dans les Centres, en interventions extérieures, en formations, ou au cours d'autres manifestations. Ci-dessous figure un panorama des différentes activités des équipes des CPEF.

Sont accueillis:

reçues au Planning	rencontrées dans des activités extérieures	renseignées par téléphone
14540	14753	14646

Recu-e-s au Planning:

	Femmes	Hommes	TOTAL
Mineurs	6119	228	6347
Adultes	7799	394	8193
Total	13918	622	

Rencontré-e-s dans des activités extérieures:

	Femmes	Hommes	TOTAL
Mineurs	7089	6528	13617
Adultes	782	354	1136
Total	7871	6882	

Renseigné-e-s au téléphone:

	Femmes	Hommes	TOTAL
Mineurs	3862	843	4705
Adultes	8531	1410	9941
Total	12393	2253	

Public rencontré dans les activités extérieures :

Animations	14753
Jeunes scolarisés	12878
Jeunes non scolarisés	711
Etudiants	100
Adultes migrants	114
Adultes précarisés	586
Handicapés	239
Incarcérés	90
Professionnels	35
TOTAL	14753

1/ Les actions thématiques – Centre de Planification

1.1. Contraception

En 2011, **le premier motif de consultations médicales et d'entretiens d'information reste la contraception** pour la majorité des centres de planification du Planning 38. En effet, la contraception est le motif le plus fréquent des venues au Planning et les demandes d'information sur les différents moyens de contraception représentent la majorité des demandes. Nous voyons notamment de plus en plus de demandes par mail. Par contre, nous observons parfois de grandes disparités entre les différents centres de planification.

La pilule demeure le moyen de contraception le plus utilisé notamment chez les plus jeunes. Même si nous observons souvent des difficultés d'observance et des effets indésirables liés à son utilisation, les femmes sont très peu nombreuses à envisager un changement de moyen contraceptif. Malgré cette utilisation massive de la contraception orale, de nombreuses idées fausses demeurent et les équipes des centres de planification s'attèlent à prendre le temps de faire une information complète concernant la prise de pilule.

Concernant les DIU (dispositifs intra-utérins), les différences sont très grandes entre les centres. Dans la plupart des centres, **les demandes et poses de DIU ont augmenté** mais dans certains centres, les médecins n'en posaient pas. L'utilisation des DIU est en augmentation et particulièrement chez les plus jeunes femmes, signe que les recommandations de l'ANAES (Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en Santé) chez les nullipares sont prises en compte.

Nous remarquons également **de plus en plus de poses d'implants** mais également de retraits. En effet, les retraits pour cause d'intolérance notamment lors de saignements intempestifs, sont fréquents.

La diffusion de préservatifs reste toujours importante. Certains centres proposent un entretien systématique, d'autres pas.

Même si les jeunes filles viennent pour la plupart demander une contraception orale, nous sommes toujours attentifs à leur **présenter d'autres moyens de contraception** (patch, implant, anneau vaginal, DIU...) afin de leur permettre de trouver la contraception qui leur conviendra le mieux.

La délégation de tâches médicales aux conseillères conjugales et familiales se poursuit dans le domaine de la prescription de premières pilules, des dépannages de contraception et de la contraception d'urgence. Cette délégation de tâches, spécifique aux pratiques du PF, reste au cœur de nos préoccupations en termes de qualité et de sécurité et fait l'objet de réunions de discussion et de coordination permettant la mise à jour régulière des protocoles de prises en charge ainsi que l'actualisation des connaissances des CCF.

Le centre de planification de Villefontaine travaille depuis plusieurs années avec **une sage-femme** du Conseil Général qui reçoit les femmes enceintes dans les locaux du CPEF. Cela permet une bonne identification du lieu pour la contraception et le suivi gynécologique après la grossesse.

L'implication des hommes sur les questions de contraception semble de plus en plus importante. En effet, si le public reste majoritairement féminin, les femmes sont de plus en plus souvent accompagnées par leur partenaire et nous remarquons l'implication croissante des hommes sur les questions de contraception et de grossesse. Leur présence plus fréquente et leur volonté de pouvoir participer aux entretiens nous amène à un travail de réflexion sur notre manière de les accueillir.

La contraception est toujours un thème fréquemment évoqué lors des demandes **d'interventions collectives** notamment dans les collèges et les lycées. En 2011, tous les centres de planification du Planning sont intervenus régulièrement sur ce thème dans des établissements scolaires mais également dans des structures extra-scolaires.

Ainsi la contraception demeure la principale porte d'entrée au Planning Familial pour nombre de personnes, hommes ou femmes. Malgré cela, **il y a souvent bien plus à entendre derrière une première demande de contraception.** En conséquent, nous sommes toujours attentifs à ouvrir un espace de parole plus large sur les questions de vie affective et sexuelle afin de permettre d'aborder d'autres problématiques ou d'autres questionnements derrière une demande explicite de pilule.

1.2. Interruption Volontaire de Grossesse, IVG médicamenteuse, Plateforme IVG

Historiquement associée au Planning Familial qui, depuis des décennies, lutte pour l'adoption et l'application de lois permettant aux femmes de disposer librement de leur corps, l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) fait partie intégrante des activités quotidiennes de nos centres, dans les entretiens individuels, dans les animations collectives, mais également au travers de la vigilance dont nous devons encore faire preuve afin que ce droit fondamental ne soit pas continuellement remis en cause.

Ainsi, par son action à la fois politique et de terrain, le Planning est en capacité de démontrer, s'il était encore nécessaire de le faire, à quel point la parole collective a une influence réelle sur la réflexion individuelle.

Quelques chiffres en Isère

Les 7 centres gérés par le Planning Familial de l'Isère ont reçu cette année 534 personnes souhaitant un entretien pour une demande d'IVG. Les Conseillères du Planning proposent aux femmes et parfois à leurs compagnons, un espace de parole, d'écoute et d'informations.

Depuis avril 2010, certains centres du Planning ont également mis en place la pratique de l'IVG médicamenteuse. Nous avons enregistré cette année **156 demandes et réalisé 135 IVG dans nos centres.** Ce chiffre a connu une augmentation spectaculaire par rapport à l'année 2010 qui comptait 78 IVGM réalisées, puisque c'est la première année complète de pratique au sein du planning. A noter qu'à ce jour tous les centres n'ont pas encore mis en place cette activité, pour des raisons pratiques la plupart du temps. En effet, pour proposer ce choix aux femmes dans des conditions de sécurité optimale, il est indispensable que le centre dispose d'horaires d'ouverture suffisamment larges, et de présence du médecin sur des temps suffisamment importants, ce qui n'est pas le cas dans tous nos établissements.

Fort de cette expérience dont les résultats sont satisfaisants, tant du point de vue des femmes reçues que des équipes, le centre de Grenoble s'est engagé dans la formation à la pratique de l'IVGM, auprès d'autres équipes du Planning mais également de certains centres de santé de l'agglomération.

IVG délais dépassés

On observe pour l'année 2011 une augmentation du nombre de femmes ayant dépassé le délai légal d'accès à l'IVG en France. En effet, en 2010, 44 femmes avaient été reçues dans nos centres,



Un nouveau dispositif d'accès à la contraception, le **PASS CONTRACEPTION**, pour les porteurs de la carte M'RA a été mis en place par le Conseil Régional Rhône-Alpes fin 2011.

Il permet un accès anonyme, gratuit et de proximité à la contraception, à la prévention des grossesses non désirées et à la lutte contre les IST, notamment pour ceux qui sont le plus éloignés des CPEF pour des raisons sociales, familiales ou territoriales.

Les centres de planification du Planning familial de l'Isère ont largement participé à sa mise en place à travers de nombreuses réunions avec les partenaires. En novembre 2011, une convention de partenariat et d'objectifs entre la Région Rhône-Alpes et la fédération Rhône-Alpes du Planning Familial a été signée. La permanence téléphonique AZUR, « Contraception, IVG, Sexualité », a été renforcée pour ce dispositif. Le Planning Familial 38 s'est également engagé pour les permanences des lundis et mardis de 13h à 18h, en débordement de la permanence assurée par l'Ardèche ces jours-ci.

ce chiffre est de 56 pour cette année. Les raisons de ces grossesses diagnostiquées tardivement restent souvent une crainte d'en parler à son entourage, une ambivalence que les femmes n'ont pas toujours pu ou osé exprimer, un changement dans leur situation personnelle (séparation, perte d'emploi...), et enfin les cycles irréguliers ou la présence des règles. Ce dernier point soulève chaque année la question de l'information sur la contraception et plus largement sur le fonctionnement du corps. Le rapport aux règles qu'entretiennent les femmes et les hommes dans nos sociétés est toujours chargé d'idées reçues qui sont véhiculées de manières extrêmement efficaces !

Les femmes ont accès aux informations sur les cliniques étrangères via internet, et par conséquent ne passent plus forcément par nos centres. Lorsque c'est le cas, elles sont majoritairement orientées vers les Pays-Bas, dont l'accueil est systématiquement jugé positif, et dont l'action militante est en adéquation avec nos objectifs. En passant par le Planning, les femmes reçoivent une information plus fiable et surtout une écoute attentive et professionnelle. Mais, il conviendrait de nous interroger sur ces pratiques. Ces femmes se retrouvent fragilisées par une situation qui les inscrit dans l'illégalité. Certaines d'entre elles le vivent très mal.

Les partenaires du Planning

Le Planning Familial de l'Isère a depuis toujours créé et entretenu des partenariats tels que **la plateforme IVG-contraception-information de l'Isère**, collectif qui regroupe associations, syndicats, partis politiques et militants autour de la défense du droit à l'avortement, aux sexualités et à l'information.

Le décret du 29 septembre 2010 n°2010-1137 qui légifère sur le statut des praticiens hospitaliers contractuels, a pour conséquence une diminution de moitié du salaire des médecins nouvellement embauché-e-s pour pratiquer les IVG. Cet état de fait rend très difficile la stabilité des équipes et la possibilité de recrutement de médecins et de ce fait l'accès et la pratique des IVG.

La plateforme s'est donc mobilisée, à la rentrée de 2011 en interpellant les élus locaux pour solliciter leur soutien. Plusieurs d'entre eux ont attiré l'attention de Mme la secrétaire d'état auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'engagement du gouvernement par rapport au droit à l'IVG. Il nous faut également profiter de la perspective de la période électorale de 2012 pour aborder la question de l'IVG en France, et rappeler qu'il ne suffit pas d'une loi l'autorisant, mais qu'il faut également assurer les moyens de son application dans de bonnes conditions. Ceci implique que l'IVG ne soit pas un acte dévalorisé et dévalorisant pour des médecins qui, de fait, manquent de formation à cette pratique dans leur cursus. L'IVG est une question de santé publique, mais, sous tarifiée, elle n'est pas « lucrative », et ne trouve plus sa place dans un système basé sur la rentabilité.

L'IVG reste un sujet souvent complexe, objet d'attaques perpétuelles plus ou moins visibles. Dans les années qui ont suivi la loi Veil, les « affrontements » étaient plus spectaculaires mettant en scène les commandos anti-IVG qui venaient s'enchaîner devant les CIVG. Aujourd'hui interdites, ces manifestations ont laissé place à d'autres formes d'agressions toutes aussi violentes et beaucoup plus sournoises. En effet, les groupes anti IVG ont, pour la plupart troqué leurs chaînes contre des sites internet beaucoup plus discrets. Accessibles très facilement, ils proposent une écoute, un accueil « psychologique », et insistent sur les conséquences dramatiques et nécessairement traumatiques qu'une IVG aura dans la vie des femmes. Ce type de discours, plus pernicieux, entraîne des glissements sémantiques dans la population, même chez des personnes qui, à priori, ne sont pas contre l'avortement. Il a des répercussions qui peuvent être observées dans notre pratique chez les femmes de tous âges que nous pouvons rencontrer.

En effet, lorsqu'on s'attarde sur les termes employés pour parler de l'IVG, on entend fréquemment, même chez des personnes qui défendent par ailleurs ce droit, des mots tels que « récédive » dès lors qu'une femme a recours à plusieurs avortements. Certaines IVG seraient « excusables » si elles peuvent être « justifiées » par de « vraies raisons » et non pas un « confort » personnel. Enfin, jusque dans les médias, les femmes « subissent » une IVG. Autant de mots que beaucoup de femmes ont intégré dans leur discours, sans même s'apercevoir que bien souvent ils ne correspondent pas à leur ressenti. Cette culpabilité plus ou moins latente, mérite d'être questionnée. Si nous ne nions pas que certaines femmes vivent très mal la perspective d'avoir recours à une IVG, et qu'il convient de les accompagner dans leur choix, quel qu'il soit, il est toujours intéressant de leur permettre de s'interroger sur ce sentiment de culpabilité souvent induit. Ce phénomène s'observe particulièrement chez des jeunes femmes entre 25 et 30 ans, autrement dit ayant atteint, socialement, l'âge idéal pour procréer, qui manifestent une culpabilité face à un échec de contraception. Comment peuvent-elles,

La Plateforme IVG

La Plateforme IVG est un collectif isérois pour la défense de l'avortement des contraceptions et des sexualités qui existe depuis une trentaine d'années, regroupant militants d'associations, de partis politiques et de syndicats.

L'année 2011 a été marquée par une mobilisation active.

Tout d'abord le 8 mars 2011, à l'initiative de la Plateforme IVG, un grand Barouf pour le droit des Femmes a permis de réunir dans le centre-ville de Grenoble de nombreuses organisations politiques ainsi que des femmes et la presse.

La lutte principale de l'année 2011 a concerné le centre d'IVG du CHU de Grenoble. En effet des postes de médecins ont failli n'être pas renouvelés, laissant vacantes 2 demi-journées par semaines. Grâce à la mobilisation de la Plateforme IVG auprès des élus, des médias et des instances du CHU, les postes ont finalement été conservés.

Cela n'est malheureusement pas le cas partout en France puisque suite à la loi Hôpital Patient Santé Territoire, de nombreux services ont dû se regrouper afin de faire des économies et les effectifs des centres IVG ont été diminués voire certains centres fermés. Le centre d'IVG de Tenon à Paris a été ainsi fermé pendant de nombreux mois et c'est, là encore, grâce à la mobilisation des femmes et du Planning Familial qu'il a finalement été ré-ouvert. Il faut rester vigilant-e-s car en ces temps d'austérité, ce sont souvent les femmes qui en pâtissent en premier lieu, même s'il faut rappeler qu'une femme sur deux en France a une interruption volontaire de grossesse dans sa vie.

Comme chaque année, plusieurs rassemblements de militants « pro-vie » ont eu lieu, venant prier avec l'autorisation de la préfecture aux portes du CHU de Grenoble. La Plateforme IVG et ses militants ripostent par une mobilisation active avec tract, chansons, banderoles pour réaffirmer ce droit des femmes à disposer librement de leur corps et de leur sexualité, en ayant le choix de poursuivre ou d'interrompre leur grossesse.

Malheureusement la lutte n'est pas terminée car depuis fin décembre 2010, un nouveau décret légiférant sur les statuts des médecins travaillant dans les hôpitaux a eu pour conséquence de diviser par deux les salaires des médecins ne travaillant pas au moins 4 demi-journée par semaine à l'hôpital. Hors c'est souvent le cas des médecins pratiquant les IVG, qui sont pour la plupart des libéraux qui viennent réaliser les IVG que nombreux gynécologue-obstétriciens ne veulent pas faire. Cela a donc pour conséquence la précarisation des équipes et rend encore moins « attractive » cette activité au moment où les équipes militantes des premières heures vont bientôt partir massivement à la retraite.

Il faut donc continuer à se battre pour obtenir non seulement un statut décent pour les personnels de santé travaillant au sein des centres d'IVG mais aussi pour que la loi soit appliquée partout en France, que les femmes aient accès de manière rapide à une IVG, en ayant le choix de leur méthode d'avortement, et que l'IVG soit remboursée comme un acte classique de la Caisse d'assurance maladie et non comme un forfait à part entière.

« à leur âge », « avec toutes les informations dont elles disposent et les moyens de contraception existants » se retrouver enceintes ? On constate que même les jeunes femmes qui ne sont pas dans l'ambivalence face au choix de poursuivre ou non leur grossesse, éprouvent souvent un sentiment de honte face aux injonctions d'un environnement qui leur renvoie l'idée que, comme elles ont obtenu la faveur de disposer de leur corps et de choisir, elles n'ont pas le droit à l'erreur en retour !

Les Conseillères du Planning rappellent toujours aux femmes qu'ici, on ne leur demande pas de justifier leur décision. Cette décision se construit en fonction de ce qu'elles sont, de ce qu'elles souhaitent au moment présent, avec pour seuls paramètres, ceux qu'elles auront choisis. Elles ont accès à une information complète sur toutes les possibilités de garder ou non cette grossesse, n'en déplaise à ceux qui pensent que le Planning « obligerait » les femmes à avorter. Nous remarquons malgré cela, qu'il est souvent indispensable de leur rappeler que leur corps leur appartient. Personne d'autre n'est compétent pour leur dicter ce qu'elles doivent faire, ni ce qu'elles doivent ressentir. Car à force d'entendre de toute part des discours dont le seul objectif serait d'éviter à tout prix les avortements, peut-être faut-il rappeler que ce sont plutôt les grossesses non désirées qu'il conviendrait d'éviter. C'est le message lancé par le collectif « IVG, je vais bien, merci » qui propose également un espace dans lequel les femmes ont le droit d'exprimer ce que peu de gens acceptent d'entendre, à savoir qu'elles vont bien, et ne sont en aucune manière traumatisées par leur IVG.

1.3. Droit des femmes et violences

En 2011, le MFPF ne faillit pas à son engagement concernant le droit des Femmes et la lutte des violences à leur encontre. En effet, même si cela fait plus d'un demi-siècle que le MFPF se bat contre « l'oppression spécifique des femmes, contre toute les formes de discrimination et de violences, notamment sexuelles, dont elles sont l'objet ... », il est encore et toujours plus que primordial de ne pas relâcher les efforts pour défendre nos valeurs et poursuivre la lutte.

C'est ce qu'essaie de faire le Planning Familial de l'Isère dans sa pratique au quotidien à travers les entretiens individuels et de couples, d'information, de prévention et de conseil en matière de sexualité auprès de tout un public qui est plus féminin que masculin. Ceci étant, nous pouvons observer une tendance toujours plus à la hausse d'année en année : les jeunes hommes viennent plus nombreux au sein des CPEF du PF. Ils se sentent comme les femmes concernés par la contraception et co-responsables d'un dysfonctionnement dans leur vie conjugale.

Sur le terrain des droits des femmes, notre travail de conseillères est une mission qui commence tôt auprès des jeunes des collèges et des lycées –parfois certaines conseillères interviennent dans des écoles primaires - auprès desquels nous intervenons en séance d'information, de prévention et d'éducation autour de la sexualité, en groupe mixte ou non. Ce travail collectif, en amont, est plus que nécessaire. Il est inscrit dans la loi mais n'est pas toujours respecté dans tous les établissements scolaires en Isère. Dans certains lieux, nous sommes obligées de réitérer nos demandes auprès des responsables pour intervenir dans les classes dans le cadre de l'éducation à la sexualité où nous évoquons, entre autres, les droits des femmes et leur place dans la société. Ces interventions permettent le dialogue interactif avec les jeunes. Les échanges s'effectuent en direct sur des questionnements et des situations concrètes bien éloignées des fictions, des séries américaines, ou des extraits de films pornographiques qu'ils regardent à la télévision ou sur internet. Ils permettent de revenir sur certaines paroles, de les décortiquer, de les analyser, de les mesurer, de les contrôler... voire de les transformer.

Pour certains groupes, nous pouvons utiliser des outils élaborés pour les élèves de différentes tranches d'âge qui sont en face de nous. Un outil - *Agir pour un monde non-sexiste* - a pu être réalisé pas le Planning Familial du Nord Isère, permettant ainsi d'aborder les stéréotypes, les préjugés, les discriminations concernant le masculin et le féminin, et les violences faites aux femmes... et d'échanger sur leurs représentations, en confrontant les différents points de vue entre garçons et filles. Une manière pour eux de mieux se connaître à travers leurs avis et de défendre ensemble un projet plus égalitaire et plus respectueux pour tous. Introduire, utiliser et dialoguer dans nos interventions autour de la notion de genre peut permettre à tous d'entendre que « *chacun a des possibilités de choix...pour trouver sa place dans la société...* ». Ce type d'échanges avec les jeunes est notre engagement dans la lutte contre les inégalités sociales et les oppressions de toutes sortes, et dans l'action pour le changement des mentalités et des comportements, notamment en faveur des publics les plus fragiles, dont les femmes, dans notre société.

Le Planning Familial de L'Isère s'engage à rencontrer d'autres publics à travers différentes manifestations nationales ou locales dans le but de dénoncer les inégalités Femmes/Hommes et d'imaginer de nouvelles formes de luttes et de mobilisations.

Nos centres sont toujours actifs et s'associent dans le travail partenarial local auprès de groupes de femmes pour créer des lieux et des temps d'échanges et d'informations qui donnent l'occasion de mettre des mots sur le vécu et qui peuvent prévenir certaines situations de violence.

L'ASSFAM (Association Service Social Familial Migrants), le CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile), les Maisons de Quartier, les Centres Sociaux, les Bibliothèques (etc), sont les différents partenaires avec lesquels s'engage le Planning pour réaffirmer aux femmes qu'elles ont des droits, qu'elles peuvent faire des choix pour un mieux-être dans leur couple, dans leur famille, et dans la société.

Le Planning intervient également au sein des quartiers des mineurs en milieu pénitentiaire à la prison de Varcès depuis 2009. Médecins et conseillères travaillent avec ces jeunes sur les représentations et les normes, de manière à faire évoluer leur discours et leurs comportements vis à vis des femmes et de celui ou celle qui est autre, différent.

L'année 2011 a été riche en célébrations d'anniversaires, une occasion de revenir publiquement sur la question du droit des femmes:

- Les 50 ans de l'ouverture de la première permanence du Planning Familial ont donné lieu à deux moments forts (débat du 16 mars 2011 et film/débat du 25 novembre 2011) permettant de rendre hommage aux personnes qui ont œuvré à sa création et qui la soutiennent aujourd'hui dans ses luttes.
- Les 30 ans du Centre de Planification de St-Egrève où une exposition a retracé l'histoire de l'association et les missions du CPEF et illustré les étapes importantes des droits des femmes en France.
- Les 100 ans de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes qui a mobilisé les professionnels autour de nombreux événements (soirées thématiques, films, débats, jeux, exposition « comment ça va l'amour ? », temps spécifiques auprès de groupes de femmes dans les Centres Sociaux...).

La question des violences faites aux femmes est aussi présente dans les entretiens que nous effectuons ou nous observons une augmentation flagrante dans tous nos centres, du nombre de jeunes filles et de femmes en demande d'information sur la question des violences à leur rencontre ou au sein de leur entourage familial ou relationnel.

Ces demandes, parfois, ne sont pas toujours exprimées lors de la première fois mais peuvent être sous-jacentes. Notre travail d'écoute et de soutien en tant que conseillères permet dans certains cas, de désamorcer une problématique de violence vécue et d'entendre toute la douleur, les questionnements et le circuit très complexe de chaque situation de violence notamment conjugale mais aussi intrafamiliale. Bien souvent la violence évoquée dans les entretiens n'est pas que physique mais aussi verbale, psychologique, économique. Nous accompagnons ces femmes dans leurs difficultés à vivre ces viols, violences, agressions, abus... avec parfois une absence de liberté d'aller et venir car certaines sont contraintes à vivre surveillées, enfermées, maltraitées au sein de leur famille. Nous pouvons aussi, à un moment précis au cours de l'entretien, les orienter vers d'autres associations avec lesquelles nous sommes en lien étroit pour l'hébergement, le suivi psychologique, les questions de santé ou d'accès aux droits, un secours pour des femmes qui sont souvent en souffrance.

La lutte contre les violences de genre, c'est l'engagement du Planning en partenariat avec d'autres associations depuis 2007 dans le réseau Mariage Forcé 38. Le mariage forcé représente l'une des formes les plus violentes du contrôle exercé sur le corps des femmes et sur leur sexualité.

Les missions de ce réseau sont définies sur 3 axes :

- Sensibiliser et former les professionnels de structures associatives et institutionnelles pour mieux orienter les personnes en situation de mariage forcé.
- Maintenir et poursuivre les actions de prévention et d'informations en direction des publics jeunes et adultes.
- Accueillir et accompagner des jeunes filles et femmes menacées de mariage forcé, et/ou en situation de mariage forcé.



Comme chaque année dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le VIH, le 1er décembre, le Planning Familial dans ses différents sites s'est mobilisé auprès de tout public pour rappeler aussi que les femmes en situation de violence sexuelle subissent le risque de la contamination.

2011 a été une fois encore une année de vigilance pour maintenir les droits existants et combattre certaines formes de violences faites aux femmes qui s'exercent dans le monde du travail de l'enseignement, dans la famille et dans la rue.

Toutes nos actions en 2011, nous ont amené à travailler à la question des droits des femmes et à leur place dans la société.

1.4. Le conseil conjugal et familial

La fonction de conseillère conjugale et familiale (CCF) est définie par le décret n°93-454 du 23 Mars 1993. Ses missions s'inscrivent dans le champ de la sexualité dans ses dimensions affectives, relationnelles et sociales. Les actions entreprises ont pour finalité l'éducation à la sexualité et l'aide aux personnes en situation de conflit ou victimes de violence intrafamiliale, sexiste et sexuelle.

Ces actions s'inscrivent dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé en insistant tout particulièrement sur le domaine affectif et sexuel. Elles rejoignent la définition de la santé donnée par l'OMS : « La santé est un état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas uniquement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Les CCF interviennent à la demande de personnes, de professionnels ou d'institutions. Elles favorisent une réflexion individuelle ou collective et peuvent mettre en œuvre une orientation vers d'autres professionnels.

Les CCF conduisent des entretiens où elles permettent aux personnes (individus, couples, famille) rencontrées de se positionner en tant que sujet, afin de pouvoir réfléchir à leur situation de manière à prendre les décisions leur permettant d'aller vers un mieux-être.

Facilitatrices de paroles, les CCF permettent aux personnes reçues d'élaborer des réflexions, de pouvoir décider et agir en fonction de leur situation de vie et des valeurs qui leur appartiennent.

Un des objectifs est de permettre aux personnes rencontrées d'avoir accès à des informations claires et fiables. En s'appropriant ce savoir, elles peuvent, en conscience, faire leurs choix et prendre des décisions concernant leur vie. Ce travail d'accompagnement tient compte de la pluralité des histoires personnelles, des situations sociales et culturelles. Il s'effectue dans le respect des différences.

Le public dans nos permanences reste majoritairement féminin. Les centres constatent une augmentation du public de plus de 21 ans. A cela, plusieurs explications possibles: des équipes ont intégrées l'IVG médicamenteuse qui touche davantage les femmes majeures. Le manque de gynécologie de ville conduit également les femmes à fréquenter les CPEF. Ces femmes, par le biais de la consultation médicale, identifient les autres possibilités d'accompagnement et les saisissent si nécessaire.

Les personnes que nous rencontrons, en première intention, sont souvent conseillées par un proche ou par un partenaire du secteur médico-social. Les brefs délais d'attente dans nos CPEF sont un avantage supplémentaire ainsi que notre offre de proximité.

Les jeunes hommes et hommes de plus de 30 ans fréquentent les lieux lorsqu'ils sont dans une demande de prévention et de dépistage VIH/IST ou dans une demande de couple. Pour ces derniers, incités à venir par leur compagne, nous constatons de façon récurrente qu'ils ont privilégié la fonction parentale à celle du couple. L'endossement du rôle parental père/mère amène à une lassitude, un éloignement et le quotidien du couple dans la famille semble ne plus apporter à ces personnes de satisfaction ni de reconnaissance. Séparation, divorce, relation parents/enfants, conflits ou violence de couple ou intrafamiliales en témoignent. Sur proposition de la CCF ou à la demande d'un des partenaires, un accompagnement individuel peut venir soutenir le travail amorcé dans l'entretien de couple.

Les entretiens individuels s'inscrivent aussi dans des demandes d'information, de choix de contraception, de réflexion autour de la grossesse, de la relation à soi et aux autres.

Nous travaillons également à la mise en commun d'une réflexion visant à faire évoluer les mentalités et les comportements, par le biais d'animation et de débats, sur les questions d'inégalités sociales et les formes d'oppressions. Nous pouvons donc intervenir sur des problématiques variées allant de l'information sur la contraception ou les infections sexuellement transmissibles, à des questions telles que la mixité, les relations garçon-filles, les violences.

Les conseillères conjugales et familiales, de par leur adhésion au Planning Familial, mouvement d'éducation populaire et féministe, portent une communauté de pratiques et de réflexions.

Pour maintenir notre posture professionnelle, une dynamique d'équipe bienveillante et l'analyse de la pratique sont importantes :

- La cohésion d'équipe permet une cohérence dans les pratiques. L'éthique partagée par les membres de l'équipe permet de fixer un cadre de travail solide, tant pour le public que pour l'équipe elle-même. Lors de nos activités, il peut être nécessaire de recourir à une autre personne de l'équipe pour effectuer une mise à distance.
- L'analyse de la pratique avec un psychologue permettra par la suite des éclairages multiples avec des apports théoriques partagés par toute l'équipe, élaborant ainsi des référentiels communs.

1.5. Les infections sexuellement transmissibles (IST) dont le VIH

Certains groupes locaux (Grenoble-Gambetta, Eybens) constatent une augmentation globale du nombre de dépistage IST/VIH. Cette tendance est notamment plus flagrante au niveau des IST autres que VIH telles que chlamydia, syphilis, hépatites... Pour exemple, au Planning Familial de Grenoble Gambetta, entre 2010 et 2011, il y a eu une augmentation de 6,5% des tests VIH, et une augmentation de 60% des tests IST autres que VIH.

Le dépistage des IST reste l'un des principaux motifs de consultations, d'entretiens au sein de l'ensemble des Planning Familiaux de l'Isère.

Au Planning Familial de Crolles, on constate que lorsque les jeunes hommes viennent seuls, c'est principalement pour une demande de dépistage des IST; probablement, pourrions-nous faire le même constat au sein des autres centres.

Le sida... halte aux idées reçues !

Elles circulent, ces idées fausses, et elles font beaucoup de dégâts...



1 - Si on est vierges tous les deux, on ne risque rien ?
Faux ! On peut très bien être vierge ET séropositif. Car le **virus du sida** peut également se transmettre par le sang ou le lait maternel. Prudence, donc...

2 - Le sida, ça se guérit ?

Sidaction
ENSEMBLE CONTRE LE SIDA

Pour une partie des personnes reçues, beaucoup d'idées fausses continuent à circuler sur les modes de transmission du virus du SIDA. Les jeunes filles, les jeunes garçons se renseignent sur Internet et interprètent à tort la transmission du virus de la mère à l'enfant : pour eux/elles, il s'agirait d'une maladie génétique !

Les informations recueillies sur les sites Internet, prêtent effectivement à confusion (cf. le site Doctissimo véhiculant une information très discutable) ; d'où l'importance de maintenir

un travail d'informations, de prévention au travers de l'accueil individuel et collectif.

Au Planning Familial de Villefontaine, le 1^{er} décembre 2011, journée mondiale de lutte contre le SIDA, des actions ont été menées au sein des lycées de Villefontaine et l'Isle d'Abeau.

Les professionnelles du Planning ont été mises en relation avec les élèves du Comité de Vie Lycéenne : un groupe de travail s'est constitué, jeunes filles et jeunes garçons se sont beaucoup impliqués dans l'organisation de cette journée, ainsi que dans sa réalisation. Notamment, des « élèves relais », présents sur les stands d'information aux côtés des conseillères et médecin du Planning, allaient à la rencontre d'autres élèves (action de prévention par les pairs).

Nous sommes mouvement d'éducation populaire, nous privilégions une appropriation collective des savoirs. L'éducation populaire vise à relativiser les rapports de hiérarchie entre les personnes, à mettre en commun pratiques et expériences sans a priori. L'action éducative a une dimension politique puisque le sujet est considéré comme un acteur de la société.

Le Planning du Grésivaudan, lors de la journée mondiale de lutte contre le VIH, a participé à une action de prévention auprès des élèves de classes de première du lycée Marie Reynoard de Villard-Bonnot, sous forme de théâtre forum; il s'agit d'une forme du théâtre de l'opprimé, technique de théâtre participative qui vise à la conscientisation et à l'information des populations vivant d'une façon ou d'une autre une situation d'oppression.

Dans un premier temps, différentes scénettes étaient jouées par un comédien, exposant un ensemble de situation de prise de risque par rapport à la transmission du VIH. Puis les élèves pouvaient devenir acteurs en interrompant le comédien qui jouait les mêmes scénettes, à l'endroit qui leur convenait du scénario, en montant sur scène et en proposant une suite différente que ce soit au niveau évènementiel ou au niveau émotionnel et affectif.

Les actions de prévention ne peuvent se limiter à des actions d'informations : différents facteurs sont à l'origine des prises de risque. Il s'agit d'aborder la sexualité d'une manière globale et de parler notamment du plaisir puisque, régulièrement, lors des animations ou de l'accueil individuel,

les jeunes filles et peut-être plus particulièrement les jeunes garçons peuvent exprimer leur réticence à utiliser un préservatif car il serait à l'origine d'un moindre plaisir.

La question du genre semble incontournable lorsqu'il s'agit de prévention; les femmes étant plus exposées au risque de contamination physiologiquement. Le vagin est une muqueuse particulièrement exposée au VIH et aux IST, elle est interne et sa surface est plus importante que la muqueuse du gland chez l'homme qui est externe. La concentration du VIH est plus importante dans le sperme que dans les sécrétions vaginales et le sperme peut rester plusieurs jours dans le vagin. Il y a aussi une dimension sociale dans cette fragilité plus grande des femmes face au VIH :

- la maîtrise par les hommes de l'utilisation des préservatifs qui rend plus difficile pour les femmes la négociation de la protection des rapports.
- les violences au sein des couples y compris dans le rapport sexuel.
- l'intégration d'une image de soi qui relève des stéréotypes féminins : douceur, soumission, maternage qui implique de ne pas se sentir légitime dans le champ du désir, du plaisir, et de la sexualité.
- la difficulté pour les femmes du Nord comme du Sud, d'accéder à l'information et aux services pour les femmes, leur dépendance financière et l'inégalité des droits toujours actuelle entre femmes et hommes.

Lutter contre les violences faites aux femmes et pour l'égalité hommes/femmes est partie intégrante de la lutte contre le SIDA !

▪ **Programme de Réduction des Risques Sexuels (RRS)**

Le MFPF s'est investi dans la mise en œuvre d'un programme de réduction des risques sexuels destiné d'abord aux femmes puis à un public mixte. Ce programme permet, dans le cadre de groupes de parole, d'aborder la question du VIH dans une approche globale incluant le plaisir, le désir, l'amour, le regard que les femmes portent sur leur corps, mais aussi la négociation et le pouvoir dans le couple, les prises de risque, la santé sexuelle, les méthodes contraceptives, etc. La démarche de réduction des risques proposée dans le programme place la personne comme actrice de sa vie en lui donnant toute l'information disponible, en refusant d'interférer ou d'influencer sur ses choix. Cette approche suppose de renoncer à la position de « toute puissance » de l'acteur de prévention détenant le savoir et le transmettant, pour entrer dans une véritable démarche de conseil ('counseling'). En partant du vécu de la personne, on peut l'accompagner vers une démarche de prévention qu'elle va s'approprier et adapter à ses possibilités du moment.

Au Planning Familial de l'Isère, plusieurs conseillères conjugales et familiales se sont formées au programme de réduction des risques sexuels pour intervenir localement mais aussi à l'étranger et notamment dernièrement au Sénégal.

▪ **Les Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD)**

L'année 2011 fut marquée aussi par des actions de formation concernant les TROD (Tests Rapides d'Orientation Diagnostique) dont ont bénéficié un certain nombre de conseillères et médecins du Planning isérois.

Le dépistage précoce est un enjeu majeur pour améliorer la qualité et l'espérance de vie des personnes porteuses du virus ainsi que pour renforcer la prévention en réduisant les risques de contamination, car plus la prise en charge médicale est précoce, plus elle est efficace et de meilleure qualité ; les traitements permettent désormais de réduire les risques de transmission en rendant la charge virale indétectable.

Ces TROD peuvent être pratiqués sur sites fixes ou « hors les murs ». Les associations peuvent piloter elles-mêmes les projets de dépistage rapide ou choisir d'être partenaires de réseaux existants. Au Planning Familial isérois, nous n'en sommes qu'aux balbutiements de ce type d'actions.

Cette avancée ouvre la porte au développement du dépistage communautaire et l'accès à des lieux de dépistage non médicalisés pour des personnes réticentes au dépistage, isolées ou éloignées des structures de santé, notamment en zone rurale.

Les hommes et les femmes hétérosexuels de plus de quarante ans sont dépistés souvent tardivement, se considérant dans « la norme », sans avoir le sentiment d'être exposés aux risques. Il faut noter qu'ils ont été moins systématiquement la cible de campagnes de prévention dans leur jeunesse. C'est pourquoi l'action au sein du restaurant inter-entreprise de Saint-Égrève mené par le Planning de Saint-Égrève nous semble importante: les conseillères ont équipé les plateaux du restaurant avec des sets de table réalisés par l'ARCAT, porteurs de messages de prévention ;

elles ont installé un stand, aménagé un espace avec des affiches, plaquettes informatives, différents livres et DVD, ainsi que des préservatifs masculins et féminins; 380 personnes ont pu être sensibilisées au travers de cette action.

1.6. Les animations

A- En milieu scolaire

C'est dans un espace de liberté que peut s'inscrire l'action pour l'éducation à la vie et à la sexualité réalisée par les conseillères conjugales et familiales du MFPPF. Cette action prend en compte les élèves comme sujets, les amène à réfléchir à partir du regard qu'ils portent sur eux-mêmes, sur leurs comportements et leur mode de vie. Cela leur permet, à l'aide d'informations transmises, de se situer, de réfléchir, de remettre en cause, de confronter et de prendre des décisions en toute autonomie. Le Planning Familial, en référence à l'éducation populaire, milite pour le développement de chaque personne et aussi pour le développement communautaire (au sens du développement social). C'est une éducation basée sur l'émancipation qui consiste à s'affranchir, dans la mesure du possible, de la place assignée aux individus par leurs conditions sociales, leurs appartenances culturelles, le genre ou les handicaps de toutes sortes. Cette démarche permet d'augmenter les capacités d'action d'individus qui peuvent reprendre leur destin en main ; elle contribue à la transformation des rapports sociaux et politiques.

Les 7 centres du département, gérés par le Planning Familial de l'Isère, ont réalisé environ **850 animations. Les séances d'éducation à la vie et à la sexualité auprès des jeunes en milieu scolaire touchent les écoles primaires, les collèges, les lycées d'enseignement général et professionnel, les maisons familiales rurales, les établissements spécialisés...avec une priorité actuellement aux classes de 4^{ème}, 3^{ème} et de 2nd.**

L'article prévoyant « une information et une éducation à la sexualité à raison d'au moins 3 séances annuelles et par groupe d'âge » est loin d'être appliqué faute de moyens. Afin d'inscrire et de renforcer ces animations dans un projet collectif avec les différents partenaires concernés, plusieurs démarches sont engagées par les centres du MFPPF :

- Une participation au Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) de chaque établissement.
- Des actions inscrites au Projet d'Etablissement qui permettent la réalisation des animations indépendamment d'un changement de professeur.
- Des animations pas seulement sur les heures de cours de SVT mais, en tenant compte des contraintes de travail des conseillères, sur d'autres temps et disciples scolaires.
- Des temps de concertation avec les équipes pédagogiques, éducatives et médicales.
- Du travail de co-animation souvent avec les infirmières des établissements.
- Des initiatives d'équipes

Exemple d'initiative pris par l'équipe du CPEF de Bourgoin-Jallieu :

RENCONTRE AVEC LES INFIRMIERES SCOLAIRES DU NORD ISERE EN SEPT. 2011 PAR LE CENTRE DE BOURGOIN

Suite à une réflexion d'équipe, nous avons souhaité proposer une rencontre à l'ensemble de nos partenaires travaillant dans les établissements scolaires du bassin Nord Isère. Cette réunion avait pour objectif de mettre en commun nos réflexions, nos besoins, nos attentes faces aux animations scolaires, mais aussi de rappeler les actions et les missions du Planning Familial.

En juin 2011, un courrier d'invitation a été envoyé aux personnels de santé scolaire et enseignants des établissements du secteur (6 collèges, 4 lycées, et 2 MFR), pour une rencontre prévue à la fin du mois de septembre. Une quinzaine de professionnels ont honoré ce rendez-vous.

Dans ce premier temps d'échange a été repris :

- l'historique des différents textes de lois et les circulaires qui légifèrent les interventions en milieu scolaire concernant « l'éducation à la sexualité », et en rappellent les objectifs principaux.
- L'éducation à la sexualité et son application au regard des problématiques de santé publique (Prévention et réduction des risques, et notamment des grossesses précoces non désirées)

- Présentation et rappel du cadre institutionnel du Planning Familial et sa volonté de s'inscrire dans une approche genrée des relations hommes/femmes.

- Propositions d'animations à thèmes : nous constatons que très souvent les jeunes qui viennent en animations ont une représentation réductrice de la sexualité qu'ils limitent souvent à l'acte sexuel. Notre but est d'ouvrir d'autres perspectives, de favoriser une prise de conscience de la diversité des relations humaines, de stimuler les échanges, de questionner les évidences.

- Présentation d'un outil d'animation, le jeu de cartes « agir pour un monde non sexiste » créé pour permettre aux jeunes de réfléchir sur les représentations, les préjugés qu'ils peuvent avoir sur les rôles attribués aux hommes et aux femmes.

- A l'évocation du Pass contraception, nous avons constaté que peu de personnes dans l'assistance (infirmières) étaient informées sur la mise en place de ce dispositif à l'échelle régionale.

La richesse de nos échanges a conforté notre souhait de travailler en étroite collaboration les uns avec les autres. Les différents acteurs de terrain manifestent un réel besoin de réfléchir ensemble afin de pouvoir apporter des réponses mieux adaptées au public qu'ils rencontrent. L'implication des personnes démontre un constant besoin de faire évoluer nos savoirs faire.

B – Auprès des populations dites en difficulté

Nous avons, comme priorité, les publics les plus en difficulté, les moins « aptes » à avoir connaissance, à pouvoir prendre appui sur des structures pouvant les accompagner dans leurs questionnements autour des sexualités. Les publics ciblés par ces interventions sont les personnes handicapées, les jeunes déscolarisés ou nouvellement arrivés en France, les publics en précarité...

Etre mouvement d'éducation populaire signifie défendre l'accès de tous à l'information, aux savoirs, aux possibilités d'être autonome. L'éducation populaire vise à briser l'isolement de l'individu qui vit son problème de façon personnelle, sans voir qu'il s'agit de l'expression d'un problème de société. L'éducation populaire entend mettre le sujet donc à mettre le sujet en mesure d'assumer son destin individuel et social. L'action éducative a une dimension politique puisque le sujet est considéré comme un acteur de la société.

Au sein de l'équipe de Grenoble, nous avons poursuivi, en 2011, nos actions collectives auprès d'adolescents placés dans des structures, suite à une décision de justice (Village de l'Amitié, Maison d'Enfants à Caractère Social, Centre d'Education Renforcée, Maison d'Arrêt de Varcès, etc.). Une action également auprès de jeunes filles et jeunes garçons ayant eu un parcours scolaire chaotique et travaillant à leur insertion professionnelle (CIPPA Traditionnel, Ecole de la deuxième chance, etc.), ainsi qu'auprès de jeunes adultes depuis peu arrivés en France (CIPPA FLE, etc.). Nous avons repris un travail d'accompagnement collectif auprès de jeunes et d'adultes en risque de prostitution (l'Amicale du Nid). Nous avons continué le travail amorcé auprès de jeunes garçons ayant des troubles du comportement (ITEP), et en direction de populations clairement stigmatisées par leurs origines (Roms Action), etc.

Les actions au sein d'établissements accueillant des handicapés -IME, IMPRO et d'ESAT- restent prioritaires pour tous les centres du département : intervenir sur les questions des sexualités auprès des personnes déficientes mentales, c'est leur reconnaître un droit à l'intimité, une possibilité d'accès à leur sexualité. La question « sexualités/handicaps mentaux » reste taboue, elle cristallise encore socialement un certain nombre de fantasmes autour notamment de la notion de déviance (Alain Giami, *L'ange et la bête*), ce qui peut expliquer les résistances institutionnelles rencontrées. Nous sommes attentifs aux vulnérabilités repérées chez les personnes déficientes : l'estime de soi, les limites, le consentement mutuel, l'accueil des émotions et des affects lié au désir dans la relation à l'autre.

Toutes les conseillères du centre Interquartier veulent donner du sens à leur présence dans les centres sociaux. Elles essaient donc, dans la mesure du possible, d'être présentes aux réunions d'équipes, de créer du lien, plus particulièrement avec les conseillères en économie sociale et familiale mais aussi avec l'écrivain public, les assistantes sociales, les agents de développement de leur secteur, les éducateurs du CODASE, les structures avoisinantes, ceci afin d'approcher le plus possible les habitants par un partenariat très pertinent. C'est grâce à ce travail qu'elles parviennent à intervenir auprès de groupes d'adultes.

La conseillère conjugale et familiale (CCF) intervient auprès de groupes d'adultes migrants lors de séances d'alphabétisation, notamment à l'antenne Prémol du centre Interquartier. Un groupe de résidents d'un Foyer de Jeunes Travailleurs de Prémol a été mis en place et a suscité un vif intérêt sur place malgré le peu de monde réuni.

A l'antenne Abbaye-Jouhaux, c'est à partir d'un jeu de société «un temps pour soi» imaginé et réalisé par le collectif des habitants, que la conseillère a pu intervenir auprès de groupes femmes. Moments très appréciés: échanges de savoirs et d'expériences, des débats et des questionnements, une implication personnelle, un travail sur les représentations et l'expression de soi.

A l'antenne Mistral, c'est de manière régulière que la CCF a rencontré des groupes de femmes : animations autour de thématiques, sorties collectives. Elle a fait le constat d'un vif intérêt des femmes pour ces moments.

A l'antenne Vieux-Temple, la CESF anime toutes les semaines sur une demi-journée un temps «atelier Bien-être» pour les femmes. On remarque une très grande régularité et de vraies motivations chez ces femmes en demande de rencontres, pour sortir de leur quotidien, leurs soucis ou leur isolement.

La participation des conseillères conjugales et familiales auprès de groupes de femmes confrontées à la précarité au sens large (financière, sociale, familiale...), comme mentionné ci-dessus par le groupe de l'Interquartier, se retrouve sur d'autres territoires: « Le P'tit café » à la maison de quartier des Fougères à Villefontaine, « Images de femmes » avec la CESF du centre social d'Eybens... , des actions qui proposent de vivre un temps collectif de partage, d'échanges et de valorisation de soi. La présence de la CCF favorise des discussions de fond sur des sujets aussi variés que les relations familiales, les relations de couple, la sexualité des femmes et des hommes, les relations de dominations vécues dans le couple.

1.7. L'expérience de création d'un centre de planification

► 2006 : Une volonté politique

En Décembre 2006, la municipalité de Crolles contacte le Mouvement Français Planning Française 38 (MFPF38) après avoir fait voter en Conseil Municipal la décision de créer un CPEF pour le Moyen Grésivaudan, communauté de communes réunissant 18 communes. Ce vote est révélateur de la détermination du maire, Mr. Brottes et de deux élues de l'ancien conseil municipal.

► 2007 : Elaboration d'un diagnostic et rédaction d'un dossier de demande de création d'un CPEF pour le Moyen Grésivaudan

Le MFPF38 répond favorablement à cette demande. Une convention est signée et une conseillère conjugale et familiale (CCF) formée par le MFPF et vivant dans le Grésivaudan, rentre en fonction le 7 Mars 2007, à mi-temps. Le CIPC (Centre de Prévention, d'Information et de Conseil Conjugal) est créé. Un partenariat étroit s'installe entre les services sociaux et jeunesse de la ville de Crolles et la CCF du MFPF. Le chef de Service du pôle Solidarité de la Mairie est nommé personne référente sur ce dossier par la municipalité. Un binôme (CCF/MFPF et Chef de service/Mairie) est constitué.

Dès le début, ce binôme fonctionne dans la complémentarité et la confiance avec l'objectif fixé par les institutions de créer le CPEF du Moyen Grésivaudan, dans une démarche « un pas après l'autre », chacun dans sa sphère de compétences. D'un côté, le chef de service en contact avec la mairie, le canton et le Conseil Général du Grésivaudan, de l'autre, la CCF qui prend son « bâton de pèlerin » et va à la rencontre de tous les partenaires sociaux et institutions existants.

Le futur CPEF a comme cadre géographique Le Grésivaudan. Il concerne 49 communes réparties en plaine mais aussi sur deux massifs montagneux où vivent 100 000 habitants dont 50% ont moins de 35 ans. Ce territoire bénéficie de nombreux services et structures existants à destination des jeunes, des femmes, des familles. Mais ceux-ci ne concernent pas les actions de prévention et d'information concernant la vie relationnelle, affective et sexuelle. En effet, les deux CPEF existants interviennent aux extrémités du Grésivaudan (Agathe à Poncharra et le « 12 » à Meylan) d'où la nécessité de combler un vide sur ce territoire. Au fil de ses rencontres la CCF observe des jeunes en situation de grand isolement, la nécessité de séances d'éducation à la sexualité et à la vie, un besoin d'actions concertées ; pour les femmes : une précarisation, un public d'origine étrangère, des situations qui favorisent le mal-être, des violences, un oubli de soi ; et pour les couples, une souffrance qui n'a pas de lieu pour s'exprimer.

Le dossier est élaboré. A la fin de l'année 2007, il est présenté au Conseil Général de l'Isère. La CCF peut alors s'installer dans un local proche du futur CPEF où elle démarre les entretiens de conseil conjugal et les animations.

► 2008/2009 : L'élargissement du partenariat et la projection du futur CPEF

En 2008, le dossier présenté est accepté et voté par le Conseil Général de l'Isère.

Il s'agit alors de mettre en place concrètement le nouveau CPEF. Le choix est fait d'un lieu repéré par la population comme recevant tous les services médicaux et para médicaux (confidentialité) et desservis par les transports en commun (accessibilité) : l'Espace Belle Etoile. La CCF met en place des séances d'éducation à la vie en école, en collège et en lycée, poursuit les entretiens individuels et de couple, distribue largement les plaquettes du CIPC, élargit le partenariat, fait connaître les missions d'un CPEF. Un architecte est choisi et fin 2008, les représentants du Conseil Général de l'Isère, de la ville de Crolles (mairie et services techniques), la gestionnaire du MFPF qui suivent ce dossier depuis le début, l'architecte, le chef de service et la CCF, réunis autour d'une table fixent le cahier des charges du futur CPEF et fixe le calendrier rétro actif des travaux.

La communauté de communes du Grésivaudan est créée le 1^{er} Janvier 2009. En 2009, le projet de construction prend forme. A chaque étape, la CCF est associée aux choix concernant le futur local. Parallèlement, elle continue à développer un réseau de partenaires : le CIPC est maintenant repéré et des demandes d'animations et d'entretiens arrivent régulièrement via le réseau constitué.

► 2010 : Travaux, aménagement du local et mise en place de la nouvelle équipe

Les travaux se déroulent de janvier à l'été. La gestionnaire du MFPP38 et la CCF sont associées aux visites et réunions de chantier. Le CIPC est fermé au public en septembre pour que la CCF travaille en étroite collaboration avec les services du MFPP38 et avec les services techniques de la ville pour l'aménagement intérieur du Centre. La gestionnaire monte les dossiers administratifs, participe avec la coordinatrice aux jurys d'embauche, fait les contrats de travail, installe la nouvelle équipe. Quand la conseillère est sur place, elle réceptionne les commandes, met en place le matériel, reçoit les ouvriers pour les dernières poses.

Le CIPC de Crolles devient le CPEF du Grésivaudan. L'équipe du nouveau CPEF est mise en place le 5 Octobre 2010. Elle se compose de trois CCF, deux médecins et une secrétaire, toutes d'univers différents et toutes à temps partiel. Un nouvel objectif est fixé avant l'accueil du public : préparer la visite du médecin référent du Conseil Général qui donnera son agrément pour l'ouverture selon un protocole strict qui implique des outils de fonctionnement à mettre en place et à créer : cahier de rendez-vous, paraphes de réception des analyses de laboratoire, outil interface entre les CCF et le médecin, ordonnances d'analyses laboratoires biologie ou cytologie, prises en charge pour Laboratoires biologie ou cytologie, cabinet d'échographie, pharmacie, cahier de caisse.

Sur le plan médical, le médecin référent accompagné d'une CCF, prennent contact avec des pharmacies, laboratoires d'analyses et cabinets d'échographie proches du CPEF (sur Crolles et Brignoud) pour mettre en place les protocoles de prises en charge. Des commandes de contraception sont réceptionnées. Le médecin référent du CPEF définit une commande de pharmacie de base. Des consommables en papeterie sont très vite commandés. Une livraison de consommables en hygiène préalablement définis par la gestionnaire du MFPP38 nous est livrée. Un homme de ménage est recruté. Le 21 Octobre 2010, l'agrément est obtenu.

L'inauguration, très conviviale, a lieu le 19 Novembre 2010 en présence des élus (Conseil Général, Communauté de Communes) et les nombreux partenaires. La Communication du CPEF de Crolles est prise en charge financièrement par le service communication de la Communauté de Communes du Grésivaudan. Affiches, plaquettes, cartons d'invitation ont été élaborés en partenariat étroit avec le service communication du MFPP38 afin de créer dans un délai très restreint une plaquette à destination du public ainsi qu'une affiche. Ces outils, abondamment distribués lors de l'inauguration, nous étaient essentiels pour la communication auprès de nos partenaires : médicaux, collectivités territoriales, scolaires.

► 2011 : la première année de fonctionnement

Venant d'horizons différents, des relations se tissent au sein de l'équipe nécessitant parfois des ajustements. Le travail demande beaucoup de disponibilité et de souplesse de la part des conseillères qui acceptent de modifier leur temps de travail en fonction des besoins du service. Après le pic d'activité consacré à l'ouverture des locaux (agrément, inauguration...), une phase de transmission, de répartition du travail a été nécessaire durant les premiers mois.

Dans un premier temps, nous sommes parties des questionnaires statistiques et avons créé, en partant des tableaux d'activités demandés annuellement par le Conseil Général 38 et la Confédération du MFPP, des outils pour le suivi de nos activités quotidiennes. Ces outils, améliorés de nombreuses fois, nous servent aussi de canevas pour rédiger notre rapport d'activités annuelles.

Suite au démarrage du CPEF, il nous semble important de rencontrer le maximum de partenaires et de **développer les actions de communication**. Nous recevons les équipes des deux autres CPEF de la vallée : «Centre Agathe» de Pontcharra et « Le 12 » de Meylan, pour faire leur connaissance, échanger sur nos pratiques, nous accorder sur nos lieux d'intervention et nos temps d'intervention, en nous efforçant d'instaurer une bonne complémentarité dans l'intérêt de la population.

Nous menons plusieurs actions de communication afin de faire connaître au public l'existence de ce nouveau CPEF: en envoyant par mail nos coordonnées aux mairies de la communauté de communes du Grésivaudan pour qu'elles paraissent dans les différents bulletins municipaux ; en faisant un mailing à tous les acteurs médicaux et para médicaux avec quelques plaquettes et une affiche, en apportant des affiches et plaquettes du centre dans les structures jeunesse, les bibliothèques, les lieux culturels, les polices municipales et les gendarmeries... de la communauté de communes. Dans la mesure du



possible, nous avons essayé de rencontrer les élus aux questions sociales des différentes communes. Ce contact direct a permis d'expliquer un peu mieux notre façon de travailler aux personnes qui reçoivent le public. En effet, donner oralement quelques explications sur nos missions a plus d'impact qu'un impersonnel envoi d'affiche et de plaquettes.

Le début de l'année 2011 est l'occasion de **développer nos partenariats** en invitant différents partenaires ainsi que les « voisins » de l'Espace Belle Etoile (espace dédié aux professionnels de santé) pour présenter nos vœux et faire repérer le CPEF. L'équipe du CPEF rencontre des différentes personnes des services sociaux de la vallée à la Maison du Conseil Général. Après avoir présenté nos actions et nos missions avec un powerpoint, nous répondons aux questions des assistantes sociales de secteur. Ces actions permettent une information sur les possibilités offertes par le CPEF, en particulier pour les personnes aux revenus modestes. D'autant que l'aspect « relation d'aide » de la fonction de CCF semble plutôt méconnu et nécessite donc une information plus approfondie. L'équipe, forte du travail réalisé depuis 2007, s'appuie sur le réseau existant pour mettre de nouveaux partenariats en route, avec les établissements scolaires (école et collège de Villard Bonnot, de St-Ismier, MFR de Crolles, CFPPA de St-Ismier, l'IMP de Theys...) et avec les structures sociales du type mission locale, Centre social de Brignoud. Elle organise également des événements : 1^{er} décembre, 8 mars, débats sur le thème de la prostitution, de la planification, de l'estime de soi, de l'image de soi...

Le CPEF du Moyen Grésivaudan est maintenant repéré, les partenaires nous sollicitent ; en entretien ou en consultation, le public augmente régulièrement.

2/ Les activités de l'association départementale

2.1. Le Centre de documentation et la communication

A - Le Centre de documentation

Créé dans les années 1970, et ouvert au public en 1978, le centre de documentation du Planning Familial de l'Isère propose un fonds unique en Isère sur les sexualités, la contraception, l'avortement, l'éducation sexuelle, la condition féminine, les violences...

Le public

► La fréquentation

L'activité du centre de documentation a légèrement augmenté, passant de 357 demandes en 2010 à 368 demandes en 2011. Parmi celles-ci, 70% ont été effectuées sur place (recherches documentaires, consultation, emprunts...), 18% par téléphone et 12% par mail ou courrier.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION EN CHIFFRES

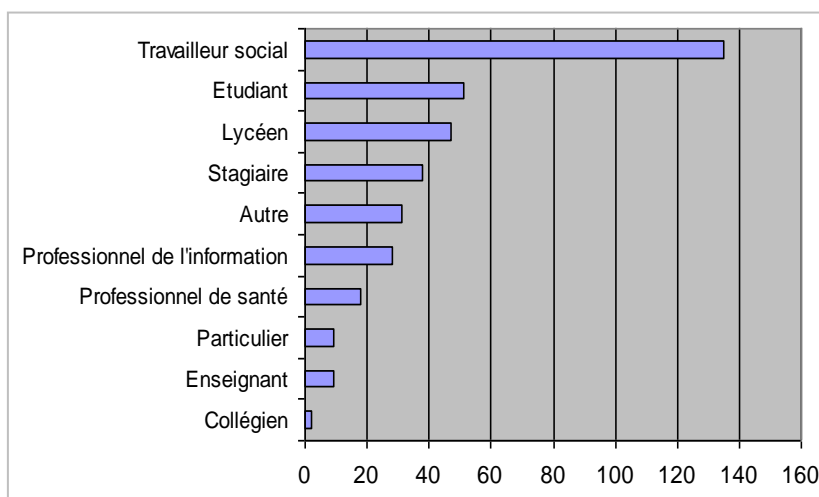
- Des plages horaires d'ouverture au public de 30 heures par semaine
- Plus de 150 personnes inscrites (adhérents et salariés)
- 368 demandes effectuées auprès du centre de documentation
- 704 emprunts
- 1377 sélections d'articles de presse
- 2990 références saisies dans la base de données (dont 151 nouveautés)
- 20 abonnements à des périodiques

On constate une sensible augmentation des demandes par mail. De plus en plus d'utilisateurs, par contraintes géographiques ou par soucis de gain de temps, préfèrent s'adresser à la documentation par ce biais-là. Cette moins grande autonomie des utilisateurs occasionne notamment un traitement plus important de la part de la documentaliste.

► Les utilisateurs

Le profil des utilisateurs externes a fortement évolué ces 5 dernières années. Nous sommes passés d'un public en grande majorité scolaire (collégiens et lycéens) à un public de professionnels.

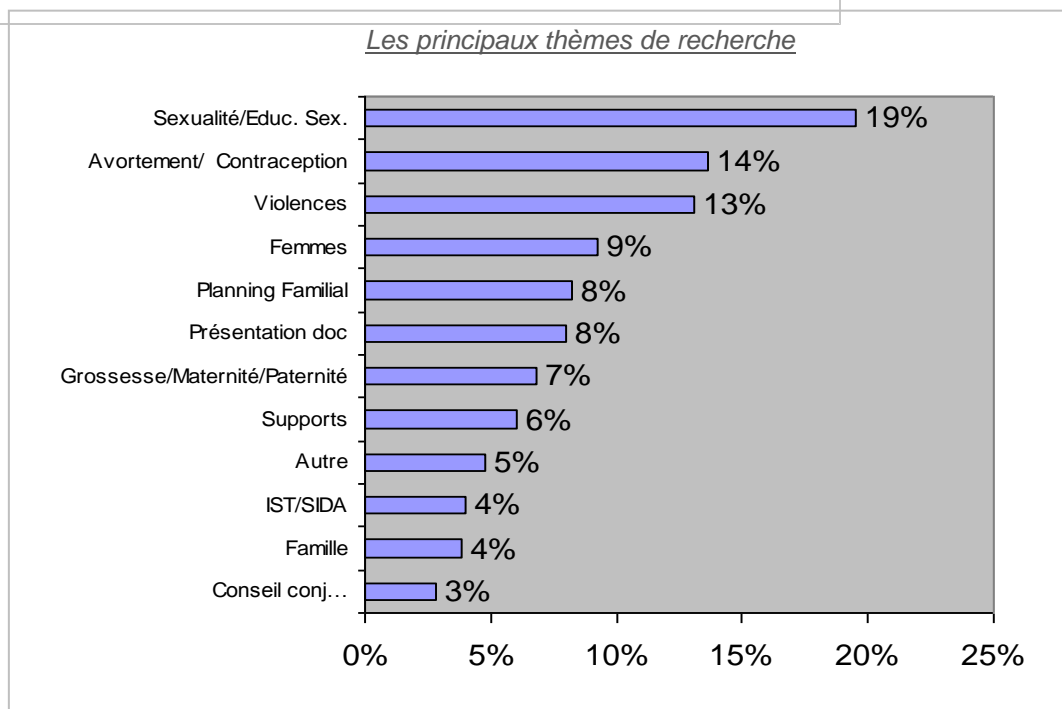
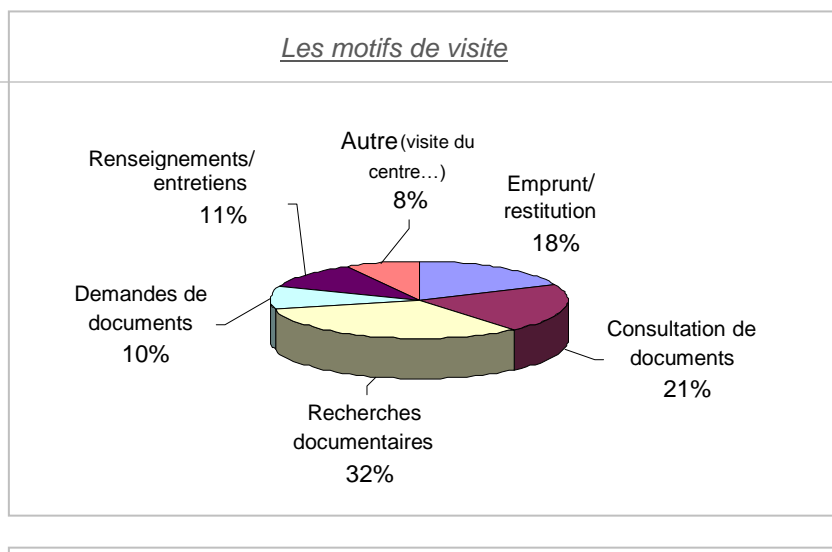
Ce changement s'explique notamment par l'utilisation quasi-systématique d'internet dans le cadre de travaux scolaires, les élèves se contentant souvent de recherches documentaires sur Internet, plus simples, plus rapides et sans déplacements.



En 2011, le public se caractérisait ainsi :

- 5% d'hommes et 95% de femmes
- 39% de demandes internes, 61% de demandes externes

► Les demandes



Les collections

► Le fonds documentaire

En 2011, le fonds documentaire est composé de :

- 5000 ouvrages (dont 2252 saisis dans la base de données)
- 148 documents audiovisuels
- 132 mémoires
- 156 revues informatisées
- Une cinquantaine de revues de presses thématiques
- 49 outils pédagogiques (mallettes, expositions, jeux...)
- 48 rapports (enquêtes, rapports ministériels...)
- 22 CD-Rom
- 14 usuels

► Les acquisitions et la politique documentaire

La politique d'acquisition des documents se fait en fonction des besoins des utilisateurs (internes et externes), mais aussi des besoins pour les formations réalisées au sein du Planning, des nouveautés parues sur les thèmes en lien avec la pratique, et du suivi de l'actualité.

Elle nécessite différentes démarches :

- s'informer des nouveautés du « secteur »
- consulter régulièrement les bases de données spécialisées
- dépouiller régulièrement la presse généraliste et spécialisée
- diffuser et conserver des données.

Elle se fait également en fonction :

- de la documentation reçue
- des propositions du réseau des documentalistes, et d'autres professionnels de notre réseau.

En 2011, ce sont près de 151 nouveautés qui ont été acquises par le centre de documentation, dont près de 80 ouvrages. La priorité des achats a été donnée aux ouvrages à destination des enfants et adolescents, et également aux outils pédagogiques.

Un nouveau titre est également venu enrichir la collection du Planning Familial : « Sexualités humaines », revue de sexologie pour les professionnels de santé.

► Les prêts

Le nombre d'emprunts a légèrement fléchi en 2011, passant de 775 à 704. Les ouvrages et les outils pédagogiques sont cependant toujours autant plébiscités (69% des emprunts). Cette baisse s'explique notamment par le fait qu'il y a eu moins d'emprunts à l'occasion du projet « pochettes surprises » et moins d'emprunts groupés pour des animations ou « tables de presse » (forums, colloques...).

Les activités

► Les produits et services documentaires

La documentaliste est présente pour accueillir le public ; elle assure l'information documentaire et l'assistance à la recherche documentaire. Parmi les services proposés au sein du Planning Familial, sont disponibles au centre de documentation :

- un espace d'accueil
- une orientation des utilisateurs
- la consultation des documents sur place
- l'aide à la recherche
- le prêt /la réservation de documents
- la réalisation de recherches et la veille pour le public interne et les professionnels
- la reproduction de documents payante pour le public externe
- des pochettes surprises (juillet et août)
- un poste de télévision et un ordinateur permettant de visionner des DVD, VHS ou CD-ROM sont à la disposition des usagers
- une bourse aux livres permanente (sélection proposée à la vente, d'anciens documents issus d'un précédent désherbage (opération qui consiste à éliminer et à renouveler les collections)

Parmi les produits, l'on retrouve :

- la newsletter mensuelle des « nouveautés de la doc »
- des panoramas de presse bimestriels pour les centres de planification « Planning »
- la réalisation de bibliographies spécialisées et de dossiers documentaires
- l'élaboration d'un catalogue annuel des outils de prévention

► Les projets

Les journées d'information et de prévention

Comme chaque année, le centre de documentation est sollicité par les différents professionnels du secteur médico-social pour travailler autour des journées mondiales de prévention, ainsi que d'autres journées évènementielles. En 2011, il y a eu notamment :

- le 8 mars : journée internationale pour les droits des femmes
- le 16 mars : soirée de témoignages et d'échanges, « 50 ans de désobéissance... au Planning Familial »
- le 25 mars : colloque sur « Mariage Forcé : pourquoi agir en réseau ? »
- septembre : les différents centres de planification du département se rendent au centre de documentation pour avoir une présentation des différents outils pédagogiques disponibles
- le 26 septembre : journée mondiale de la contraception
- le 25 novembre : journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes
- et le 1 décembre : journée mondiale de lutte contre le sida

Carte Z

En 2006, le Conseil Régional a voulu marquer l'anniversaire des 50 ans du Planning Familial en subventionnant l'élaboration d'une plaquette en direction des jeunes lycéens. C'est ainsi qu'est né « la carte Z ». Ce travail a été le fruit d'une collaboration entre les centres de documentation des Planning Familiaux du Rhône et de l'Isère. Cinq ans plus tard, dans le cadre de la mise en place du « pass contraception », le Conseil Régional a de nouveau sollicité le Planning afin de mettre à jour ce support. La documentaliste du MFPP38 a donc été amenée à retravailler brièvement ce document avec le Planning Familial de Villeurbanne.

Catalogue des outils pédagogiques

Trois ans après la création d'un répertoire des outils pédagogiques, ce document reste toujours d'actualité. En effet, le centre ne dispose toujours pas d'un catalogue accessible en ligne. Il est donc indispensable de créer des outils adaptés (catalogues, bibliographies sélectives, newsletters...) afin de présenter la richesse du fonds. Un répertoire d'autant plus important que l'utilisation d'outils lors d'animations tend à se généraliser, notamment pour les publics spécifiques (handicapés, migrants, etc).

Le réseau documentaire isérois sur la santé

2011 a été l'occasion de poursuivre le travail de collaboration engagé par différentes structures documentaires de l'agglomération grenobloise. Toujours sous l'égide d'Education Santé Isère (anciennement ADESSI), une plateforme collaborative a été conçue sous OnlineAgora. L'intérêt du travail collaboratif est de faciliter et d'optimiser la communication entre les individus d'un même groupe. L'objectif de cette plateforme est donc de créer un espace de travail virtuel, qui centraliserait tous les outils en lien avec le réseau afin de les mettre à disposition de ses différents acteurs.

Un autre objectif de l'année 2011 était la mise en place d'une convention de PEB (Prêt entre Bibliothèques) entre les différents membres du réseau. Rappelons que l'emprunt de documents au centre de documentation de l'Isère nécessite une adhésion payante, contrairement aux autres membres du réseau. L'objectif de cette convention était de faciliter les échanges de documents mais cette démarche n'a malheureusement pu aboutir.

Perspectives 2012

► Ré-informatisation du centre

Le centre de documentation du Planning Familial de l'Isère a été informatisé en avril 2002 et à l'époque c'est le logiciel Alexandria 5.5 qui avait été sélectionné. Depuis 10 ans, ce logiciel n'a subi aucune modification et a simplement été complété par un module de gestion des emprunts en 2008. Or, cette version n'est plus commercialisée depuis longtemps et les personnes travaillant dans la société éditrice du logiciel, ne sont elles-mêmes plus formées sur cette version, ce qui pose d'énormes problèmes lors de « bugs » informatiques.

De plus, cette version ne permet pas l'accès au catalogue en ligne, fonctionnalité que plusieurs utilisateurs souhaiteraient retrouver.

► Les archives

Une stagiaire en documentation de l'IUT de Nancy doit réaliser son stage de fin d'études sur le traitement et la valorisation des archives 'culturelles' (autres que les archives administratives) du Planning Familial de l'Isère.

► Don de périodiques

Un particulier nous a fait don de sa collection complète du titre « l'Impatient Magazine », titre pour lequel le centre de documentation du Planning Familial est référencé dans le SUDOC³. Un traitement et un archivage sera nécessaire afin de compléter la collection du Planning.

► Rencontres et controverses

2012 devrait voir réapparaître les Rencontres et Controverses. Ces soirées thématiques avaient été créées en 2004 afin de réunir nos partenaires associatifs, politiques, professionnels, adhérents, sympathisants mais aussi de promouvoir le centre de documentation. Elles se sont arrêtées en 2008.

B - La Communication

L'année 2011 a été marquée par le départ de la chargée de communication du Planning. Une partie de l'activité du service communication a ainsi été prise en charge par des salarié-e-s du Planning, de manière notamment à assurer une certaine continuité jusqu'à la nomination d'une personne en charge de la communication.

Parallèlement, un groupe de travail constitué de salarié-e-s du Planning mais aussi de bénévoles s'est réuni à plusieurs reprises au mois de septembre et octobre 2011 afin de réfléchir de manière globale au sens donné à la communication au sein de l'AD38. La communication a été définie comme un moyen d'action à la fois pour transmettre les réflexions et les pratiques de l'association, mais aussi pour convaincre le plus grand nombre que les questions liées à la sexualité s'inscrivent dans un contexte social et politique qui les façonnent, autant dans la sphère privée que publique.

Les objectifs suivants ont ainsi été fixés :

- Mobiliser en rappelant régulièrement l'urgence des combats à mener
- Diffuser, informer, rendre visible le Planning Familial comme acteur de la transformation de la société
- Modifier les comportements, contribuer à l'émergence de solutions
- Promouvoir l'association départementale et relayer la communication du Planning Confédéral

Il a été rappelé enfin que la communication se décline à la fois en interne et en externe.

En décembre 2011, l'AD38 a répondu à l'appel à candidatures lancé par la confédération du Planning Familial pour la création d'un groupe pilote de 5 sites internet locaux. Le site de l'AD38 étant hors d'usage depuis le mois d'octobre 2011, du fait de l'arrêt définitif du principal serveur de fichiers d'APINC, l'AD38 a saisi l'opportunité de s'orienter vers une présence plus professionnelle sur internet : hébergement du site et maintenance via un prestataire solide choisi par la confédération, conception et graphisme harmonisés réalisés par un professionnel.

L'objectif était d'offrir une plus forte visibilité du Planning nous permettant de lutter contre le prosélytisme et la désinformation des opposants très actifs sur la toile notamment en Rhône-Alpes. La sélection des candidatures retenue était attendue pour le mois de janvier 2012.

³ Le catalogue du Système Universitaire de Documentation est le catalogue collectif français réalisé par les bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche

2011 : célébration des 50 ans du Planning Familial de l'Isère

Dans le cadre de la célébration de l'anniversaire des 50 ans de l'ouverture de la première permanence du Planning Familial en France, à Grenoble le 10 juin 1961, le Planning Familial tenait à organiser plusieurs manifestations publiques mettant en perspective les progrès accomplis tant au niveau des lois que des mentalités mais aussi des limites voire les menaces pour les droits des femmes, dans la société actuelle.

A cette occasion, l'association a rendu hommage aux personnes qui ont permis ces avancées, en œuvrant dans ce sens et en soutenant le Planning Familial dans ses luttes.

Cette célébration s'est déclinée en deux temps forts, répartis en début et en fin d'année 2011 : l'un, le 16 mars 2011 et l'autre, le 25 novembre 2011.

▪ **Débat du 16 mars 2011**



Cet événement organisé dans le cadre de la journée internationale des femmes, à la Maison des Associations de Grenoble avait comme thème principal '**Le Planning Familial, 50 ans de résistance**'. Il nous a permis de réunir sur un même plateau 4 avocates spécialisées en droit des personnes qui ont été fortement impliquées dans le combat mené par le Planning au cours de ces dernières années ainsi qu'un juge pour enfants. Leurs interventions ont

porté sur la loi et l'histoire, l'histoire de la loi, la fragilité des acquis, ainsi que les droits restants à conquérir. Le public reçu (80 personnes) lors de la soirée était majoritairement composé d'anciens militants, de représentants institutionnels et associatifs, ainsi que de nombreux adhérents.

▪ **Film-débat du 25 novembre 2011**

Dans le cadre de 'la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes', le Planning Familial a organisé sur le campus universitaire de St-Martin d'Hères, une soirée film-débat intitulée '**Le Planning Familial, toute une histoire**'.

Pour l'occasion, ont été réunis sur un même plateau des représentants d'associations partenaires, des personnels de santé et de l'Education Nationale.

Cet événement, bien qu'ouvert à tout public, s'adressait tout particulièrement à un public jeune, étudiant. En effet, bien que tous les jeunes n'aient pas toujours l'information pour avoir recours aux services du Planning Familial, ils sont en âge de le faire et les missions de l'association les concernent directement. Au total, 150 personnes ont répondu présentes à notre invitation relayée par la presse et des radios locales.

Cette soirée a permis d'aborder la question du rôle essentiel des associations dans le débat démocratique et de la place du militantisme aujourd'hui. Au cours de cette soirée-débat a été projeté le film intitulé 'Regards croisés, Le Planning Familial de l'Isère, 50 ans de lutte' réalisé par le Centre AudioVisuel de Grenoble (CAV), en collaboration avec des étudiants, dont ceux de l'Institut de la Communication et des Médias de l'Université de Grenoble et du BTS Communication du lycée Emmanuel Mounier.



Conclusion

Ces deux événements ont mobilisé un nombre important de salarié(e)s, jeunes bénévoles, adhérents, sympathisants, mais aussi nos partenaires du monde associatif, de l'Education Nationale, des professionnels de santé, d'anciens militants, et des représentants institutionnels.

Ces moments privilégiés d'échanges ont été l'occasion de bousculer idées reçues et stéréotypes qui pèsent encore sur les femmes comme sur les hommes et d'envisager de nouvelles formes d'actions possibles, de nouveaux terrains de lutte. Ils nous ont permis de mesurer l'importance et la complémentarité des compétences de professionnels, d'associatifs et d'institutionnels qui s'engagent et agissent pour la prise en compte de la sexualité comme un des droits de la personne. Ce réseau qui dénonce et combat toutes les formes de violence, doit être constamment alimenté et ré-activé notamment par le biais de l'organisation de tels événements. Il est important de faire bouillonner idées et actions, de stimuler et de développer en permanence de nouvelles interactions entre partenaires.

2.2. La Formation

Durant l'année 2011, l'association a poursuivi la formation au Conseil conjugal de la promotion 2010/2012 et a proposé deux stages spécifiques en formation continue :

- FMS (féminin, masculin, sexualités)
- SREPS (schéma régional d'éducation pour la santé).

Le projet pédagogique du MFPP est en lien direct avec les objectifs de l'association très attachée aux principes de l'éducation populaire et historiquement inscrite dans la lutte pour les droits des femmes. Des choix politiques qui se retrouvent à la fois dans les contenus et dans l'approche pédagogique. Nous privilégions le lien avec les pratiques de terrain des professionnels et ces formations prévoient donc systématiquement des temps d'analyse de la pratique. Le groupe est un outil de travail privilégié pour dynamiser les échanges et approfondir la réflexion.

Les stagiaires venant d'horizons divers et variés, les formatrices doivent s'adapter pour prendre en compte les questionnements spécifiques de ces professionnels, apporter des outils d'analyse et des éléments de réponses tant théoriques que politiques.

Le fait que les formatrices ont également des activités professionnelles sur le terrain, permet de largement s'appuyer sur leurs expériences qui peuvent être réinvesties dans la formation.

A - Formation au conseil conjugal et familial

En 2011, les onze stagiaires ont suivi les onze modules théoriques restant (sur 15 puisque 4 avaient commencé en 2010). Une stagiaire a dû arrêter sa formation en juillet pour une question d'arrêt de prise en charge financière par son employeur.

Selon une logique allant de l'individu vers le collectif, nous avons, au cours du premier semestre, abordé des thèmes tels que l'IVG, les infections sexuellement transmissibles, le désir ou non désir d'enfant, le couple, les violences.

Au cours du second semestre, le groupe a travaillé sur l'éducation à la sexualité et les animations extérieures avec un travail théorique et d'expérimentation sur les outils, les techniques d'animation et la connaissance des réseaux.

La formation est ponctuée par trois modules sur l'analyse de la pratique permettant aux stagiaires de faire un retour sur les stages pratiques effectués dans les différents centres de planification du MFPP38 ou dans d'autres services ou associations partenaires.

Tout au long de la formation, nous sollicitons des intervenants extérieurs (médecins, historienne, assistante sociale...) ayant une expertise spécifique dans certains domaines. Les formatrices sollicitent également des médecins du Planning pour apporter des notions médicales nécessaires dans l'exercice de la fonction de conseillère conjugale, et pour échanger sur la pertinence d'un travail commun conseillère/médecin.

Des collègues conseillères conjugales participent également à cette formation pour témoigner et élargir le travail de réflexion sur des expériences spécifiques.

L'ensemble des conseillères conjugales participe à cette formation en accueillant les stagiaires en stage pratique et étant tutrices pour les écrits de fin de formation.

La formation au Conseil conjugal est en mutation. De nouvelles directives nationales ont été votées. Elles encadrent plus précisément le déroulé, le contenu et la validation de cette formation. Le Planning de l'Isère avait déjà un niveau d'exigence conséquent tant pour la mise en œuvre et le contenu de la formation que pour les travaux demandés aux stagiaires. Des réajustements sont néanmoins nécessaires, et se mettront en place dès 2012, notamment pour les jurys de soutenance de l'écrit de fin de formation, et les dossiers de validation à la fonction de conseillère conjugale.

B – Formation Féminin-Masculin-Sexualité (FMS)

La formation FMS se déroule sur 4 jours, en deux fois 2 jours, à 15 jours d'intervalle.

Les objectifs de ce stage sont les suivants :

- Susciter une réflexion sur les questions de sexualité à travers l'analyse des rapports sociaux de sexe.
- Permettre aux professionnels de mieux comprendre les problématiques de sexualité dans leur cadre professionnel.
- Appréhender la prévention dans une dynamique permettant à chacun de se sentir acteur de sa propre vie.

Ce stage a concerné 15 stagiaires d'origines professionnelles variées : sages-femmes, assistantes sociales, éducatrices de prévention, conseillères conjugales, infirmières, personnes en perspective de reconversion professionnelle. A notre regret, pas de candidats masculins.

Bilan

La pluridisciplinarité a permis des échanges d'expériences riches, et a invité à un développement des argumentaires sur les positions de chacun.

On a pu noter une implication personnelle certaine, favorisée par la pédagogie mise en œuvre, et les exercices proposés (photo langage, jeu de rôle, photo montage...)

Des positions personnelles ont été un peu bousculées par les questionnements suscités. Une prise de conscience de la forte prégnance des stéréotypes dans nos systèmes de valeurs et dans nos actes a pu être engagée.

Les stagiaires ont été sensibles à la notion de conseil (« counseling »), et ont repéré la nécessité de se centrer sur la personne et sa nécessaire responsabilisation, ce qui n'est pas toujours le cas dans leur cadre professionnel où il est plutôt question de « chercher des solutions » ou de faire rentrer la personne dans « des dispositifs ».

Pour la première fois, ce type de stage était proposé sur le territoire du Nord Isère. Le nombre d'inscrits témoigne de l'intérêt de « délocaliser » ; cela facilite l'engagement dans ces formations (accès plus facile, temps de transport réduit, connaissance des intervenants et du Planning local....)

Le même type de stage sera proposé à Grenoble au premier semestre 2012.

C - Formation inter-institutionnelle – SREPS Niveau II (« Education à la sexualité et adolescents en difficultés sociales, familiales et éducatives »)

Les formations « d'approfondissement » sont destinées aux personnes ayant suivi la formation initiale (formation inter-institutionnelle SREPS niveau I ou une autre formation équivalente) et ayant une pratique du terrain en éducation à la sexualité. Elles s'adressent à tous les professionnels au contact d'adolescents, qui mènent des interventions collectives en éducation à la sexualité au sein de leur institution.

Trois thèmes font l'objet d'approfondissement :

- Sexualité et handicap (pris en charge par la Loire)
- Sexualité et adolescent-e-s en difficultés sociales, familiales et éducatives (pris en charge par l'Isère)
- Sexualité et inter culturalité (pris en charge par le Rhône)

La Fédération Régionale du Planning Familial s'est engagée à mener à bien ces différentes formations. Celle de l'Isère s'est déroulée les 15-16-17 novembre 2011 au siège de l'association départementale regroupant 12 stagiaires de différentes catégories professionnelles (éducateurs, conseillères conjugales, infirmières, et professeurs de SVT).

L'apport des 3 intervenants (psychosociologue, sociologue, et avocat), les temps de réflexion, d'échanges, de partage d'expériences et les mises en situation, ont permis aux stagiaires d'approfondir le lien entre violence et sexualité, de prendre en compte et de développer un regard positif sur la sexualité des jeunes comme un des éléments pour se reconstruire, de revoir le cadre de la loi et de réfléchir à son application avec discernement.

2.3. La coopération internationale – projet de développement des droits des femmes dans les régions de Tambacounda et Kedougou

Parce que les droits fondamentaux des femmes sont loin d'être reconnus partout dans le monde, Le Planning Familial s'engage aussi hors de nos frontières. L'échange d'expériences et de pratiques avec des associations d'autres pays est au cœur de cet engagement international.

C'est dans cet esprit que notre association départementale s'inscrit depuis 2004 dans le projet de coopération décentralisée du Conseil général de l'Isère. Le partenariat avec les Associations de Femmes au Sénégal, et plus particulièrement le Comité de Lutte contre les Violences faites aux femmes (CRLVF) des régions de Tambacounda et Kédougou se poursuit cette année selon les modalités définies dans la convention triennale.

Le groupe de travail mobilisé sur ce projet a connu plusieurs bouleversements en cours d'année. Ainsi, fin 2011 il réunissait 3 conseillères conjugales, la nouvelle présidente de L'AD38 et la présidente sortante, ainsi que Serge Bessaye, chargé de mission pour le Planning et la gestionnaire de l'association.



Les actions des années précédentes avaient mis en évidence la nécessité de travailler sur deux versants de ce projet : la réhabilitation de trois cases-foyers, et l'élaboration ainsi que la mise en application des plans d'actions de lutte contre les violences faites aux femmes.

En accord avec nos partenaires sénégalaises, il paraissait important, dans un souci de visibilité générale du programme, de pouvoir commencer rapidement les travaux de réhabilitation de la case foyer de Tambacounda, et de permettre ainsi aux femmes de pouvoir y être accueillies dans les meilleures conditions. En parallèle, la mise en place concrète des plans d'actions, visant à la formation des membres du CRLVF et aux différents modes de sensibilisation des élèves et du public par l'intermédiaire de causeries notamment, devait également démarrer rapidement.

Ainsi, les 3 missions du Planning ont été programmées et réalisées :

- La première effectuée en juin 2011 par Serge Bessaye, chargé de mission pour le PF38 sur les questions techniques, a permis d'organiser les travaux de la case de Tambacounda. En effet, il était nécessaire d'établir les différentes procédures nous permettant d'avoir un modèle de travail applicable par la suite aux deux autres projets de Kédougou et de Bakel.
Lors de cette mission et en collaboration avec les partenaires locaux, Serge Bessaye en lien étroit avec Boubacar Diallo chargé d'appui à la coopération, a pu mettre en place les différents protocoles, initier les appels d'offres, impulsant ainsi un démarrage rapide des travaux.
- La deuxième mission en Septembre 2011, effectuée à nouveau par Serge Bessaye, a été consacrée essentiellement à la coordination et au suivi des travaux de la case-foyer de Tambacounda. Il en ressort une grande efficacité dans la réalisation, le respect des délais impartis et du budget alloué.
Durant cette mission, des rencontres avec les partenaires de Kédougou et de Bakel, les associations locales de femmes, ont également été programmées afin d'initier la suite du programme, à savoir la poursuite des réhabilitations des cases et un état des lieux de l'avancement des plans d'action.
- Enfin, la troisième mission initialement prévue fin 2011, et portant sur la question de la mise en œuvre des plans d'actions, a finalement été repoussée à janvier 2012. La nouvelle présidente du Planning Familial, Mathilde Dubesset, Françoise Laurant, la présidente sortante engagée sur ce projet depuis le début, et Serge Bessaye, chargé de mission ayant suivi l'intégralité des travaux, se sont rendus à Tambacounda. Parmi les objectifs de cette mission figurait l'inauguration officielle de la case-foyer de Tambacounda, des visites officielles (partenaires institutionnels, autorités locales, Ambassade de France), et du travail de terrain (visite d'un collège, réunions de travail avec les membres CRLVF). Cette mission a été l'occasion de réaffirmer les engagements mutuels du Planning Familial et de tous les acteurs locaux. La délégation du Planning s'est également rendue à Kédougou où les différentes rencontres ont permis un état des lieux de la situation particulière de cette région aurifère, avec une population en grande précarité entraînant des difficultés en termes d'accès aux soins, de scolarisation des filles et de violences faites aux femmes.

Parallèlement à ces missions de terrain, les conseillères du Planning ont initié un travail de recherche documentaire visant à répondre aux besoins exprimés par les membres du CRLVF en matière d'outils pédagogiques spécifiques. Pour ce faire, elles ont communiqué par mail un questionnaire aux responsables du CRLVF dont l'objectif était de définir conjointement leurs besoins, et d'affiner nos critères de recherche pour le travail en commun lors de prochaines missions.

Ainsi, la préparation d'un programme d'accueil des femmes sénégalaises en France prévu en 2012, est en cours de préparation. Il mettra en œuvre notre volonté d'échanges de pratiques, de compétences et de savoirs-faire, qui constitue la richesse de ce partenariat entre le Nord et le Sud.

2.4. Les partenariats

Le Mouvement du Planning Familial, mouvement féministe d'éducation populaire, a une longue pratique de partenariats avec d'autres structures, institutionnelles, professionnelles et associatives, engagées sur des terrains liés aux domaines d'intervention de notre association : les droits des femmes, l'autonomie et la liberté des personnes dans le domaine de la vie sexuelle, la lutte contre les violences de genre, l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette volonté de travailler en partenariat est encouragée par nos financeurs en charge des questions sociales et de santé publique. C'est un élément important dans le contexte économique et social actuel où nombre de personnes, dont beaucoup de femmes, ne peuvent faire valoir leurs droits, faute d'information et de services dans le territoire où elles vivent.

De nombreux partenariats se sont donc construits et sont à l'œuvre, au plan départemental ou local, le plus souvent à l'initiative des différentes équipes du MF38. Cela suppose, de part et d'autres, une connaissance des structures, des objectifs et des méthodes de travail. La lecture des rapports des différentes équipes montre une grande diversité de partenariats, liée à des situations locales variées même si on retrouve des thèmes communs.

Ainsi, la lutte contre les violences faites aux femmes a suscité des partenariats comme celui qui fonctionne, depuis 2007, dans le cadre du réseau isérois sur la question des mariages forcés, réseau auquel participent des conseillères de Grenoble-Gambetta et de Bourgoin-Jallieu. Ce réseau regroupe plusieurs associations et institutions, il assure le suivi des jeunes femmes concernées, l'information et la sensibilisation des professionnels du travail social et de l'Education Nationale (journée du 25 mars 2011 à Grenoble).

Des partenariats fonctionnent autour de la petite enfance et de l'adolescence: avec la PMI et l'ASE (aide sociale à l'enfance) autour de la maternité, des suivis de grossesse pour le CPEF de Villefontaine; avec la CAF, pour le « massage-bébés » au Centre Social Les Alpes de Grenoble; avec la Maison des Adolescents (MDA) pour l'accueil et le suivi d'adolescents et parfois de leur famille par des conseillères des CPEF de Grenoble-Gambetta et de Bourgoin-Jallieu. Le CPEF de St-Egrève est en contact avec la MECS « Le Chemin » (Maison d'enfants à caractère social) de la commune. Le CPEF Interquartier implanté dans des centres sociaux de Grenoble et, pour l'antenne Mistral, dans un centre de santé, travaille dans une logique de proximité avec les habitants. Les conseillères de ce centre, malgré le peu de temps dont elles disposent, ont un partenariat régulier avec d'autres intervenants dont les conseillères en économie sociale et familiale.

Des initiatives sont prises, en partenariat avec des associations et des mairies, à l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, une occasion de rendre plus visible le MFPF comme acteur du champ des droits des femmes. Les équipes du Nord-Isère ont participé, en octobre, à la Quinzaine de l'Egalité, initiative de la Région Rhône-Alpes, en présentant le jeu de cartes « Agir pour un monde non sexiste », un outil d'animation réalisé avec le soutien du Conseil général et de l'association ARS (Aide Relais Solidarité) de Bourgoin-Jallieu. L'équipe de Villefontaine a participé en novembre au Forum Jeunesse organisé par la mairie de cette commune.

Le 28 novembre a vu le démarrage officiel, du Pass contraception, dispositif mis en place, par la région Rhône-Alpes, pour permettre aux jeunes de 16 à 24 ans (notamment pour les plus éloignés des CPEF pour des raisons sociales, familiale et territoriales) d'avoir un accès anonyme, gratuit et de proximité à la contraception, à la prévention des grossesses non désirées, et à la lutte contre les IST. Cela nécessite, pour toutes les équipes, un travail de partenariat avec les médecins, les laboratoires, les pharmacies et les établissements scolaires. La permanence téléphonique AZUR « Contraception, IVG, Sexualité » a été renforcée et le CPEF Grenoble-Gambetta assure deux permanences hebdomadaires.

Les projets de partenariats ne manquent donc pas au MFPF38 mais le temps manque parfois pour les mettre en place.

2.5. Quelques actions militantes ponctuelles

8 mars 2011 ▶ Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

Exposition du CPEF de Bourgoin-Jallieu

Comme chaque année, le centre s'est inscrit dans le cadre des diverses actions autour de la journée internationale des droits des femmes en collaboration avec les centres sociaux municipaux.

Le centre de planification a réalisé une série d'interviews d'hommes et de femmes sur le thème de l'évolution de leur condition et de leurs droits. Ces portraits ont été exposés sous forme de panneaux.

Atelier bien-être à Villefontaine

Le CPEF de Villefontaine a pris part à la manifestation intitulée « 6 jours pour elles ». Ces rencontres ont permis à des femmes de maisons de quartier de participer à divers ateliers dont l'atelier bien-être qui peut permettre de développer l'estime de soi.

Manifestations diverses à St-Egrève

A l'occasion des 100 ans de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, le CPEF de St-Egrève a organisé 2 temps forts :

Du 1er au 22 mars 2011 : à la bibliothèque Barnave à Saint Egrève, la présentation de l'exposition créée par le Centre à l'occasion de ses 30 ans, exposition retraçant l'histoire de l'association et des étapes importantes pour les droits des femmes en France ainsi que les missions du CPEF.

Le 22 mars 2011 : soirée thématique à bibliothèque Barnave sur l'éducation des enfants et les droits des femmes, en présence de Françoise Thébaud, spécialiste reconnue de l'histoire des femmes et du genre, pour une discussions autour du livre qu'elle a rédigé avec l'historienne Rebecca Rogers : *La fabrique des filles* (2010 édition Textuel) et de la projection du court-métrage de Sophie Bissonnette « Sexy Inc » (2007) qui pose la question de l'hyper sexualisation de plus en plus précoce des filles (mode, internet, ...)

Le 15 mars 2011 : soirée ciné-débat à « La Vence scène » org municipalité de Saint Egrève, avec la projection du film de Jean-Paul Lilien Feld « La journée de la jupe » qui aborde les problèmes du sexisme et de violence dans les relations hommes/femmes et filles/garçons dans les établissements scolaires, suivie d'un débat animé par des militantes et des conseillères conjugales du CPEF de St-Egrève.



11 septembre 2011 ▶ Journée des associations à Saint Martin le Vinoux

Le CPEF de St-Egrève a été sollicité par la municipalité de Saint Martin Le Vinoux, pour être présent à la journée des Associations de la ville de St Martin le Vinoux organisée le samedi 11 septembre 2011.

Le personnel du CPEF y a vu la possibilité de renouer des liens plus étroits avec ce partenaire et l'avantage de rendre visible le CPEF auprès de la population de la commune. Ce forum a réuni une dizaine d'associations ou services municipaux. Les panneaux de l'exposition qui présentent les missions et actions du CPEF de St- Egrève ont délimité un espace permettant au public d'y faire halte pour découvrir le jeu « Câlins-Malins » que nous utilisons en animation, et consulter des documents mis à disposition.

27 au 29 septembre 2011 ▶ 'Fête la Rentrée' sur le campus universitaire de Grenoble

Le CPEF de Grenoble Gambetta a été présent sur un événement organisé par l'Espace de la Vie Etudiante (EVE) sur le Campus universitaire : 'Fête la Rentrée', 15^{ème} édition, du 27 au 29 septembre 2011. Ce forum des associations a regroupé plus de 80 associations et une quinzaine d'animations sur trois jours.

Des permanences assurées par des conseillères conjugales et familiales ont permis de rencontrer plus de 120 jeunes. L'entrée ludique par les outils présentés (Manège enchanté, Trapenum contraceptif, Quizz) fut un réel atout pour toucher le public. Cet événement a également donné l'occasion au Planning de prendre contact avec de nouveaux partenaires associatifs potentiels ainsi que de rencontrer quelques jeunes souhaitant donner du temps comme bénévole au service des combats défendus par le Planning.

7 et 10 octobre 2011 ▶ Quinzaine de l'égalité de la région Rhône-Alpes

L'égalité a-t-elle un sexe? : c'est la question posée par la Région Rhône-Alpes qui a organisé la première Quinzaine pour l'égalité entre les femmes et les hommes du 7 au 21 octobre 2011.

Celle-ci avait pour objectif principal de «mettre en lumière les bonnes pratiques» existantes en matière d'égalité femmes-hommes, afin de contribuer à faire évoluer comportements et représentations. Cet événement, préparé collectivement, s'est appuyé sur 120 événements émanant d'associations, de collectivités territoriales, d'institutions ou de collectifs qui font la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les CPEF de Bourgoin-Jallieu et Villefontaine ainsi que de Grenoble Gambetta se sont inscrits dans ce programme avec le jeu de cartes « Agir pour un monde non sexiste ». Deux sessions d'initiation à l'utilisation de cet outil de prévention des comportements sexistes ont été proposées : l'une le 7 octobre dans le Nord-Isère, l'autre à Grenoble le 10 octobre.



Plus de 25 professionnels venant d'horizons différents (Education Nationale, CRIAVS (Centre de Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelle), Maison pour l'Egalité, CIDF, centres de planification) ont participé activement à cet échange-initiation. Le constat d'une éducation « genrée », et de la persistance des rapports de domination entre les sexes a servi de base pour les échanges entre les participants.

29 novembre 2011 ▶ Forum jeunesse à Villefontaine

A l'initiative de la mairie de Villefontaine, et pour la deuxième année consécutive, un Forum jeunesse a été organisé au mois de novembre. Le but de cette journée était de mobiliser en un même temps et lieu, l'ensemble des ressources mises à disposition pour la jeunesse locale. Le public visé était les 14/25 ans. Les différents thèmes retenus ont été la santé, l'orientation/formation, la mobilité et le logement. Le CPEF de Villefontaine s'est mobilisé sur la partie santé et a réalisé un stand avec la maison de quartier de Saint Bonnet. L'idée était de questionner les jeunes sur la fréquentation du centre de planification aux différentes périodes de la vie, en fonction des besoins (contraception, suivi de grossesse, soutien psychologique, soutien à la parentalité...)

1^{er} décembre 2011 ▶ Journée internationale de lutte contre le SIDA

Action fil rouge SIDA à Bourgoin-Jallieu

Dans le cadre de la journée internationale de lutte contre le sida du 1^{er} décembre 2011, des actions de prévention ont été proposées dans le Nord-Isère auprès de publics scolaires et adultes. Une conseillère du CPEF de Bourgoin-Jallieu a collaboré avec le club Ados du centre social de l'Isle d'Abeau, afin d'échanger autour des représentations de la maladie. Cette discussion a donné lieu à la réalisation d'une œuvre, exposée parmi d'autres, lors d'un temps fort final en juin 2011.

Restaurant inter-entreprise de Saint Egrève

L'Office Départemental de Prévention Sida a mis à disposition de ses partenaires un set de table, réalisé par l'ARCAT, porteur de messages de prévention et support 2011 dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le VIH.

Le CPEF de St-Egrève a saisi cette occasion pour toucher un public autre que les scolaires. Il a donc équipé tous les plateaux du restaurant inter-entreprise de la commune de St-Egrève avec les sets de l'ARCAT, puis a aménagé un espace avec affiches, plaquettes informatives, différents livres et DVD, ainsi que des préservatifs féminins et masculins.

380 personnes ont pu repérer l'action que nous avons animée pendant trois heures.

ANNEXES

Annexe 1 - Liste nominative du personnel du MFPF de l'Isère

SALARIES	FONCTION
AD	
ESCALLIER Evelyne	Comptable Paie
GABORIEAU Emmanuelle	Gestionnaire
GERMILHAC Stéphanie	Comptable Paie
PREVOST Valérie	Documentaliste
WENDENBAUM Métilde	Secrétaire administrative
BOURGOIN	
AMADEI Anne Catline	Conseillère conjugale et familiale
BARDEAU Nicole	Conseillère conjugale et familiale
CHEFAI Françoise	Médecin
CRET Pascale	Conseillère conjugale et familiale
CRUTO Maria-Rosa	Agent d'entretien
GROS Florence	Conseillère conjugale et familiale
MACABEO Béatrice	Conseillère conjugale et familiale
MARECHAL Laurence	Conseillère conjugale et familiale
PANARIN Catherine	Secrétaire administrative
CO	
BASILE Franca	Conseillère conjugale et familiale
BLANCKEMANE Mahia	Médecin
BRUNET Anne	Médecin
CARRIER Christèle	Conseillère conjugale et familiale
COIGNET Anne	Conseillère conjugale et familiale
DENDIEVEL Judith	Médecin
DURA Carine	Secrétaire médicale
FINKEL Aurélie	Médecin
FOSSARD Lily	Conseillère conjugale et familiale
GUILLAUD Bernadette	Conseillère conjugale et familiale
LEHODEY Pierre-Yves	Médecin
LETELLIER-LURENBAUM Marika	Conseillère conjugale et familiale
MIGUET Laure	Médecin
PERET Nicolas	Médecin
PERILLARD Anne	Conseillère conjugale et familiale
POZO Delphine	Conseillère conjugale et familiale
ROGER Martine	Conseillère conjugale et familiale
TAFANI Bernadette	Conseillère conjugale et familiale

CROLLES	
BRUYERE Anne-Marie	Conseillère conjugale et familiale
CAILLIS Magali	Médecin
CANNIE Anne-Sophie	Secrétaire administrative
CANS Annie	Conseillère conjugale et familiale
HEILLIETTE Nadine	Conseillère conjugale et familiale
CCAS	
BOURDJAKIAN Véronique	Conseillère conjugale et familiale
BRENAC Nathalie	Conseillère conjugale et familiale
GUERAUD Diane	Médecin
EYBENS	
BELKARAOUIA Najat	Secrétaire administrative
BOIS Estelle	Conseillère conjugale et familiale
BUSTOS Marie-José	Secrétaire administrative
HIARDOT Michèle	Conseillère conjugale et familiale
ST EGREVE	
BIANCHINI Isabelle	Conseillère conjugale et familiale
BIBIANO Muriel	Conseillère conjugale et familiale
CALDEIRA Nadia	Secrétaire administrative
LE CORRE Stéphanie	Conseillère conjugale et familiale
REUDET Anne-Claire	Conseillère conjugale et familiale
VILLEFONTAINE	
CHASTEL Myriam	Conseillère conjugale et familiale
DUSSUPT-BALLET Pascale	Conseillère conjugale et familiale
GADOUD Arlette	Conseillère conjugale et familiale
LECOMTE Nadine	Conseillère conjugale et familiale
LENOIR Delphine	Médecin
MELLON Delphine	Conseillère conjugale et familiale
MEYROUX Anne	Conseillère conjugale et familiale
MOREL Sandra	Secrétaire administrative
TOTAL	

Annexe 2 - Rapport d'activité du CPEF de Bourgoin-Jallieu

L'équipe est composée de 5 conseillères conjugales et familiales (3,7 équivalents temps plein), un médecin, une secrétaire et un agent d'entretien. Ouvert du lundi au vendredi, il fonctionne en continu, entre 8h30 et 17 ou 18h.

En 2011, nous constatons une augmentation significative de la fréquentation du centre par les plus de 21 ans, passant de 28 % en 2010 à 45 % en 2011.

I - L'activité médicale

Nous constatons une légère augmentation du nombre de consultations, et de l'âge moyen des consultant(e)s. Ceci s'explique par la reconnaissance du savoir-faire et de la disponibilité de notre médecin, l'augmentation du nombre d'IVG Médicamenteuses pratiquées au centre, et la tendance à pallier au manque de gynécologues libéraux. Enfin, le centre est repéré comme lieu proposant la gratuité aux mineurs, non-assurés sociaux et femmes en situation de précarité.

L'IVG médicamenteuse

En pratique, 3 créneaux horaires du médecin par semaine sont réservés aux IVG. En 2011, 70 IVG médicamenteuses ont été réalisées au centre (sur 94 demandes). Nous constatons cette année, **une nette augmentation du nombre d'IVG réalisées au centre, sur la tranche d'âge des 16-21 ans.** Les demandes des mineures sont passées de 12 à 17%. Cette augmentation semble correspondre à l'évolution nationale du nombre de grossesses non désirées chez les mineures.

Les deux principaux motifs de non réalisation des IVGM restent les grossesses supérieures à 7 SA qui sont alors réorientées vers l'hôpital, et le manque de places disponibles au centre.

23% des femmes ne reviennent pas à la visite de contrôle et ce, quel que soit leur âge. Nous constatons un peu moins de 3% d'échec. Globalement, le retour des femmes est plutôt positif.

II- L'activité des conseillères

La contraception

La pilule demeure le moyen de contraception le plus utilisé chez les adolescentes. Malgré les difficultés d'observance, on constate qu'elles sont très peu à envisager un changement de moyen contraceptif. On observe de manière générale, que la contraception, vécue à ses débuts comme une véritable libération par la plupart des femmes, est aujourd'hui perçue de manière très différente et parfois paradoxale. Contrairement à leurs aînées, les jeunes filles envisagent souvent la contraception comme une contrainte, devenue une injonction, elles ont plus de difficultés à se l'approprier.

Le conseil conjugal

Les femmes sont en général à l'initiative de ce premier rendez-vous.

La première verbalisation effectuée, reste les difficultés liées au manque de communication entre les deux partenaires. Le couple conjugal a souvent été mis au second plan suite à l'arrivée des enfants. Parfois, les histoires personnelles liées à des enfances douloureuses viennent également influencer cet espace réservé au couple. Dans ce contexte, les couples peuvent être réorientés de manière individuelle vers d'autres structures.

Les entretiens individuels dits « relationnels »

La demande d'entretiens relationnels peut être spontanée, mise en place à l'issue d'une demande toute autre. Ils peuvent faire l'objet d'un suivi sur plusieurs mois. Il peut s'agir de difficultés rencontrées dans le couple, ou encore dans la relation parents-enfants. Certaines familles ont d'ailleurs été reçues dans ce cadre. Il peut aussi s'agir de problématiques plus larges, pour

simplement « *parler à quelqu'un parce que ça ne va pas* », de difficultés dites « existentielles », évoquant parfois des états dépressifs ou maladies mentales. La réorientation vers un psychologue ou psychiatre est régulière.

III – Les animations

Rencontre avec les établissements scolaires du Nord Isère : le centre a proposé à l'ensemble de nos partenaires travaillant dans les établissements scolaires, une réunion ayant pour objectif principal la mise en commun des besoins et attentes de chacun. La richesse de nos échanges a conforté notre souhait de travailler en étroite collaboration les uns avec les autres, afin d'apporter les réponses les plus adaptées, au public rencontré.

- Les collèges représentent 48 % des animations
- Les lycées d'enseignement général ou professionnel 41 % des animations

La demande principale des établissements scolaires, collèges et lycées, continue à être celle d'une *intervention unique par niveau de classe*.

Parfois, émanant des établissements des demandes de projets spécifiques : par exemple, le Foyer Camille Veyron (jeunes en situation de handicap mental) avec lesquels nous avons travaillé la problématique de leur vulnérabilité et de leur autonomie afin de prévenir les conduites sexuelles à risque.

IV - Partenariat

MDA : La maison des adolescents

Les conseillères effectuent en alternance une permanence hebdomadaire de deux heures dans les locaux de la MDA pour un accueil généraliste. Ce premier entretien peut aboutir à une réorientation vers un accueil spécifique. Dispositif dans lequel 2 conseillères formées à l'approche systémique peuvent être amenées à poursuivre le suivi d'une famille, d'un parent au CPEF.

2 conseillères ont participé aux 5èmes Journées Nationales des Maisons des Adolescents à Grenoble.

Quinzaine pour l'égalité femmes-hommes

Les centres de Bourgoin et Villefontaine se sont inscrits dans ce programme, initié par la région Rhône-Alpes, avec l'outil d'animation « Agir pour un monde non sexiste ».

Deux sessions d'*initiation à l'utilisation de cet outil de prévention* ont été animées (dans le Nord et Sud Isère), par une conseillère de Bourgoin et une autre de Villefontaine.

V – Participation à la vie du mouvement

Pass contraception prévention

Notre centre, acteur sur le terrain, a participé activement à la mise en place du dispositif, notamment dans l'élaboration du guide « Pass contraception à l'usage des professionnels », et à la réflexion autour de la Perm'azur. Pour ce faire, nous avons participé à de nombreuses réunions initiées par le Planning régional, l'AD 38, ou le CGI.

CA et bureau

2 salariées à voix délibératives et 2 autres à voix consultatives siègent au CA. Cela représente un investissement conséquent (238h par an). Par sa présence à ces instances, notre groupe local s'associe aux réflexions et décisions de l'AD. Cette implication nous nourrit et nous enrichit au quotidien, tant dans nos pratiques militantes de conseillères que dans notre travail partenarial.

Plateforme IVG

Le centre est représenté par une conseillère à La Plateforme IVG. En 2011, la mobilisation s'est organisée autour de la défense de l'embauche des médecins pratiquant les IVG, dont la rémunération était remise en question suite à la parution d'un décret. La plateforme s'est mobilisée en sollicitant le soutien d'élus locaux.

IVG délais dépassés

Le nombre de demandes d'IVG en délais dépassés est stationnaire puisque, pour la seconde année consécutive, 11 femmes ont été orientées vers l'étranger. Pour la majorité, il s'agit d'une grossesse suite à un échec de contraception avec une persistance des règles, ralentissant le diagnostic. 9% des demandes concernaient des jeunes filles mineures, 36% pour des jeunes femmes de 20 à 25 ans, 27% de 29 à 30 ans, et 27% de 39 à 43 ans.

Formation de 400H – CCF / Formation FMS

Une conseillère de l'équipe est formatrice depuis 2009. La formation de conseillère conjugale et familiale s'est poursuivie en 2011. S'est ajoutée une formation « Féminin-Masculin-Sexualité », qui s'est déroulée dans le Nord-Isère, animée entre autres, par la conseillère-formatrice du centre.

Planning régional

Une conseillère du centre est secrétaire de la Fédération régionale du MFPF.

Commission Internationale

Une conseillère du centre est investie dans le projet Sénégal, qui compte sur l'AD, en 2011, 3 conseillères.

Université d'été : « Résister et inventer : pourquoi et comment s'engager avec le Planning Familial ». 2 conseillères du CPEF ont participé aux universités d'été, qui se sont déroulées à Paris.

ANCIC à Vannes

2 conseillères ont participé à ce colloque sur 2 jours.

VI – Projets 2012

* **La MFR de la Grive** nous a contactées afin d'organiser en 2012, des réunions d'informations auprès des parents d'élèves sur l'utilisation du Pass contraception.

*** Demandes de permanences dans les établissements scolaires**

Trois établissements ont formulé le même souhait d'intervention du Planning sous forme de permanences régulières, dans leurs locaux, sans pour autant se substituer aux séances d'éducation à la sexualité.

*** Formation « Réduction des Risques Sexuels » et « Contraception- Sexualité- Vulnérabilité »**

Une formation inter-régionale PACA-Rhône-Alpes se déroulera en février, avec la participation de 2 conseillères du centre. Ceci nous permettra d'organiser, par le biais de l'AD 38, des groupes de paroles et des formations de personnels relais, sur notre territoire.

*** Travail sur les quartiers en lien avec l'Atelier Santé Ville**

Le médecin du centre participera à l'ASV où sont rassemblés les différents acteurs sociaux de terrain et représentants des associations des quartiers. L'objectif est de réfléchir ensemble, auprès de public adulte précaire autour de l'accès aux soins, de la santé mentale, des conduites à risques et des addictions.

Parallèlement, nous envisageons de développer un travail avec les quartiers où habite une population « isolée » et précaire qui bénéficie peu de nos actions. Il pourrait s'agir de groupes de paroles, d'antennes ou permanences dans des locaux à caractère sociaux.

* **Mise en place des TROD** : dans le cadre du dépistage du VIH, le médecin et une CCF participent à une formation sur les Test Rapides Orientation Diagnostic (TROD).

DONNEES STATISTIQUES

Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année : 508

Jours d'ouverture et horaires : lundi 9h – 16h30
 Mardi et Jeudi 8h30 – 18h
 Mercredi 8h30 – 17h
 Vendredi 10h30 – 18h

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : 52 semaines

Personnel du CPEF

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2010 (congrés payés inclus)
Médecins	Total : 0.57 ETP	Total : 1039.20 heures
CHEFAÏ Françoise	0.57 ETP	heures
Pharmacien	Total : 0.02 ETP	Total : 36 heures
CHEFAÏ Françoise	0.02 ETP	36 heures
Secrétaires	Total : 1.24 ETP	Total : 2255.25 heures
PANARIN Catherine	0.75 ETP	1367.04 heures
BOURDAIS Agnès	0.12 ETP	224.20 heures
GABORIEAU Emmanuelle	0.13 ETP	236.64 heures
GERMILHAC Stéphanie	0.14 ETP	251.28 heures
WENDENBAUM Métilde	0.10 ETP	176.09 heures
Noms du personnel par fonction	Quotité en équivalent temps plein 35 H (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives annuelles par personne
Conseillères conjugales	Total : 3.7 ETP	Total : 6716.59 heures
BARDEAU Nicole	0.64 ETP	1167.00 heures
CRET Pascale	0.61 ETP	1109.34 heures
GROS Florence	0.84 ETP	1523.04 heures
MACABEO Béatrice	0.70 ETP	1267.67 heures
MARECHAL Laurence	0.81 ETP	1470.04 heures
AMADEI Anne Catline	0.10 ETP	179.50 heures
Autres : Agent entretien	Total : 0.29 ETP	Total : 519.96 heures
CRUTO Maria-Rosa	0.29 ETP	519.96 heures

Nom du médecin directeur :**CHEFAÏ Françoise**.....

Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année : **60h**.....

Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge

	- de 16 ans	16, 17 ans	18, 19, 20, ans	21 ans et plus	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	176	353	395	750		1674

* on ne compte qu'une seule fois les personnes reçues au CPEF même si elles viennent plusieurs fois dans l'année.

I - Activité médicale

Consultations effectuées par un médecin

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 6
Soit 20 heures par semaine Soit 874 heures réellement effectuées sur l'année
- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : 122H
Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires...) : Réunions partenaires : 19H / Animations : 2H / Formation : 36H / Réunions d'équipe : 36H / Supervision : 15H / Divers : 14H

▪ Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par un médecin

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique	476	220
Contraception	622	228
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	464	240
Consultations pré IVG	70	70
Consultations faisant suite à une IVG	54	54
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	47	47
Autres		
Total	1733	859
Autres (entretiens téléphoniques)		

Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin ou une sage-femme de : 1733

Dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 555

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : 205

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 40

▪ Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	333	187	519		1124
Garçons	14	11	6		31
				<i>Total</i>	1155

▪ Situation sociale des consultants médicaux

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	558	499		1057
Non assurés (non ayant droit)	8	17		25
C.M.U.	12	51		63
C.M.U. complémentaire		2		2
A.M.E.		5		5
Non renseigné		3		3
			<i>Total</i>	1155

II - Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : 1521

Dont mineurs : 1023

Dont personnes de sexe masculin : 137

- Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)
(Indiquer le motif principal de l'entretien)

Thèmes	Nombre d'entretiens		
	Femmes	Hommes	Couples
- demande d'information	152	17
- Contraception	1197	133
- IST – SIDA	120	24
- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	587	65
- Grossesse	410
- Autre	11
TOTAL	2477	239

Soit un nombre total d'entretien de conseil : 2716
Dont entretiens destinés à des mineurs : 1826

- Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	196
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	2

Soit un nombre total d'entretien pré et post IVG de : 198
Dont entretiens destinés à des mineurs : 65

III - Récapitulatif des animations (en heures et nombre de séances)

ANIMATIONS				
	2010		2011	
COLLEGES	heures	Nb séances	heures	Nb séances
St Chef	212	40	150	24
Pré Benit	86	18	86	18
Saint Joseph	38	8	39	8
Saint Michel	67	14	140	35
Montalieu	61	10		
LYCEES				
St Jean de Bournay	48	8		
l'oiselet (au centre)	62	13	137	31
l'oiselet	41	12		
Gambetta	75	20	86,5	19
Saint Marc			19,5	2
AUTRES				
MFR Mozas			31	5
MFR La Grive	15	3	15,5	3
SFPA	14	3	4	1
Papothèque	23	5		
Palette	10	2	15,5	3
ISBA	35,5	4	19,5	4
EFMA			74	12
Club Ados IDA			5	1
Centre sportif IDA	16	4		
PJJ			4	1
Journée du 8 mars	57	1	77,5	1
Maison des Ados	144	88	144	96
Clé des champs			4	1
Foyer Camille Veyron			27	8
	1004,5	253	1079	273

Annexe 3 - Rapport d'activité du CPEF de Grenoble Gambetta

I - Le public accueilli

En 2011, le CPEF de Gambetta a accueilli 3022 personnes en entretien et/ou en consultation médicale. Parmi ces personnes, 59 % venait pour la première fois. On constate un nombre moyen de deux visites par personne et par an.

60 % du public accueilli a entre 16 et 21 ans. Nous avons reçu 58 % de collégiens, lycéens et étudiants, 30 % de personnes exerçant une activité professionnelle et 12 % de public précaire (sans activité, chômeur, Rmiste, sans domicile fixe). Il faut noter qu'en 2008, au tout début de la crise économique et financière, le public précaire représentait 7,8 % des personnes venues au CPEF de Gambetta.

II - L'activité des conseillères

Nous sommes organisées de façon à pouvoir répondre dans des délais très courts, voire immédiatement, lorsque les personnes franchissent le pas et se décident à venir jusqu'à nous. Ainsi, nous répondons à de nombreuses demandes d'information. Les thèmes récurrents ont trait à la contraception, l'interruption de grossesse, les IST-VIH, les violences, etc.

Cette mission d'information nous permet d'entretenir des liens permanents avec les professionnels et partenaires associatifs sur toutes les questions liées à la santé des femmes.

Il n'est pas rare que, lors de ces temps d'information individuelle, les personnes expriment un besoin d'être écoutées et accompagnées dans un certain nombre de questionnements plus personnels.

A propos de la contraception, nous pointons encore la fréquence importante des défauts d'information concourant à de mauvais usages de la pilule et/ou du préservatif.

Cette année 2011 a vu une nette augmentation des poses de D.I.U., notamment auprès de la tranche d'âge des 19-21 ans.

La contraception d'urgence est de plus en plus utilisée : + 20 % du nombre des délivrances.

Le nombre des tests de grossesse prescrits est en augmentation constante. 31 % des femmes demandeuses sont sous pilule, ce qui vient souligner la lourdeur d'une contraception au jour le jour ainsi que les défauts d'information. On reste à un pourcentage stable de tests positifs (21 %) et 22 % des femmes concernées sont demandeuses d'un temps de réflexion et d'un accompagnement par une CCF pour éclairer leur décision, quelle qu'elle soit.

52 femmes ont bénéficié d'un accompagnement lors d'une demande IVG médicamenteuse ainsi que 4 femmes pour une demande d'IVG hors délai légal.

Le nombre de dépistages IST-SIDA est en constante augmentation.

En ce qui concerne les entretiens longs, on note une légère diminution. Ce qui nous semble peut-être pouvoir s'expliquer par notre plus grand engagement vers les animations.

Les thèmes majoritairement abordés, lors de ces entretiens, restent, les difficultés familiales, les questions de sexualités, la vie de couple, les questionnements existentiels, les situations de violence.

Il est à noter une demande importante des 15-21 ans ainsi que de la tranche des 36-44 ans et plus.

Enfin, sur les situations de violence, il nous semble important de noter les évocations très fréquentes chez les jeunes de soirées où l'alcoolisation entraîne une baisse de la vigilance pouvant aboutir sur des prises de risques, de la violence. La culpabilité, si présente chez l'agressé, est alors décuplée par la malaise face à l'alcoolisation.

La surveillance, l'enfermement, la contrainte des filles dans certaines familles font partie des situations que nous rencontrons couramment. La mise en place du réseau mariage forcé et le renforcement des liens avec les partenaires sur ce thème nous est d'autant plus indispensable.

III - Activité médicale

En 2011, l'activité du CO Gambetta a été marquée par la restructuration de l'équipe de médecins. Au niveau des consultations, présence d'un médecin tous les jours, avec maintien quotidien d'une permanence d'urgence. Le délai d'obtention d'un rdv oscille entre deux et trois semaines.

En ce qui concerne le nombre de consultations (3297), et le nombre de personnes reçues (1708), l'activité 2011 est similaire à celle de 2010.

- **La contraception par DIU se confirme (+ 180% de poses)**
- **Ainsi que l'augmentation de 122% pour la pose d'implants sous-cutanés.**
- Le nombre de prélèvements vaginaux, et notamment le dépistage des chlamydiae chez les moins de 25 ans, est en nette augmentation, lié au dépistage proposé presque systématiquement.

Par ailleurs, concernant l'IVG médicamenteuse (IVGM) sans hospitalisation qui se pratique dans notre centre depuis 2010, nous avons reçu 52 demandes en 2011, et 40 IVGM, ont été réalisées. Nous œuvrons pour que le nombre de médecins de notre équipe formé à cette pratique augmente. Le travail de partenariat et réseau ville-Hôpital est à améliorer dans l'avenir pour confirmer les liens avec le CHU.

Le Planning est un lieu de consultations, mais aussi un lieu de formation privilégié, notamment pour les stagiaires en DU contraception-ivg-sexualité, et pour les internes en médecine générale.

D'autre part, une formation à l'IVG médicamenteuse sans hospitalisation a été organisée par notre équipe en direction de 3 des 5 centres de santé de l'AGECSA de l'agglomération.

En parallèle de leur activité médicale et de la formation, nos médecins interviennent également, en binôme avec les conseillères, dans les animations d'éducation à la sexualité. L'échange régulier de pratiques entre médecins et conseillères souligne la volonté d'un travail en équipe, et de pratiquer un accueil, une écoute, et une médecine de qualité.

Les animations et permanences extérieures

Le nombre de séances d'animation s'élève, en 2011, à 311 (238 en 2010), ce qui a permis de rencontrer 2332 personnes (1876 en 2010).

L'essentiel de cette activité se fait en direction d'adultes, de lycéens –en particulier dans les lycées professionnels et technologiques- ainsi que de jeunes placés par la justice dans un cadre éducatif ou pénal.

En ce qui concerne le temps passé auprès des adultes, public ne faisant pas nécessairement partie des priorités définies par nos financeurs, il est essentiel de préciser que 65 % de ce temps se trouve être mobilisé par la Maison des Adolescents, à la demande du Conseil général de l'Isère :

- 331 heures passées à la Maison des Adolescents pour 43 séances auprès de 172 personnes.
- 276 heures passées auprès des lycéens pour 87 séances auprès de 954 personnes.

Nous souhaitons souligner l'amorce d'une mutualisation de nos moyens qui a permis un rapprochement avec l'équipe Interquartier à travers des co-animations, ainsi que la prise en charge par le centre Gambetta de rencontres avec des élèves d'établissements initiées par des partenariats de l'équipe Interquartier.

Nous avons également pu intervenir auprès de deux nouveaux collègues qui n'avaient bénéficié d'aucune séance les années précédentes, que ce soit avec nous ou avec d'autres CPEF.

L'objectif féministe est un fil conducteur très important –voire essentiel- de nos séances d'éducation populaire. Nous veillons à éveiller la liberté de choix de chacun. Nous voulons susciter une réflexion sur l'engagement que cela peut nécessiter, sur la remise en question des préjugés et des comportements sexistes et homophobes. Le travail est énorme, il nous paraît comme tout à fait prioritaire face au retour et/ou à la montée de certaines idéologies moralisatrices.

Le Planning Familial, du fait de son histoire et de son implication toujours aussi vive dans les luttes contre les discriminations faites aux femmes, continue à exercer un fort pouvoir d'attraction, nous amenant à être très régulièrement sollicitées par des étudiants de tous les niveaux scolaires pour un accompagnement dans l'élaboration de certains travaux (exposés, mémoires par exemple).

Enfin, nous tenons à mettre l'accent sur notre engagement en tant que mouvement d'éducation populaire, c'est-à-dire dans la défense d'un accès à l'information pour tous et dans un positionnement clair, considérant l'individu comme acteur de son destin personnel et social. C'est ainsi que nous travaillons auprès d'adolescents placés suite à une décision de justice, auprès de jeunes au parcours

scolaire chaotique, auprès de jeunes adultes récemment arrivés en France dans un contexte souvent difficile. Nos actions au sein d'IME, d'IMPRO et d'ESAT restent également prioritaires. Nous avons repris un travail d'accompagnement auprès d'une population confrontée au risque de prostitution. Nous sommes également engagées auprès de populations stigmatisées par leurs origines. Nous continuons, et ce depuis 2009, nos interventions à la prison de Varcès auprès de mineurs en détention provisoire ou en cours de condamnation.

IV - Autres activités

- La cité de la CAF : permanence hebdomadaire d'une conseillère conjugale et familiale au sein de la cité de la CAF.
- Centre social les Alpes : action mensuelle autour de la naissance et de la parentalité, au sein d'une équipe pluridisciplinaire permettant d'avoir un regard croisé et une richesse d'intervention pour un meilleur accompagnement des parents.
- La Maison des Adolescents : sur l'impulsion du Conseil Général de l'Isère et de l'Etat (via l'Agence Régionale de santé), la Maison des Adolescents a ouvert ses portes en 2008. Il s'agit d'une structure proposant un accueil généraliste et un Espace Santé, ces deux espaces travaillant en collaboration étroite. L'équipe est formée de professionnels mis à disposition par leurs employeurs à raison de 7 heures par semaine. Le constat est fait que ce sont les parents qui sollicitent (84 %), les adolescents ne représentant que 9 % des sollicitations directes et les professionnels 7 %. 562 situations ont été traitées en 2011, avec une parité entre garçons et filles, 75 % des jeunes ayant entre 14 et 17 ans. Les motifs énoncés et repérés sont d'ordre familial et scolaire et ont trait à des comportements dits 'inadéquats' par les parents, les professionnels. Les jeunes consultent pour un problème de mal-être et demandent à parler à « quelqu'un ».

V - Perspectives

Inscrite dans les statuts et mise en pratique depuis ses débuts, l'éducation à la sexualité fait partie des fondamentaux du Planning Familial. Les interventions auprès de collégiens, lycéens mais également à de jeunes majeur-e-s : apprentis, jeunes en foyers et structures d'insertion, en situation de handicap doivent être développées en lien avec les collègues de l'Interquartier. L'équipe du Planning Familial Sud-Isère œuvre ensemble à ce projet.

Par ailleurs, nous souhaitons valoriser et promouvoir des interventions suivies, à partir de la construction d'un projet, discuté et travaillé en aval, avec l'appui des différents membres de l'équipe éducative ou accompagnante et inscrit dans un projet d'établissement. Cet engagement leur apporte une vraie cohérence, plus à même de faire évoluer les mentalités et les comportements que des actions ponctuelles.

Le travail de partenariat, toujours riche, doit être continuellement entretenu et développé.

DONNEES STATISTIQUES

Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année : 461

Jours d'ouverture et horaires :

Lundi 9h-19h30

Mardi 12h30-19h30

Mercredi 9h-19H30

Jeudi 9h-19h30

Vendredi 9h-17h30

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : 52 semaines

Personnel du CPEF

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2010 (congrés payés inclus)
Médecins	Total : 1,20 ETP	Total : 2190,60 heures
BLANCKEMANE Mahia	0,12 ETP	214,26 heures
BRUNET-HUMBERT Anne	0,36 ETP	661,98 heures
DENDIEVEL Judith	0,16 ETP	287,77 heures
FINKEL Aurélie	0,18 ETP	324,83 heures
LEHODEY Pierre-Yves	0,10 ETP	195,57 heures
PERRET Nicolas	0,20 ETP	364,21 heures
MIGUET Laure (maternité C Parental)	ETP	1,56 heures
SAULNIER Claire	0,09 ETP	164,42 heures
Pharmacien	Total : 0,04 ETP	Total : 48 heures
LEHODEY Pierre-Yves	0,04 ETP	48 heures
Secrétaires	Total : 2,01 ETP	Total : 3664,73 heures
DURA Carine	1 ETP	1820,04 heures
BOURDAIS Agnès	0,26 ETP	465,57 heures
GABORIEAU Emmanuelle	0,27 ETP	491,40 heures
GERMILHAC Stéphanie	0,29 ETP	521,94 heures
WENDENBAUM Métilde	0,20 ETP	365,78 heures
Conseillères conjugales	Total : 5,31 ETP	Total : 11514,31heures
BASILE Franca	1 ETP	1820,04 heures
CARRIER Christèle	0,56 ETP	1020,46 heures
COIGNET Anne	0,47 ETP	859,03 heures
FOSSARD Lily	0,93 ETP	1687,54 heures
GUILLAUD Bernadette	0,27 ETP	500,01 heures
LETELLIER Marika	0,75 ETP	1372,03 heures
PERILLARD Anne	0,82 ETP	1486,04 heures
POZO Delphine	0,41 ETP	747,92 heures
ROGER Martine	0,15 ETP	269,68 heures
TAFANI Bernadette	0,80 ETP	1452,54 heures
BOURDJAKIAN Véronique	0,04 ETP	67,50 heures
CANS Annie	0,03 ETP	61,51 heures
CRET Pascale	0,08 ETP	139,51 heures
BIANCHINI Isabelle	ETP	6,50 heures
BRENAC Nathalie	ETP	10 heures
ROUGIER Lydie	ETP	14 heures

Nom du médecin directeur : Anne BRUNET-HUMBERT – Pierre-Yves LEHODEY-Aurélié FINKEL
 Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année : 256 heures

Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge

	- de 16 ans	16, 17 ans	18, 19, 20, ans	21 ans et plus	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	175	884	855	1106	-	3022

* on ne compte qu'une seule fois les personnes reçues au CPEF même si elles viennent plusieurs fois dans l'année.

I - Activité médicale

Consultations effectuées par un médecin

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 8
 Soit 38 heures par semaine Soit 1935 heures réellement effectuées sur l'année
- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : 256 h

Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires...):

Réunions : 131 heures

Formations : 57 heures

Animations : 37,5 heures

Rencontre avec les partenaires : 30,5 heures

- Nombre de consultations et d'exams cliniques réalisés par un médecin

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'exams gynéco
Suivi gynécologique	392	235
Contraception	2085	1251
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	607	546
Consultations pré IVG	29	-
Consultations faisant suite à une IVG	21	21
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	106	106
Autres	57	-
Total	3297	2159
Autres (entretiens téléphoniques)	367	

Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin ou une sage-femme de : 3297

dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 1155

dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : 730

dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 17

- Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	526	435	542	-	1503
Garçons	74	57	74	-	205
				<i>Total</i>	1708

- Situation sociale des consultants médicaux

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	1107	492	-	1599
Non assurés (non ayant droit)	12	26	-	38
C.M.U.	16	36	-	52
C.M.U. complémentaire	-	-	-	-
A.M.E.	1	2	-	3
Non renseigné	7	9	-	16

II - Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : 2145

Dont mineurs : 562

Dont personnes de sexe masculin : 192

- Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)
(indiquer le motif principal de l'entretien)

Thèmes	Nombre d'entretiens		
	Femmes	Hommes	Couples
- demande d'information407.....52.....	NON COMPTABILISE
- Contraception1297.....3.....	
- IST – SIDA626.....295.....	
- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles602.....88.....	
- Grossesse598.....2.....	
- Autre47.....2.....	
TOTAL	...3577.....	442...	

Soit un nombre total d'entretien de conseil : 4019

dont entretiens destinés à des mineurs : 402

Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	245
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	27

Soit un nombre total d'entretien pré et post IVG de : 272

dont entretiens destinés à des mineurs : 32

III - les animations

	Etablissements scolaires	Nombre de jeunes vus	Nombre de séances	Total A	Total B	Total C	Total ABC	
Collège	Trièves	6	1	30mn	0	0	30mn	72h45
	Champollion	9	2	2h	0	0	2h	
	Marcel Cuynat	45	5	2h30	1h	0	3h30	
	Charles Munch	40	3	5h	3h	0	8h	
	privé Don Bosco	35	3	5h	1h15	0	6h15	
	La Moulinière	28	2	3h	3h	0	6h	
	International Europole	134	8	24h	20h20	0	44h20	
	Fantin Latour	0	0	0	2h10	0	2h10	
Lycée	technologique Iser-Bordier	17	5	5h30	2h10	0	7h40	276h45
	général Externat Notre Dame	12	4	3h	0	0	3h	
	général et technologique Berges	13	4	4h	0	0	4h	
	général Champollion	278	17	45h	15h45	0	60h45	
	général Mounier	15	4	4h	1h	0	5h	
	professionnel Jean Jaurès	347	23	69h	26h	0	95h	
	général et technologique Argouges	208	19	52h	28h50	0	80h50	
	LPO lycée des Métiers Louise Michel	41	7	9h30	2h	0	11h30	
	général et technologique professionnel Notre Dame des Victoires	8	3	3h	0	0	3h	
	IMT	15	1	4h	2h	0	6h	
Enseignement supérieur	IFTS	4	3	3h	0	0	3h	34h55
	IFSI	30	7	7h15	3h	0	10h15	
	IUT 2	36	5	8h	2h40	0	10h40	
	IEP	4	2	2h30	0	0	2h30	
	Université Stendhal Grenoble 3	10	2	4h30	1h	0	5h30	
	ICM	5	3	3h	0	0	3h	
TOTAL		1340	133	269h15	115h10	0	384h25	

	Etablissements autres que scolaires	Nombre de personnes vues	Nombre de séances	Total A	Total B	Total C	Total ABC	
Jeunes justice/éducatif	Village de l'Amitié	8	2	2h	10h	0	12h	236h30
	MECS Les Carlines	25	4	12h	15h	0	27h	
	SAE La Poterne PJJ	48	8	12h	13h30	23h30	49h	
	CER Villard de Lans	16	3	9h	18h	0	27h	
	Maison d'arrêt de Varcès	90	18	26h	61h	34h30	121h30	
Jeunes en insertion professionnelle	Ecole de la 2ième chance	20	3	7h	2h30	0	9h30	74h50
	CIPPA traditionnel "Prévert"	63	6	18h	23h30	0	41h30	
	CIPPA traditionnel "Vaucanson"	20	2	6h	3h30	0	9h30	
	CIPPA FLE "Argouges"	26	3	8h	6h20	0	14h20	
Jeunes et handicap	IME Daudignon	121	14	38h	38h30	0	76h30	90h
	IMPRO La Batie	16	3	3h45	1h30	0	5h15	
	ESAT SAJ de l'ARIST	0	0	0	8h15	0	8h15	
Autres jeunes	Unis Cité	40	2	6h	3h	0	9h	56h
	CLEPT	38	3	9h	5h	0	14h	
	ITEP	22	8	16h	17h	0	33h	
Adultes	La Maison des Iles	15	1	4h	4h	0	8h	509h45
	L'amicale du nid	11	2	5h	2h45	0	7h45	
	Roms Action	48	8	16h	11h	0	27h	
	Centre Social Les Alpains	144	9	22h30	22h30	0	45h	
	La Cité de la CAF	49	36	72h	19h	0	91h	
	MDA	172	43	172h	159h	0	331h	
TOTAL		992	178	464h15	444h50	58h	967h05	

coordination animations					215h		215h
-------------------------	--	--	--	--	------	--	------

TOTAUX		2332 personnes vues	311 séances	733h30	775h	58h	1566h30
---------------	--	----------------------------	--------------------	---------------	-------------	------------	----------------

Annexe 4 - Rapport d'activité Grenoble Interquartier

Mistral - Abbaye / Jouhaux - Teisseire / Malherbe - Prémol - Vieux Temple

Le centre de planification Interquartier est réparti en 5 antennes sur différents secteurs de Grenoble, dans l'enceinte de structures (Maison des Habitants et Centre de Santé) et aux côtés de professionnels médicaux, sociaux et éducatifs.

Le CPEF est véritablement une structure de proximité, ce qui en fait une particularité, car il est bien question de travailler et recevoir les publics de chaque quartier, y compris les plus précarisés, qui ne viendraient pas spontanément sur les dispositifs CPEF déjà existants.

L'enjeu du travail en réseau est donc primordial. Le partenariat est ici essentiel.

I- Le partenariat

Si les structures MDH et centre de santé, où sont implantées les antennes, sont bien repérées, les CPEF ont besoin régulièrement de montrer et faire valoir leur existence, de rappeler leurs missions, de rencontrer les partenaires, de s'intégrer dans des projets inter-structures. Tout ce travail de rapprochement et de lien en amont ne peut être réduit à des écrits ; il se fait grâce à une présence régulière et du « travail ensemble ». La conseillère conjugale et familiale (CCF), et le médecin rencontrent régulièrement les partenaires locaux pour viser un public qui ne serait pas ou trop peu habitué à la structure MDH et pour l'informer des missions et rôles d'un CPEF.

Notons que ce travail de lien avec de nouveaux partenaires a parfois du mal à se réaliser non par manque de motivation, mais du fait d'un manque de temps. En effet, le temps de travail est très (trop) restreint : entre 5h et 9h hebdomadaires sur site, travail dans lequel il faut englober les accueils individuels, collectifs, les animations scolaires, les réunions d'équipe, les urgences, le travail administratif, etc.

Dans le cadre de nos partenariats réguliers, notons le travail quasi systématique en lien avec la Conseillère en économie sociale et familiale (CESF) de chaque lieu qui a en charge les groupes de femmes et avec lesquels chaque CCF bâtit à sa façon des temps de rencontres et d'échanges. En général, la présence de la CCF (avec la CESF, et parfois avec le médecin lors d'interventions centrées sur une thématique médicale), apporte une libération de la parole sur le vécu et la situation de chacune des personnes, grâce aux capacités d'écoute, aux techniques d'animation et aux compétences autour du champ de la sexualité, de la vie conjugale et familiale, qui sont portés par ces professionnels.

II- Les entretiens de conseil conjugal

160 personnes ont été reçues, pour 344 entretiens.

Motif d'entretien: la grande majorité des entretiens (72%) sont des entretiens d'écoute autour de difficultés personnelles ou conjugales dans la vie relationnelle et affective. Les personnes viennent en général en entretien individuel, mais nous avons également reçu 33 couples.

Ces demandes s'expliquent par l'âge des personnes qui viennent sur les permanences, qui sont d'une façon générale, plus âgée que dans les autres CPEF. La demande est donc différente. De plus, les personnes ont souvent connu le CPEF par d'autres professionnels des différents secteurs (assistants sociaux, éducateurs, médecins, personnels des centres sociaux....) qui les ont orientées sur les CPEF pour une problématique relationnelle ou conjugale.

Nous notons également, ce qui n'est pas nouveau, des problématiques de violence conjugale ou familiale, qui ne sont parfois pas évoquées comme une première demande, mais arrivent à être parlées au fil des entretiens.

Les questions de contraception sont aussi des demandes régulières (environ 40 entretiens)

Nous avons également reçu 15 personnes pour des entretiens préalables à une IVG.

Age des personnes reçues : 34 personnes reçues étaient mineures. Nous continuons à recevoir majoritairement des personnes de plus de 25 ans (et souvent plus). Nous expliquons cela du fait que les plus jeunes se rendent sur d'autres CPEF, à l'extérieur de leur quartier, pour plus de confidentialité. L'antenne Mistral, au sein du centre de santé, a toujours la spécificité de recevoir plus de jeunes personnes que les autres antennes.

Lieu d'habitation : les personnes venant aux permanences habitent la plupart du temps le secteur, elles ont connaissance du CPEF par bouche à oreille ou par un des professionnels médico-sociaux du secteur (d'où la nécessité pour le CPEF d'être repéré par ceux-ci).

Sexe des personnes reçues : nous avons reçu 132 femmes et 28 hommes. Les hommes viennent le plus souvent en couple, et pour ceux qui font une démarche individuelle, il s'agit de difficultés personnelles,

conjugales ou familiales, ou de demandes de d'informations et de dépistage des IST.

D'une façon générale, nous remarquons une légère augmentation du nombre de personnes reçues, ce qui correspond sans doute à un meilleur repérage du personnel du CPEF.

III- Les consultations médicales

- **Antenne Abbaye, Teisseire, Vieux temple** (nécessité de prendre en compte le poste vacant de médecin sur Teisseire depuis mai 2011)

Le motif principal de la consultation médicale

	Abbaye	Teisseire	Vieux-Temple
Premier motif	Suivi gynécologie	Suivi de grossesse	Autres
Deuxième motif	Contraception	Autres	Contraception
Troisième motif	Autres	Suivi gynécologie	Problème gynécologie

Tranche d'âge des consultants

Très peu de jeunes aux consultations : 8 jeunes femmes mineures, 11 femmes entre 18 et 21 ans et 204 femmes de + de 21 ans.

7 hommes ont été reçus en consultation, le plus souvent reçus en couple pour le suivi de grossesse.

Nous notons une réelle difficulté, pour le médecin à assurer, sur son temps de consultation, la gestion administrative, le secrétariat et les déplacements d'une antenne à l'autre, ce qui réduit le temps effectif de consultation.

- **Antenne PREMOL**

L'activité médicale a redémarré fin avril 2011, le poste est resté vacant 4 mois, ce qui a été assez lourd de conséquences. Aujourd'hui encore, l'activité médicale et la fréquentation restent irrégulières, bien que le nombre de consultations ait augmenté au long de l'année. Le public est, comme pour les autres antennes, majoritairement constitué de femmes âgées de + de 30 ans, vivant à proximité du centre, souvent en précarité sociale et familiale. Les motifs principaux des consultations sont la contraception, le suivi gynécologique et aussi le suivi de grossesse. Peu de jeunes fréquentent le centre.

La difficulté que nous identifions d'un point de vue médical est le peu de temps de présence rendant une mauvaise visibilité.

- **Antenne MISTRAL**

L'activité médicale 2011 a augmenté : 719 consultations pour 388 patients. Les moins de 21 ans représentent 13% des consultations ; les hommes près de 10% des patients reçus. Le nombre de consultations liées à la contraception a augmenté (200 consultations), avec 138 renouvellements de pilule, 18 poses d'implants et 15 poses de DIU. Le dépistage des IST est en nette progression : 83 prescriptions sérologie VIH, soit 4 fois plus qu'en 2010, et 66 dépistages VHB/VHC soit presque 10 fois plus qu'en 2011. Ceci est dû à la proposition systématique d'un dépistage. Les grossesses : 98 tests de grossesse ont été prescrits, soit 2 fois plus que l'an dernier. 66 consultations de suivi de grossesse (3 fois plus que l'an dernier), et 15 déclarations de grossesse.

IV- Perspectives 2012

Fin 2011, les équipes (secrétaires et médecins) de 3 centres de santé de l'AGECSA se sont formées à la pratique de l'IVG médicamenteuse hors hospitalisation au Planning Familial. Nous espérons que la mise en place de cette pratique pourra se faire et que le partenariat Centre de santé et CPEF Interquartier sera renforcé sur des structures implantées sur les mêmes quartiers grenoblois.

V- Les animations

- **Les animations scolaires**

Les animations scolaires sont un enjeu fort pour la mission de prévention des centres de planification. Les CCF prennent en charge toute la préparation jusqu'à la réalisation : les rencontres avec les partenaires, l'organisation

des temps d'interventions, le travail sur le contenu et les outils utilisés. Nous intervenons prioritairement au sein des collèges, et selon les possibilités et les demandes, dans les lycées. Mais au vu du temps de travail de chaque CCF sur chaque antenne, nous devons sans cesse privilégier certaines actions ou certaines classes au détriment d'autres.

Nous travaillons d'ailleurs en lien avec d'autres CCF (d'autres équipes ou sur une autre antenne) en binôme sur les groupes, ou pour relayer les demandes auxquelles nous ne pouvons pas répondre. Nous intervenons aussi en binôme avec d'autres professionnels (infirmières scolaires, éducateurs, assistantes sociales scolaires...) ce qui rend le travail riche mais demande plus de préparation. Selon l'âge, il s'agira d'aborder différentes thématiques en fonction des questionnements et des préoccupations des jeunes (puberté, rapports filles/garçon, contraception, informations sur les IST/SIDA, IVG, Violences...) en prenant en compte le caractère sensible des sujets abordés pour certains (image de soi, violences intrafamiliales ou autres, importance de certaines normes culturelles ou religieuses, pornographie...)

▪ **Les animations auprès d'autres groupes**

Nous rencontrons d'autres publics auprès de diverses structures (foyer de jeunes travailleurs, MJC, ESAT, Codase), mais c'est au sein des centres sociaux que le partenariat est le plus régulier. CCF et médecins interviennent régulièrement auprès de groupes d'adultes, en lien avec les professionnels des centres sociaux (groupes d'apprentissage du français et groupes de femmes). Ces temps d'échanges sont co-animés par l'équipe du CPEF et les personnels des Maisons des Habitants (Conseillères en économie sociale et familiale), et nécessitent un temps de préparation important.

Conclusion

Nous ne pouvons que regretter, encore et toujours, les manques de moyens pour le CPEF Interquartier, qui font que les professionnels (médecins et CCF) doivent sans cesse prioriser des actions au détriment d'autres. Nous menons actuellement une réflexion sur les spécificités du CPEF Interquartier, afin d'axer nos missions autour de ces spécificités et de travailler en lien avec d'autres CPEF qui pourraient aussi prendre en charge certaines de nos missions de prévention.

DONNEES STATISTIQUES

Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année : Du lundi au Vendredi de 9H à 12H30 et de 14H à 17h30...557 (MISTRAL) + 338 (CPEF)

Jours d'ouverture et horaires :

Antenne Prémol : Mardi de 9H-13H (depuis le 19/04/2011) et de 14H-17H et Vendredi de 9H-13H

Antenne Abbaye : Lundi de 9H-12H et Vendredi de 13H30-16H30 +Mardi 13h30-17h (janvier à avril)

Antenne Vieux Temple : Lundi et Mardi de 13H30-17H

Antenne Teisseire : Jeudi de 10H-12H et Vendredi de 13H30-17H + vendredi de 9h à 12h (janvier à avril)

Antenne Mistral : Mardi de 14H à 17H et Vendredi de 9H à 12H et de 13H30 à 16H

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : 52 semaines

Personnel du CPEF

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2010 (congés payés inclus)
Médecins	Total : 0,63 ETP	Total : 1 147,58 heures
Diane GUERAUD	0,52 ETP	951,39 heures
Mahia BLANCKEMANE	0,11 ETP	196,19 heures
Secrétaires	Total : 0,11 ETP	Total : 204,68 heures
Agnès BOURDAIS	0,03 ETP	51,73 heures
Emmanuelle GABORIEAU	0,03 ETP	54,6 heures
Métilde WENDENBAUM	0,02 ETP	40,37 heures
Stéphanie ZECCHINON	0,03 ETP	57,98 heures
Conseillères conjugales	Total : 1,38 ETP	Total : 2520,21 heures
BOURDJAKIAN Véronique	0,69 ETP	1261,08 heures
BRENAC Nathalie	0,32 ETP	577,09 heures
POZO Delphine	0,37 ETP	682,04 heures
TOTAL GENERAL	2,13 ETP	3872,47 Heures

Nom du médecin directeur : Diane GUERAUD.....

Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année : 133 Heures

Personnel du CPEF MISTRAL

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2010 (congés payés inclus)
Médecins	Total : ETP	Total : heures
	ETP	heures
Marie Paule SUSCILLON	1 ETP	heures
Judith DENDIEVEL	0,87 ETP	heures
Magali MENDES NOBRE	1 ETP	heures
Dorothea DE SANTIS	1 ETP	heures
	ETP	heures
Pharmacien	Total : 3,87 ETP	Total : heures
	ETP	heures
Secrétaires	Total : 2 ETP	Total : heures
Ursula SAEZ TOLEDO	1 ETP	heures
Fadéla YAHIAOUI	1 ETP	heures

Noms du personnel par fonction	Quotité en équivalent temps plein 35 H	Nombre d'heures effectives annuelles par personne
Conseillères conjugales	Total : ETP	Total : heures
Delphine POZO (tableau ci-dessus)	ETP	heures

Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge - (Hors MISTRAL)

	- de 16 ans	16, 17 ans	18, 19, 20, ans	21 ans et plus	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	2+4=6	9+15=24	12+23=35	235+118=353	2	260+160 = 420

* on ne compte qu'une seule fois les personnes reçues au CPEF même si elles viennent plusieurs fois dans l'année.

1 - Activité médicale

Consultations effectuées par un médecin

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : ...5 1/2 Journées.....
Soit ...15..... heures par semaine Soit392,25..... heures réellement effectuées sur l'année
- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : 170 Heures.....

Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires... : 5 Heures pour rencontres avec les partenaires dans le but de développer l'activité médicale et la connaissance du CPEF + 37,5 Heures d'animation et de préparation d'animations (classes de 3^{ème}, groupes adulte et groupe de femmes) + 10H de réunion + 73,25 Heures d'administratif + 27 Heures de transport +15heures de supervision + 6 Heures de formation + 3 Heures formation/concertation MFPP

Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par un médecin CPEF

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique	120	119
Contraception	100	70
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	62	41
Consultations pré IVG	15	3
Consultations faisant suite à une IVG	0	0
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	67	64
Autres	100	28
Total	461	326
Autres (entretiens téléphoniques)		48

Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par un médecin à MISTRAL

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique	193	90
Contraception	234	
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	72	
Consultations pré IVG	6	
Consultations faisant suite à une IVG		
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	89	
Autres	127	
Total	= 721	
Autres (entretiens téléphoniques)		

Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par un médecin MISTRAL + CPEF

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique	313	209
Contraception	334	70
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	134	41
Consultations pré IVG	21	3
Consultations faisant suite à une IVG	0	0
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	156	64
Autres	227	28
Total	1 182	416
Autres (entretiens téléphoniques)	48	

Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin ou une sage-femme de : 461

dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 10

dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : 7

dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 1

Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin ou une sage-femme pour MISTRAL de : 721

Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin ou une sage-femme pour MISTRAL + CPEF de : 1 182

dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 10

dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : 7

dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 1

- Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	11	16	261	1	289
Garçons				7	7
				TOTAL	296

- Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge MISTRAL

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	41	51	591	2	685
Garçons	1	4	29	0	34

- Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge MISTRAL+ CPEF

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	52	67	852	3	974
Garçons	1	4	29	7	41
				TOTAL	1 015

- Situation sociale des consultants médicaux CPEF uniquement - Hors MISTRAL

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	11	139		150
Non assurés (non ayant droit)	4	12		16
C.M.U.	2	84		86
C.M.U. complémentaire	1	19		20
A.M.E.		3		3
Non renseigné	12	5	1	18

II - Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : 160.

Dont mineurs : 34

Dont personnes de sexe masculin : 28

(Attention, ci-dessus, il faut comptabiliser le nombre de personnes reçues en entretiens de conseil conjugal (entretiens longs) et entretiens pré et faisant suite à une IVG, ne pas compter les entretiens courts)

- Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)
(indiquer le motif principal de l'entretien)

Thèmes	Nombre d'entretiens		
	Femmes	Hommes	Couples
- demande d'information19.....1.....
- Contraception35.....
- IST – SIDA3.....	... 4....
- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles146.....	..8.32.....
- Grossesse9.....2.....
- Autre67.....2.....1.....
TOTAL279.....15.....35.....

Soit un nombre total d'entretien de conseil : 329

dont entretiens destinés à des mineurs : 57

- Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	15
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	

Soit un nombre total d'entretien pré et post IVG de :15

dont entretiens destinés à des mineurs :5

III - Animations

Tableaux de totaux des animations non disponibles

Annexe 5 - Rapport d'activité du CPEF du Moyen Grésivaudan

I – Le public reçu au CPEF de Crolles

Le partenariat mis en place avant l'ouverture a été élargi et montre ses effets puisque c'est par ce biais que la majorité des personnes viennent au CPEF. C'est ensuite le « bouche à oreille » qui fonctionne : ce qui a permis d'augmenter la fréquentation du centre. Les animations collectives continuent d'être une bonne manière de faire connaître le centre. Il est encore récent et beaucoup de jeunes le découvrent à cette occasion. Pour l'instant, les Crollois (28 personnes) sont les plus nombreux à utiliser les services du centre de planification du Grésivaudan. Cependant, si on additionne les personnes venant des communes de Villard Bonnot, Brignoud, Frogès, Le Versoud, communes de la rive gauche de l'Isère, nous arrivons à un total de 33 personnes. Cela nous donne une répartition équilibrée rive droite, rive gauche pour les communes proches du CPEF.

II- Public reçu en entretien de conseil conjugal et familial

Sur cette période, 134 personnes (112 femmes + 22 hommes) sont venues dont 18 en situation de couple pour un total de 264 entretiens. Si le public est majoritairement féminin, il nous semble intéressant de constater que, de plus en plus souvent, les jeunes filles sont accompagnées de leur « copain ». Néanmoins, les problématiques autour de la contraception, de la « pilule du lendemain » et des IVG sont encore bien souvent du ressort des femmes. Lorsque les garçons viennent seuls, c'est le plus souvent pour une demande de test HIV. Nous observons que ce sont des jeunes gens (aucun homme de plus de 30 ans n'est venu se faire dépister). Les couples reçus ont entre 35 et 45 ans et viennent après plusieurs années de vie commune : pour la plupart d'entre eux, la fonction parentale a pris le pas sur la vie conjugale.

Parmi le public, 10.3 % ont moins de 16 ans et sont souvent reçus en urgence suite à des prises de risque lors de leur première relation sexuelle. La tranche d'âge entre 16 et 21 ans représente 53.4 % du public reçu, cela correspond à une population encore scolarisée, ayant bénéficié d'informations lors des animations en milieu scolaire et/ou démarrant une vie sexuelle régulière. 36.3% ont plus de 21 ans. Ce public est en demande d'écoute, d'accompagnement, de soutien face à des situations où il se sent submergé.

La majorité du public est scolarisée (56% collégien-étudiant-lycéen) pour 44% de personnes en vie professionnelle, en recherche d'emploi ou sans activité rémunérée. Nous observons que l'ouverture du CPEF a permis une large fréquentation à un public jeune, ce qui n'était pas le cas avec le CIPC du fait de l'absence de consultations médicales.

Une même personne peut venir avec plusieurs problématiques, ce qui explique un total supérieur de motifs (280) que d'entretiens individuels (116). Nous proposons systématiquement un entretien avec une CCF à toute nouvelle personne, quel que soit le motif de sa venue au CPEF. Au cours de celui-ci, la CCF donne un certain nombre d'informations concernant l'association et son fonctionnement (confidentialité, non jugement, gratuité...), la présentation de la consultation médicale (beaucoup ont besoin d'être rassurées par rapport à l'examen gynécologique), les différents moyens de contraception, les IST, l'IVG, ect.

C'est aussi l'occasion de préciser que les conseillères peuvent être des personnes ressources dans différentes circonstances de la vie.

A - Entretiens individuels de Planification Familiale

Dès l'ouverture, nous avons remarqué que le public avait repéré les missions du CPEF.

Les motifs d'entretiens concernant la contraception, les IST/ Sida et l'IVG sont les plus nombreux (111).

Plusieurs motifs peuvent inciter le public à franchir notre porte. Les principaux motifs qui font venir le public au CPEF pour un premier entretien tournent autour de la contraception, des tests de grossesse, de la pilule du lendemain. La demande de test de dépistage/IST est le motif principal d'entretien que nous avons avec les garçons qui viennent seuls quand ils pensent avoir pris un risque ou, après décision avec leur partenaire, de ne plus utiliser de préservatif. La prise de décision d'une IVG peut faire l'objet de plusieurs rendez-vous qui peuvent être relayés par des entretiens téléphoniques auprès de partenaires (laboratoire, cabinet de radiologie, médecin, hôpital, clinique...). Cet accompagnement est d'autant plus nécessaire auprès d'un public jeune, qui est dans l'obligation de se prendre en charge médicalement souvent pour la première fois. En général, l'IVG effectuée, nous revoyons la femme pour le suivi d'une contraception avec un médecin du CPEF.

B - Entretiens de vie relationnelle et affective

L'assurance donnée de la confidentialité et du non jugement est importante dans la décision de venir se confier à une CCF du CPEF pour un public (82 personnes) habitant des villages où tout le monde se connaît.

Après un temps de mise en confiance, les difficultés (66) peuvent être dites.

Ce sont le plus souvent des entretiens d'aide par rapport à une prise de décision dans la vie relationnelle et affective : comment dire « non » à ce qui ne convient plus ? Rester ? Partir ?

Nous avons fait le choix d'identifier les entretiens où la violence était nommée de manière explicite dès le premier entretien (16). Cependant, la proportion de femmes, de tous âges et de toutes conditions, nous faisant part de leur vécu de violences au bout de plusieurs entretiens est importante. Cela nous conforte dans la nécessité de créer un réseau de professionnels pour lutter contre les violences conjugales et intra-familiales.

Pour notre part, les notions de stéréotypes, de préjugés et de discriminations concernant le masculin et le féminin sont toujours placés au cœur de notre activité que ce soit en entretien ou en animation.

C - Entretiens autour de la demande d'information

Ce sont le plus souvent des jeunes (41 personnes) qui viennent de manière spontanée aux heures d'ouverture, à la recherche d'informations. Ils viennent suite aux animations scolaires où ils reçoivent l'information. Ils peuvent ensuite poser leurs questions individuelles sur la sexualité à une conseillère. Nous recevons aussi des adultes qui se présentent spontanément, ou envoyés par nos partenaires.

D - Entretiens de couple

Le couple trouve au centre de planification un espace où il peut travailler sur le lien et ses problématiques. Le positionnement de neutralité et de non-jugement de la conseillère permet de mettre en mots le malaise existant dans le couple et de réduire l'agressivité et les tensions. Bien souvent, la demande vient de l'un des deux et l'autre suit. Les attentes de l'un et de l'autre peuvent être différentes et les problèmes autour de la communication sont récurrents. Dans ce cas, le rôle de la conseillère est de leur permettre d'évacuer les non-dits accumulés car le fait d'avoir la possibilité de mettre des mots sur le vécu peut prévenir certaines situations de violence (coups pour retenir l'autre, harcèlement téléphonique, chantage par rapport aux enfants...). Les entretiens seront une aide pour vivre leur séparation dans le maximum de respect mutuel possible car ils restent, ensemble, les parents de leurs enfants.

III – Public reçu en consultation médicale

L'équipe médicale du CPEF de Crolles est composée de 2 médecins qui assurent 36 heures de consultations mensuelles. Au Planning Familial de Crolles, 220 consultations médicales ont été effectuées en 2011 pour 127 patients. Une grande majorité de femmes ont été reçues lors de ces consultations (94%). Les plus de 21 ans ont été les plus nombreux à consulter. 42% des patients étaient des mineurs, le plus fréquemment entre 16 et 17 ans.

Les hommes ont consulté essentiellement dans le cadre d'un dépistage. Lors d'une consultation plusieurs problématiques peuvent être soulevées. La contraception reste le premier motif de consultation des femmes. Lors des consultations médicales il est évalué si un dépistage est nécessaire, il a été prescrit ou réalisé dans quasiment 20% des consultations; il concerne toutes les tranches d'âge. 25% des femmes ont demandé entre autres un suivi gynécologique, elles avaient en général plus de 21 ans. Des problèmes gynécologiques ont pu être évoqués lors de 11% des consultations. Une demande d'Interruption volontaire de Grossesse a été réalisée par 17 patientes. Ces demandes concernent des femmes mineures (5) ou majeures(12). L'examen gynécologique n'étant pas systématiquement nécessaire, il a été réalisé dans 22% des consultations (suivi, problème gynéco, dépistage...). Parmi les femmes qui ont consulté, certaines subissaient des violences. Elles se trouvaient dans des situations de grande précarité sociale et financière.

La majorité des consultants sont dans le cursus scolaire, collégiens, lycéens ou étudiants. Leurs consultations ont été généralement prises en charge par le CPEF. Cependant 28% des consultants étaient salariés parfois en situation de précarité comme en atteste la discordance entre le nombre de salariés et les modes de paiement. L'année 2011 a été la première année complète après l'ouverture du centre en novembre 2010. Les consultations médicales suivent l'augmentation progressive de notre activité.

IV- Les animations

107 animations ont eu lieu en milieu scolaire pour 1574 personnes présentes.

	Nombre d'animations	Nombre de filles/femmes présentes	Nombre de garçons/hommes présents
En école	12	19	17
En collège	59	371	369
En lycée	19	226	204
En extra -scolaire	17	237	131
Totaux	107	853	721

Remarque : Les classes de 4^{ème} du collège de Crolles ont bénéficié de 2 séances pendant l'année scolaire sur des thèmes différents. Le nombre de filles rencontrées en collège est de 282 et le nombre de garçons de 287. Avant l'ouverture du CPEF, le champ d'intervention de la CCF se limitait à la commune de Crolles, initiatrice du projet et signataire d'une convention avec le MFPP. Ainsi un partenariat étroit s'était construit avec l'école « Cascade », le collège Simone de Beauvoir et l'espace culturel Paul Jargot.

Cependant la conseillère pouvait intervenir au lycée de Villard-Bonnot lycée de secteur pour les Crollois.

Suite à l'ouverture de nouveaux partenariats ont pu voir le jour avec :

- Le Collège Belledonne de Villard-Bonnot
- Le Collège du « Grésivaudan » de St-Ismier
- La mission locale Crolles
- La maison familiale et rurale de Crolles
- Le centre social de Brignoud
- Le service culturel de la mairie de Froges

Par ailleurs, le personnel du CPEF du Grésivaudan a eu le souci, depuis son ouverture, de faire connaître ses missions sur le territoire du Grésivaudan dans l'objectif de développer de nouveaux partenariats pérennes

V - Animations scolaires

A - Education à la sexualité et à la vie affective

Ces animations entrent toutes dans le cadre du programme du « Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté » de chaque établissement dans lequel CPEF du Grésivaudan intervient.

➤ Au collège Simone de Beauvoir de Crolles :

- Les six classes de 4^{ème} ont pu bénéficier, en demi-groupes, d'une séance pendant l'année scolaire.

Ces séances ont été préparées et animées par les conseillères conjugales et un médecin du CPEF en étroite collaboration avec l'infirmière du collège. Le thème choisi était les relations filles/garçons, ce qui a permis aux élèves de se questionner sur les stéréotypes de genre mais aussi aux conseillères de donner des informations en fonction des questions posées.

- Les six classes de 3^{ème} se sont déplacées et les interventions ont eu lieu à l'intérieur du CPEF.

Le choix était de faire connaître, à tous les élèves de 3^{ème} le CPEF, ses missions et les personnes qui y travaillent. Il a donc été proposé aux élèves une visite du CPEF par petits groupes avec une conseillère conjugale et familiale et un médecin, suivie d'un regroupement où des réponses ont pu être apportées sur les questions concernant la contraception, l'IVG, les IST.

➤ Au collège Belledonne de Villard Bonnot :

Pour deux classes, les conseillères conjugales et familiales, en binôme avec un membre de la communauté éducative du collège (infirmière ou professeur volontaire), ont animé des séances qui permettaient un dialogue entre les filles et les garçons sur les représentations véhiculées par les uns et par les autres et qui peuvent nuire à la relation fille/garçon.

➤ Au lycée Marie Reynoard de Villard-Bonnot :

L'ensemble des classes de 2^{nde} ont eu une animation par demi-classe. Les débats ont été animés par l'infirmière de l'établissement et une conseillère conjugale à partir de phrases toutes faites sur des idées reçues concernant la relation garçons/filles. Puis un temps a été réservé pour donner des informations sur les différents moyens de contraception, les IST, la contraception d'urgence.

➤ A l'école « La Cascade » de Crolles :

C'est à partir de l'observation du comportement de leurs élèves que les professeurs des écoles ont fait une demande d'animation sur la puberté au CPEF du Grésivaudan. Les élèves de CM2 et de la classe de CLISS ont pu bénéficier de deux séances en groupe non mixte où toutes les questions sur les transformations du corps à l'adolescence ont pu être abordées avec deux conseillères conjugales et familiales.

B - Actions de prévention

Prévention des conduites à risques

➤ **Au lycée Marie Reynoard de Villard-Bonnot**

Les élèves des classes de 1^{ère}, ont pu participer à un « théâtre forum » animé par un comédien choisi par l'établissement. Deux conseillères conjugales et familiales du CPEF étaient présentes pour apporter des informations complémentaires sur la transmission du virus, la maladie, l'évolution des traitements, les lieux de proximité, où aller en cas de doute.

➤ **Avec toutes les classes**

Un temps a été banalisé entre 12H et 14H, pour tous les élèves du lycée dans le hall du lycée. Les conseillères conjugales ont installé un stand avec affiches, plaquettes d'information, préservatifs, près de l'entrée de la cantine et se sont tenues disponibles pour donner des informations et échanger avec les lycéens volontaires de tous les niveaux.

Prévention des violences

➤ **Au collège Belledonne de Villard Bonnot**

Pour 2 classes de 4^{ème} les conseillères conjugales et familiales ont été sollicitées afin d'animer l'exposition « Dis non à ta violence » avec l'équipe éducative. Ce support a permis d'échanger concrètement sur cette thématique et de faire émerger des expériences vécues à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement, de débattre et de rappeler la loi.

➤ **Au collège Simone de Beauvoir de Crolles :**

A partir de l'exposition, « les sentiers de la guerre ou comment l'éviter », les conseillères conjugales en lien étroit avec l'équipe éducative, ont pu proposer à tous les élèves de 6ème, par petits groupes, un parcours de réflexion de deux heures sur des situations de la vie quotidienne qui pouvaient occasionner des insultes ou de la violence verbale. L'équipe éducative a observé que les insultes sur le physique étaient souvent à l'origine des bagarres » dans la cour, aussi, nous a-t-elle sollicitées. Avec toutes les classes 4^{ème}, nous avons construit et animé des ateliers « image de soi, regard des autres », où étaient interrogées l'identité, la confiance, l'estime et l'affirmation de soi et comment elles intervenaient dans les relations avec les autres.

➤ **La Maison Familiale et Rurale de Crolles**

Une première rencontre a eu lieu au mois de juillet avec l'ensemble de l'équipe éducative. L'établissement nous a sollicité pour un projet qui se déroulera sur l'année scolaire 2011/2012 autour des conduites à risques avec une classe de CPA (Classe Préparatoire à l'Apprentissage).

VI- Animations autres que scolaires

➤ **A la demande de la commune de Frogès**

Le CPEF a été sollicité par l'élue à la culture de la ville de Frogès pour une animation autour du 8 mars, sur la journée internationale des femmes. Cette exposition s'intitulait « Comment ça va, l'amour ? ». Elle a été présentée sur trois après-midi. Elle permettait un débat sur les droits des femmes, sur les différentes facettes de l'amour et sur l'exigence de la société vis-à-vis des femmes en matière d'esthétique et d'apparence.

➤ **A la demande de la Mission Locale du Grésivaudan**

En accord avec la Directrice de la Mission Locale et son équipe, nous sommes intervenues par le biais de permanences. Nous avons pu nous présenter aux jeunes adultes, qui par la suite sont venus pour des entretiens et/ou des suivis gynécologiques. Ce dispositif nous a permis d'appréhender un public en difficulté. A partir de septembre 2011, nous avons instauré une permanence un mardi après-midi par mois dans les locaux de la Mission Locale.

➤ **A la demande de l'Espace Paul Jargot de Crolles**

Deux temps d'animation autour d'un débat à partir du spectacle « LB 25 », abordant le thème délicat de la prostitution et du spectacle « le Frichti de Fatou » en direction d'un public scolarisé.

➤ **A la demande du Centre Social de Brignoud**

Une animation en direction d'un public adolescent a eu lieu au centre social, autour du 1^{er} Décembre, à partir d'une exposition sur le SIDA empruntée à l'ODPS. Cela a été l'occasion pour eux de vérifier leurs informations et de débattre sur la prise de risques.

DONNEES STATISTIQUES

Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année : 196 demi-journées
(fermeture semaine 52 et fermeture les mardis entre les semaines 38 et 35)

Jours d'ouverture et horaires : Ouverture au public :
Lundi de 9 h à 13 h – Mardi de 13 h à 17 h – Mercredi de 13 h à 19 h – Jeudi de 13 h à 17 h

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : 51 semaines (fermeture semaine 52)

Personnel du CPEF

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2011 (congés payés inclus)
Médecins	Total : 0,4 ETP	Total : 731,74 heures
CAILLIS Magali	0,21 ETP	382,93 heures
MANFREDI Caroline	0,19 ETP	348,81 heures
Pharmacien	Total : 0,01 ETP	Total : 24 heures
MANFREDI Caroline	0,01 ETP	24 heures
Secrétaires	Total : 0,71 ETP	Total : 1300,38 heures
CANNIE Anne-Sophie	0,49 ETP	890,48 heures
BOURDAIS Agnès	0,06 ETP	103,46 heures
GABORIEAU Emmanuelle	0,06 ETP	109,20 heures
GERMILHAC Stéphanie	0,06 ETP	115,96 heures
WENDENBAUM Métilde	0,04 ETP	81,28 heures
Noms du personnel par fonction	Quotité en équivalent temps plein 35 H	Nombre d'heures effectives annuelles par personne
Conseillères conjugales	Total : 1,89 ETP	Total : 3447,91 heures
BRUYERE Anne	0,80 ETP	1458,46 heures
CANS Annie	0,55 ETP	1007,96 heures
HEILLIETTE Nadine	0,54 ETP	981,49 heures

Nom du médecin directeur : MANFREDI Caroline

Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année : 69 heures

Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge

	- de 16 ans	16, 17 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et plus	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	29	69	49	96	-	248

* on ne compte qu'une seule fois les personnes reçues au CPEF même si elles viennent plusieurs fois dans l'année.

I - Activité médicale

Consultations effectuées par un médecin

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine :

✓ Du 1^{er} janvier 2011 au 31 août 2011 : 3 demi-journées

Lundi de 9h à 13h – Mercredi de 13h à 19h – Jeudi de 13h à 17h soit 14 heures/ semaine

✓ Du 1^{er} septembre 2011 au 31 décembre 2011 : 1 demi-journée

Mercredi de 13 h à 19 h soit 6 heures par semaine

Soit 359 heures réellement effectuées sur l'année

- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) :

Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires...) : Temps d'Equipe = 69 heures / Formation = 8 heures / Rencontre Labo = 1.5 heure /

Rencontres Partenaires = 16,5 heures / Animation = 18 heures / Administratif = 45.5 heures / Supervision = 10 heures / Pharmacie = 24 heures.

- Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par un médecin

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique	32	24
Contraception	130	4
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	26	17
Consultations pré IVG	18	0
Consultations faisant suite à une IVG	0	0
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	11	4
Autres	3	2
Total	220	
Autres (entretiens téléphoniques)	27 appels	

Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin de : 220 consultations
dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 92 (23 de -16ans et 69 de 16/17ans)
dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : 67
dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 5

- Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	48	23	45	1-	117
Garçons	6	2	2	-	10
				-	127

- Situation sociale des consultants médicaux (10 Hommes et 116 Femmes)

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	4	35	-	39
Non assurés (non ayant droit)	78	7	-	85
C.M.U.	3	-	-	3
C.M.U. complémentaire	-	-	-	
A.M.E.	-	-	-	
Non renseigné	-	-	-	127

II – Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : 134 personnes dont 9 couples
 Dont mineurs : 44 mineurs (12 personnes de moins de 16 ans/ 32 personnes de 16 et 17 ans)
 Dont personnes de sexe masculin : 12 personnes de sexe masculin dont 8 mineurs
(attention, ci-dessus, il faut comptabiliser le nombre de personnes reçues en entretiens de conseil conjugal (entretiens longs) et entretiens pré et faisant suite à une IVG, ne pas compter les entretiens courts)

- Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)
(indiquer le motif principal de l'entretien)

Thèmes	Nombre d'entretiens		
	Femmes	Hommes	Couples
- demande d'information	40	1	-
- Contraception	69	2	-
- IST – SIDA	15	11	-
- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	68	4	31
- Grossesse	1	0	-
- Autre	16	0	6
TOTAL	209	18	37

Dont entretiens destinés à des mineurs : **69 mineurs**

Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	12
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	1

Soit un nombre total d'entretien pré et post IVG de : 13
dont entretiens destinés à des mineurs : 2

Annexe 6 - Rapport d'activité du CPEF d'Eybens

Le bilan de l'année 2011 du centre de planification et d'éducation familiale d'Eybens montre, comme les deux années précédentes, des chiffres à peu près constants et des activités reconduites d'une année sur l'autre.

Le nombre de personnes reçues en entretien ou en consultation au centre de planification, en ne comptant qu'une seule fois les personnes, même si elles viennent plusieurs fois dans l'année, est de 211 personnes. Ce chiffre, en légère baisse par rapport à 2010 (264) peut en partie s'expliquer par l'absence de médecin en janvier 2011. Cette constatation est à mettre en rapport avec la difficulté pour les centres de planification et en particulier ceux du Planning Familial, pour trouver des médecins désireux de s'investir sur ces missions. Il est important de souligner que l'arrivée d'Anne Brunet au centre en février a été un soulagement, car un centre de planification sans médecin ne peut pas fonctionner.

Le public est toujours aussi féminin, avec 86% de femmes, mais ce sont elles aussi qui sont venues moins nombreuses cette année: le nombre d'hommes était de 28 en 2010 et 29 en 2011. Le public masculin se retrouve principalement dans les entretiens liés à des difficultés de couple ou des problèmes existentiels et quelques-uns pour des tests de dépistages des infections sexuellement transmissibles ou des demandes d'information. 76 personnes étaient déjà venues au centre. Parmi ces personnes, quelques-unes ont poursuivi les entretiens de conseil conjugal commencés en 2010. Pour un grand nombre d'entre elles, il s'agit plus certainement du suivi gynécologique et notamment de la contraception. 135 nouvelles personnes, cela peut sembler satisfaisant. Mais dans le cadre d'un centre ouvert depuis bientôt quatre ans, l'accroissement attendu n'a pas été au rendez-vous. Le fait que le chiffre de personnes reçues ait baissé entre 2010 et 2011 n'est pas de bon augure. Il aurait semblé plus juste que le public augmente encore davantage. Contrairement à ce qui avait été imaginé l'an dernier, le public d'Echirolles ne s'est pas déplacé en plus grand nombre au centre de planification (26 personnes en 2010, 25 en 2011). Les animations effectuées sur cette commune ne suffisent pas à faire venir les personnes. Les jeunes vont certainement plus au centre-ville de Grenoble qu'à Eybens. C'est un réel problème pour le centre d'Eybens car Echirolles n'ayant pas de centre de planification, il semblait important de toucher ce public. La localisation du centre n'est sans doute pas assez à proximité d'Echirolles.

I - Activité médicale

L'activité médicale a baissé en 2011. La médecin directeur du centre depuis son ouverture, Laure Miguet, a été en congé maternité, puis parental dès le mois de janvier jusqu'en décembre. Anne Brunet l'a remplacée de février à juillet en gardant les trois plages de consultations. Mais à partir de septembre, la médecin n'a été présente qu'une après-midi par semaine (5h).

Concernant le motif principal de consultation des patientes, le premier d'entre eux, reste la contraception avec 139 consultations sur les 206 qui ont été effectuées par la médecin au centre en 2011. La pilule est sans conteste le moyen contraceptif le plus demandé avec 103 demandes de renouvellement ou changement de pilule et 35 premières demandes de pilule. Ces premières demandes touchent des jeunes filles de 13 à 21 ans. La majorité d'entre elles ont entre 16 et 18 ans. L'implant est aussi un moyen contraceptif, à moindre échelle, demandé et posé au centre (11 poses sur 2011, chiffre à peu près équivalent (12) à celui de l'an dernier.

Le deuxième motif de consultation concerne les examens et notamment la sérologie HIV. Ces tests touchent généralement les jeunes de 16 à 21 ans, suite à un rapport non protégé ou bien parce qu'ils s'installent dans une nouvelle relation. Certains viennent aussi chercher une ordonnance mais ne vont pas au bout de la démarche (29 résultats enregistrés sur 54 prescriptions). Les sérologies autres que VIH sont principalement l'hépatite B et le chlamydia. La médecin et l'ensemble des médecins du Planning Familial vont vers un dépistage systématique du chlamydia pour les jeunes femmes sexuellement actives de moins de 25 ans.

Par rapport au test de grossesse, l'âge moyen est autour de 19 ans. Sur les 44 prescriptions, 31 résultats ont été enregistrés dont 29 négatifs et 2 positifs (avec demande d'IVG par la suite). Le nombre de tests de grossesse est passé de 74 en 2010 à 44 en 2011. Par contre celui de la sérologie

HIV a été plus important en 2011 (54 contre 45 en 2010). La médecin a suivi trois personnes enceintes au centre en 2011. Ce chiffre est aussi en baisse par rapport à 2010. De même, les entretiens pré-IVG concernaient en 2010, 18 personnes majeures et 4 mineures, en 2011, il n'y a eu que 11 entretiens pré-IVG pour des majeures seulement. Apparemment tous les secteurs de l'activité médicale ont connu une baisse en 2011 (excepté une légère hausse de la demande de sérologie HIV), à mettre en parallèle avec la baisse du public laquelle est une réalité pour l'ensemble de l'activité. Les conseillères conjugales et familiales participent à cette activité médicale, avec l'aval de la médecin. Durant l'année 2011, elles ont réalisé 66 entretiens sur la contraception et 11 entretiens pré IVG. Elles ont traité 17 demandes de sérologie HIV, 22 demandes d'information. 9 des 11 entretiens pré-IVG ont été faits à deux, la médecin et une conseillère. Cette approche semble convenir aux personnes et leur apporter une prise en compte encore plus globale, permettant d'avoir, à la fois, des réponses plus médicales sur l'IVG si la demande est présente, et une écoute pouvant aboutir à un suivi (ce qui n'a pas été le cas : aucun entretien n'a fait suite à une IVG).

II - Activité entretien

L'activité entretien concerne les entretiens de conseil conjugal et familial, entretiens longs qui concernent des difficultés sexuelles, problèmes familiaux et difficultés personnelles. Au centre de planification d'Eybens, les entretiens ont été, cette année, plus nombreux avec des couples (plus de la moitié des demandes). 61 entretiens de couple ont été réalisés contre 47 entretiens individuels. En 2010, 26 entretiens de couples avaient été faits. Ce chiffre a plus que doublé en 2011. Certains couples ont poursuivi le travail engagé en 2010 et d'autres nouveaux se sont présentés dans le cours de l'année.

De plus, les entretiens individuels ont touché plus d'hommes que de femmes (27 entretiens hommes contre 20 entretiens femmes). Tous ces chiffres correspondent au nombre total d'entretiens. Certaines de ces personnes sont venues plusieurs fois. L'un d'entre eux s'est présenté 19 fois au centre pour des problèmes existentiels puis a arrêté son suivi. Certains couples sont venus une quinzaine de fois. Les difficultés sexuelles comme les problèmes relationnels entre parents et enfants sont peu abordés par les personnes au centre de planification.

De la même façon, les violences conjugales sont peu évoquées dans un lieu qui semble peu identifié pour traiter de ce sujet. Cela touche une population de plus de 35 ans, installée en couple, de milieu socio-professionnel moyen/élevé. Le nombre d'entretiens de conseil conjugal et familial n'a presque pas bougé entre 2010 et 2011, de 97 à 108. Il n'y a pas eu de baisse mais pas non plus d'augmentation majeure.

III - Activité animation

Le nombre d'animations réalisées est de 139. Pour cela, les conseillères et la médecin du centre sont intervenues 156 fois au total. Les animations scolaires représentent environ 80% de l'activité de prévention collective. 60% des animations sont faites à 2 intervenants dont 61% avec des personnes autres que CCF. Un travail de partenariat et de préparation est vraiment engagé avec les personnes faisant la co-animation avec les CCF.

Les animations scolaires engagées l'année dernière dans les différents établissements ont toutes été reconduites en 2011. Le total de ces animations est de 111. Il a varié, non pas par une diminution des établissements rencontrés mais par des modes d'intervention différents (une ou deux interventions), avec des classes vues en classe entière ou en demi groupe et des situations de suppressions de classes dans certains établissements. Sur ce temps, les deux CCF du centre sont intervenues 127 fois au total dont 53 fois seules, 28 fois à 2 CCF et 32 fois en partenariat avec les infirmières, les professeurs ou les éducateurs/trices. Cela représente une moyenne de 4 à 5 animations scolaires par semaine pour le centre de planification pendant cette période. Malgré le travail de partenariat et les aménagements horaires avec les établissements scolaires, 40% de ces animations sont encadrées par une seule conseillère. Un cadre plus précis a été proposé aux structures scolaires et a fait prendre en compte aux principaux adjoints, les contraintes de travail des CCF et la possibilité d'inscrire les interventions dans le cadre d'autres disciplines scolaires, que les seuls cours de SVT. Les questions de sexualité, de relations filles/garçons, sont des thématiques transversales qui s'inscrivent dans un projet global d'établissement.

Le collège les Saules est un lieu où les conseillères ont mis en place un travail suivi tout au long des quatre années de collège. Un élève rentrant en 6^{ème} aborde les questions liées à la puberté avec les CCF, puis revoit ces personnes en 5^{ème} pour parler des relations filles/garçons. En 4^{ème}, le lien est fait avec les professeurs de SVT pour intervenir sur la contraception, qui est au programme cette année-là et le cycle se termine en 3^{ème}, par la visite du centre de planification. L'infirmière, la principale adjointe et les professeurs de SVT, sont associés à ce projet. Grâce au partenariat engagé avec les acteurs jeunesse de la ville d'Eybens, une action s'est construite sur « les relations entre pairs au collège » à l'aide du théâtre forum. Ce travail engagé depuis deux ans se poursuit, se réfléchit, s'enrichit afin de créer un réel projet où tous les acteurs : élèves, professeurs, surveillants, acteurs jeunesse de la ville et CCF s'impliquent et améliorent l'espace de vie qu'est le collège. La reconduction de la participation de l'intervenant extérieur, ici l'animateur du théâtre forum, permet aussi de poursuivre le travail et la réflexion en bénéficiant de l'expérience des années précédentes. On constate cependant une implication plus fragile des professeurs à cause de conditions de travail de plus en plus difficiles pour eux, des temps d'intervention de CCF où des jeunes « sans cadre » chahutent et un problème renforcé par la disparition de la mixité sociale dans beaucoup d'établissement dont celui des Saules. Le travail d'animation des CCF est à adapter, à réfléchir, à construire, face à ces évolutions de la société.

Pour les animations autres que scolaires, deux actions se démarquent par l'implication d'une conseillère et la fréquence de sa participation: Ricochet, lieu d'accueil parents-enfants et « Images de femmes », groupe de femmes. Avec la conseillère en économie sociale et familiale du centre social, la CCF anime le groupe femmes qui se retrouve une fois par mois. Le centre de planification est présenté avec la médecin toutes les années et l'implication de la CCF permet une approche différente et complémentaire à celle de la CESF.

Depuis octobre 2011, une nouvelle action collective a été mise en place à l'initiative du CCAS d'Eybens. Une professionnelle des différents équipements de la ville est présente à chaque distribution de la banque alimentaire. Une CCF a été sollicitée pour participer à ce travail de partenariat. Une trentaine de personnes, en majorité des femmes, ont été rencontrées. La conseillère a présenté le centre, orienté vers les consultations médicales, parlé et discuté des préoccupations du moment.

Conclusion

Il apparaît que les activités d'un centre de planification et d'éducation familiale, comme mentionnées dans les conventions de partenariat, sont réalisées :

- consultations médicales,
- diffusion d'informations et actions individuelles et collectives de prévention,
- entretiens de conseil conjugal et familial,
- entretiens préalables et faisant suite à l'interruption volontaire de grossesse.

Tout cela se construit notamment en partenariat avec les services municipaux de la ville d'Eybens concernés et d'autres structures locales, que ce soit en direction des jeunes ou des adultes. Mais, par rapport au volume d'activité demandé dans ce centre, en fonction du nombre de postes pourvus, des spécificités du centre et de certains indicateurs, la marge entre l'estimation et le réel est importante, principalement au niveau des consultations médicales :

- | | |
|-----------------------------------|---------------|
| ▪ estimation : 1000 consultations | réalisé : 206 |
| ▪ estimation : 350 entretiens | réalisé : 238 |
| ▪ estimation : 150 animations | réalisé : 139 |

Se pose la question de la fréquentation du centre de planification au niveau médical par rapport aux autres centres, car même avec trois plages de consultations, les chiffres de 2011 ne sont pas ceux qui étaient attendus (339 consultations en 2010 avec la même évaluation).

De plus, l'année 2012 a commencé comme a démarré et fini 2011 ! La médecin, Anne Brunet est, elle aussi, partie en congé maternité en janvier. Une autre médecin, Amélie Boismain a pu la remplacer sans interrompre les consultations. Par contre, il n'y a toujours qu'une plage de consultations par semaine, le lundi après-midi de 14h à 19h.

DONNEES STATISTIQUES

Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année : 182

Jours d'ouverture et horaires : lundi 14h-19h
 mardi 14h-17h
 mercredi 14h-19h
 jeudi 14h-17h

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : 47

Personnel du CPEF

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2010 (congés payés inclus)
Médecins	Total : 0.25 ETP	Total : 461.25 heures
Brunet Humbert Anne	0.25 ETP	454.60 heures
Miguet Laure	ETP	7.01 heures
Pharmacien	Total : 0.01 ETP	Total : 12 heures
Brunet Humbert Anne	0.01ETP	12 heures
Secrétaires	Total : 0.82 ETP	Total : 1494.88 heures
Belkaraouia Najat	0.5 ETP	909.96 heures
Bustos Marie-José	0.1 ETP	174.99 heures
Bourdais Agnès	0.05 ETP	103.46 heures
Gaborieau Emmanuelle	0.06 ETP	109.20 heures
Germilhac Stéphanie	0.06 ETP	115.99 heures
Wendenbaum Métilde	0.4 ETP	81.28 heures
Noms du personnel par fonction	Quotité en équivalent temps plein 35 H (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives annuelles par personne
Conseillères conjugales	Total : 1,60 ETP	Total : 2911.92 heures
Estelle Bois	0,80 ETP	1455.96 heures
Michèle Hiardot	0,80 ETP	1455.96 heures

Nom du médecin directeur : Laure Miguet en congé maternité et congé parental en 2011
 Remplacée par Anne Brunet Humbert

Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année : 36h

Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge

	- de 16 ans	16, 17 ans	18, 19, 20, ans	21 ans et plus	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	19	33	50	109	0	211

* on ne compte qu'une seule fois les personnes reçues au CPEF même si elles viennent plusieurs fois dans l'année.

1 - Activité médicale

Consultations effectuées par un médecin

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 3 soit 11h (du 07/02 au 28/07)
 1 soit 4h ou 5h30 (du 13/09 au 22/12)

Soit 298h30 heures réellement effectuées sur l'année

- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : 47h30
 Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires...) : réunion d'équipe 14h /

- **Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par un médecin**

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique	15	10
Contraception	139	38
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	32	13
Consultations pré IVG	8	0
Consultations faisant suite à une IVG	0	0
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	12	7
Autres	0	0
Total	206	68
Autres (entretiens téléphoniques)	30	

Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin ou une sage-femme de : 206

dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : **50**

dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : **45**

dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : **0**

- Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	47	50	102	0	199
Garçons	3	4	0	0	7
				Total	206

- Situation sociale des consultants médicaux

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	102	91		193
Non assurés (non ayant droit)		6		6
C.M.U.	3	4		7
C.M.U. complémentaire				
A.M.E.				
Non renseigné				

II - Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : **111**

Dont mineurs : **39**

Dont personnes de sexe masculin : **25**

- Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)
(indiquer le motif principal de l'entretien)

Thèmes	Nombre d'entretiens		
	Femmes	Hommes	Couples
- demande d'information	18	4
- Contraception	66
- IST – SIDA	11	6
- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	20	27	61

- Grossesse
TOTAL	115	37	61

Soit un nombre total d'entretien de conseil : **213**
dont entretiens destinés à des mineurs : **61**

Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	11
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	0

Soit un nombre total d'entretien pré et post IVG de : **11**
dont entretiens destinés à des mineurs : **0**

Entretiens courts, diffusion d'information individuelle et entretiens pré-consultation,

(ne comptabiliser que les entretiens de courte durée (environ 10 minutes) et uniquement l'accueil physique et non téléphonique)

	Nombre d'entretiens courts
- entretiens courts et diffusion d'information individuelle	14
- entretiens pré-consultations	0
Total des entretiens	238

III - Animations

Tableaux de totaux des animations non disponibles

Annexe 7 - Rapport d'activité du CPEF de St-Egrève

Situé sur la commune de Saint-Egrève, le Centre de Planification et d'Education Familiale est un centre associatif. Il a été créé en 1979 par la volonté de militant-e-s attaché-e-s aux droits des femmes. Il est dirigé par un Conseil d'Administration élu par ses adhérents.

Conformément à la législation et à la réglementation en matière de planification et d'éducation familiale et à la charte des centres de planification, le Conseil Général de l'Isère participe au fonctionnement du Centre de planification de Saint-Egrève, avec lequel une convention est établie.

La communauté de communes (SIVOM du Néron), ainsi que la ville de Saint-Egrève, en son nom propre, participent également au fonctionnement du Centre par le biais notamment de subventions et de la mise à disposition des locaux.

L'équipe du CPEF Saint-Egrève se compose de 6 personnes : 4 Conseillères Conjugales et Familiales, un médecin et une secrétaire.

Le personnel est employé par le Mouvement Français Pour le Planning Familial (MFPF) de l'Isère.

En 2011, les mouvements de personnel ont demandé une grande capacité d'adaptation pour maintenir et même augmenter l'activité. Une nouvelle conseillère a effectué un remplacement long. Au mois de novembre, le médecin a pris une disponibilité d'un an. Des médecins du MFPF Grenoble ont pu, pour quelques heures seulement, nous dépanner car la difficulté à recruter des médecins est réelle. L'embauche d'un médecin remplaçant s'est concrétisée dès janvier 2012.

Suite à l'arrêt en janvier 2010 des activités de soutien à la fonction parentale qui représentaient environ 30 animations par an, l'équipe continue de se mobiliser pour trouver de nouveaux partenariats. La mairie de Saint-Egrève a permis, par sa participation financière, à une conseillère conjugale de l'équipe de poursuivre les accueils à la Clairière (lieu d'accueil enfants-parents). Cette activité représente une quinzaine d'accueils par an.

L'équipe a fait un énorme travail pour concrétiser des projets avec les partenaires de secteur. Ces liens commencent à porter leurs fruits et l'activité 2011 est en hausse. En phase avec les réalités de terrain, et en accord avec les objectifs du CGI de travailler avec un public moins ciblé, voir plus isolé, l'équipe déploie des actions en direction d'institutions non scolaires. Nous mettons tout en œuvre pour, osons le dire, une meilleure rentabilité, bien que dans le travail social, il soit paradoxal de parler dans ces termes.

Dans le cadre du mois des femmes à St-Egrève, deux évènements importants nous ont permis de nous adresser à d'autres publics pour étayer des réflexions communes :

- En collaboration étroite avec le service culturel de la mairie de Saint-Egrève, nous avons organisé un débat autour du film « La journée de la jupe ». Nous avons axé la réflexion du public de la salle sur la place des filles dans les établissements scolaires et sur leurs difficultés à pouvoir assumer leur féminité avec la possibilité de porter ce qu'elles veulent sans être réduites à leur apparence. C'est une réflexion qui est menée régulièrement par les conseillères au cours des animations dans les établissements scolaires.

Comme l'a dit Isabelle Adjani lors de la remise de son prix de la meilleure actrice « *Une jupe, ce n'est qu'un bout de tissu, mais qu'elle soit courte ou qu'elle soit longue, ce symbole peut nous aider à gagner une bataille contre l'obscurantisme, et même contre ce qu'il convient d'appeler, la haine des femmes. Cette jupe, c'est l'anti-niqab, c'est l'anti-burqa.* »

- En partenariat avec les bibliothèques de Saint-Egrève et avec le concours de Françoise Thébaud, historienne, nous avons mis en place une soirée d'échanges autour de l'éducation des filles et des garçons aujourd'hui, en utilisant le film « Sexy Inc. » qui traite notamment de l'hypersexualisation des petites filles.

Ces phénomènes enjoignent les filles et les femmes à « un tout montrer » ou à « un tout cacher » qui nous interrogent sur la manière de penser et de vivre ensemble dans notre société. Ces injonctions d'ordre moral et plus largement sociétal appellent notre vigilance et notre mobilisation pour la défense des libertés individuelles en accord avec les valeurs du Mouvement Français pour le Planning Familial.

La participation aux instances locales, régionales et même nationales du MFPPF fait toujours partie de nos préoccupations et nous semble indispensable à la bonne marche de notre association dont les objectifs sont toujours ceux du mouvement.

Par ailleurs, le travail fait avec le MFPPF sur la mise en place de l'Interruption Volontaire de Grossesse Médicamenteuse (IVGM) hors établissement hospitalier s'est concrétisé en 2011. Six personnes ont pu bénéficier de cette méthode au centre sur une dizaine de personnes qui en ont fait la demande.

Nous persévérons à travailler les problématique des nouveaux médias : la réflexion sur les constats faits en animations en 2010 nous a amené à nous former à ces questions en 2011. Suite à notre AG du 6 avril 2011, où nous avons commencé un travail sur internet et les jeunes, nous avons fait le constat que nous nous devons d'être présent sur la toile et sur le plus gros des réseaux sociaux, afin de toucher un maximum de jeunes (et de moins jeunes) pour faire connaître notre association d'une part, mais aussi et surtout faire connaître le travail des CPEF et du Planning Familial, tisser du lien et relancer ou relayer des actions militantes. La secrétaire du CPEF a donc tenté l'expérience et s'est impliquée dans la création d'un compte sur Facebook. Le 15 avril 2011 le centre de planification et d'éducation familiale de Saint-Egrève était présent sur la toile.

Notre compte Facebook, nous a permis de créer du lien avec un grand nombre d'organisations et d'associations comme : Osez le Féminisme, Mouvement du nid, Solidarité femmes, le CIDFF, SOS Homophobie, Ni putes Ni soumises, Contre les violences faites aux femmes, Sida Info Service, la Croix Rouge Française, la Fédération Nationale des MJC, A dire d'elle, Mix-Cité, et bien évidemment le Planning Familial National, certaines AD et quelques CPEF, sans compter des médias comme NRJ, le Dauphiné libéré, télédebout..., et des réseaux étudiants.

Grâce à ces nombreux contacts, le CPEF de Saint-Egrève est désormais référencé comme **association ressource auprès des jeunes**, sur le site de la télé web féministe "télédebout".

Nous avons également pu faire référencer le MFPPF38 et communiquer sur ce site, autour des 50 ans du Planning de Grenoble.

Nos perspectives pour 2012 seront :

- Maintenir et développer nos partenariats pour une hausse de l'activité entre autre un travail autour des violences conjugales.
- Poursuivre notre réflexion sur les nouveaux médias.
- Construire l'avenir du CPEF.

DONNEES STATISTIQUES

Les données statistiques 2011 de l'association du Centre de St-Egrève, sont consultables au secrétariat du PF38.

Annexe 8 - Rapport d'activité du CPEF de Villefontaine

En 2011, le nombre de consultations et d'entretiens est stable par rapport à 2010.

Cette année nous avons comptabilisé les consultations et les entretiens prévus mais pour lesquels les personnes ne sont pas venues. Cela représente environ 20% des consultations médicales et 10% des entretiens de conseil conjugal. Il nous a semblé important de les comptabiliser non seulement pour traduire notre investissement pour cette partie de l'activité mais aussi pour noter combien il semble difficile pour le public concerné de s'engager dans un parcours de prévention et de suivi.

Nous remarquons que la population accueillie est, comme les autres années, presque essentiellement féminine bien que les hommes soient plus souvent présents auprès de leur compagnes.

Les femmes que nous rencontrons sont plus âgées et dans une plus grande précarité sur le plan financier; notre cadre de travail est adapté à ce public et relayé en tant que tel auprès de nos partenaires. Beaucoup de consultantes sont en situation précaire sur un plan familial et/ou social. Elles viennent souvent au CPEF suite à des interventions collectives que nous faisons auprès de l'ASSFAM (Association Service Social Familial Migrants), du CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile), des maisons de quartier, de la mission locale ou du POPS (Point Précarité Santé). Ces rencontres permettent de repérer le CPEF comme un lieu ressource tant sur le plan médical que sur le plan de l'accompagnement proposé par les conseillères conjugales et familiales (CCF).

Une sage-femme du Conseil général propose aux femmes enceintes qui habitent à proximité ou à celles étant en plus grande difficulté sociale, familiale ou financière de les recevoir au centre. Au fil des années, la collaboration entre les conseillères conjugales et la sage-femme s'avère très pertinente pour ces femmes vivant les conséquences multiples de situations de précarité. Les entretiens menés en commun CCF/sage-femme permettent une écoute plus globale de la femme tant médicale que psychique.

Ces spécificités de notre public nous conduisent à réaffirmer les valeurs défendues par le Planning Familial. Ces valeurs s'expriment et sous-tendent notre travail, aussi bien lors des rencontres individuelles que collectives.

Nous défendons l'autonomie des femmes en réaffirmant leurs droits, tant dans les actions collectives que dans les entretiens individuels. Notre regard se porte sur la possibilité, pour chacune, d'acquérir la capacité de faire ses propres choix en tant que femme. Ainsi, même si les consultantes viennent pour la plupart demander une contraception orale, nous sommes toujours attentives à leur présenter d'autres moyens de contraception (patch, implant, anneau vaginal) afin de permettre à chacune de trouver la contraception qui lui conviendra le mieux. Bien qu'elles soient toutes singulières, nous écoutons la parole des femmes en tant que personne appartenant au groupe des femmes dont la position dans le monde diffère des individus du groupe des hommes.

Encore trop souvent l'égalité des droits, des pouvoirs et des devoirs n'est pas respectée, et parfois même niée, au nom de caractéristiques féminines et masculines perçues comme naturelles.

Quelques années après la « libération sexuelle », la découverte du sida et l'importance des violences faites aux femmes sont venues réaffirmer le besoin toujours présent de continuer la lutte pour l'égalité. C'est dans cette perspective de promotion de l'égalité que l'outil d'animation « Agir pour un monde non sexiste » a été créé en 2010, utilisé auprès de plusieurs groupes de jeunes (4^{ème} et 3^{ème} dans différents collèges) et d'adultes (groupe de maisons de quartier) et évalué cette année auprès des scolaires.

Ces cartes permettent d'aborder les questions des relations de genre. Par ce questionnement des rapports sociaux de sexe, il s'agit de favoriser un regard critique sur les stéréotypes et les préjugés, sources de discrimination, et donc de réfléchir à une société de demain plus égalitaire.

L'évaluation montre que filles et garçons se sont sentis concernés et ont été intéressés par le sujet et l'intervention.

Par l'intermédiaire des structures partenaires, nous rencontrons des femmes, arrivées en France, de diverses origines, et qui nous parlent d'autres libertés et aussi d'autres contraintes.

La diversité des identités, des besoins et des problématiques nous poussent à ne pas définir à l'avance quelle forme doit prendre la libération des femmes. Cette question nous demande une grande souplesse afin d'accompagner chacune d'entre elles vers des choix qui parfois nous heurtent. N'est-ce pas cela aussi l'égalité dans le groupe des femmes? Ce travail est particulièrement présent dans les interventions auprès des femmes des maisons de quartier et aussi de l'ASSFAM. Des discussions de fond ont lieu sur des sujets aussi variés que les relations familiales, en particulier les problèmes rencontrés avec les enfants, les relations dans le couple, la sexualité des femmes et des hommes, les relations de domination vécues dans le couple, les relations au sein du couple lors des périodes de transition comme l'arrivée d'un enfant, le congé parental, le départ des enfants ou la retraite de l'un des deux partenaires.

Même si dans les groupes d'adultes les questionnements sur la parentalité sont très présents, nous notons que nous recevons peu de parents en difficulté avec leurs jeunes car le CPEF n'est pas repéré comme un lieu ressource pour les parents. C'est pour cela que notre participation aux permanences de la MDA nous paraît complémentaire et très en lien avec les compétences des professionnels des CPEF. Le public rencontré et accueilli est un public différent de celui qui vient au Planning. En effet, nous recevons souvent un parent ou les deux, avec un enfant qui pose problème à un moment donné. La MDA n'a ni connotation psychologique ni sociale et elle permet à des gens de faire une démarche de demande d'aide sans en avoir une représentation trop « inquiétante ».

Les hommes aussi ont à faire face à des changements. L'évolution des droits des femmes a modifié leur place, leur rôle et l'image qu'ils ont d'eux-mêmes, dans un système où les hommes et les femmes sont définis en fonction les uns des autres. De plus en plus d'hommes passent la porte du Planning Familial, seuls ou avec leur compagne, témoins et acteurs de ces changements. Ils viennent se questionner en couple ou individuellement sur le sens de leur vie, son passé et son futur.

Les femmes comme les hommes participent au maintien des inégalités, les hommes comme les femmes sont vecteurs de changements.

Toute personne peut avoir besoin dans sa vie d'information, elle doit pouvoir obtenir toute l'information disponible. Donner à chacun les moyens de choisir sa vie, sa sexualité par l'information, la réflexion, c'est aussi permettre une prise de conscience et légitimer l'idée selon laquelle les individus sont les experts de leur vie. Ils ont la capacité et la volonté de trouver leurs propres solutions, quelle que soit leur culture, leur histoire et le contexte dans lesquels ils évoluent.

Le MFPF est un mouvement d'éducation populaire et à ce titre il est présent aux différentes étapes de la vie de l'individu, fille et garçon, puis femme et homme. Le CPEF de Villefontaine intervient dès l'école primaire dans l'objectif général de la prévention de la maltraitance, puis en collèges et lycées ainsi que dans des lieux de vie de jeunes handicapés, pour parler avec ces adultes en devenant du respect de soi et du respect de l'autre dans le cadre des séances d'éducation à la vie relationnelle et affective. Introduire dans nos interventions la notion de genre peut permettre de se saisir de l'idée que les identités sexuées ne sont pas figées puisqu'elles sont construites. Chacun ayant des possibilités de choix, variables selon les contextes, mais réelles et nécessaires pour trouver sa place dans la société, à chaque âge de sa vie.

Nous accueillons un public de plus en plus large, alors que les questionnements sur la diversité des origines et des identités sont nombreux dans les débats de société et dans les médias. Nous nous interrogeons sur l'image du CPEF auprès des publics en questionnement sur leur orientation et/ou leur identité sexuelle. En effet, nous n'avons aucune demande concernant ces problématiques. Nos structures pourraient être des relais d'information et de lieux de parole tout à fait adaptés.

Notre communication est-elle suffisante? Sommes-nous suffisamment formées?

DONNEES STATISTIQUES

Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année : 350

Jours d'ouverture et horaires :

Mardi de 10h à 17h

Mercredi de 14h à 17h

Jeudi de 9h à 17h

Vendredi de 9h à 18h

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : 50

Personnel du CPEF

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2010 (congés payés inclus)
Médecins	Total : 0.29 ETP	Total : 536.20 heures
Dr Delphine Lenoir	0.29 ETP	536.20 heures
	ETP	heures
	ETP	heures
	ETP	heures
	ETP	heures
	ETP	heures
Pharmacien	Total : 0.03 ETP	Total : 52 heures
Dr Delphine Lenoir	0.03 ETP	52 heures
Secrétaires	Total : 1.17 ETP	Total : 2120.54 heures
Morel Sandra	0.75 ETP	1369.04 heures
Bourdais Agnès	0.10 ETP	189.64 heures
Gaborieau Emmanuelle	0.11 ETP	200.13 heures
Wendenbaum Métilde	0.08 ETP	149.06 heures
Germilhac Stéphanie	0.12 ETP	212.67 heures
Noms du personnel par fonction	Quotité en équivalent temps plein 35 H (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives annuelles par personne
Conseillères conjugales	Total : 2.69 ETP	Total : 4893.75 heures
Gadoud Arlette	0.54 ETP	978.60 heures
Chastel Myriam	0.62 ETP	1131.40 heures
Meyroux Anne	0.48 ETP	880.28 heures
Lecomte Nadine	0.94 ETP	1704.96 heures
Delphine Mellon	0.05 ETP	98.17 heures
Cousin Annie	0.06 ETP	100.34 heures
Autres (SF AS psychologue ou IDE)	Total : 0.69 ETP	Total : 1251.12 heures
Dussupt-Ballet Pascale	0.69 ETP	1251.12 heures

Nom du médecin directeur : ...Dr Lenoir Delphine

Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année : 18h.... (cf détail dessous)

Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge

	- de 16 ans	16, 17 ans	18, 19, 20, ans	21 ans et plus	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	113	226	325	748		1412

* on ne compte qu'une seule fois les personnes reçues au CPEF même si elles viennent plusieurs fois dans l'année.

I - Activité médicale

Consultations effectuées par un médecin

▪ Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : ...3.....
 Soit ...9.5..... heures par semaine Soit ...412.70..... heures réellement effectuées sur l'année

- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : ...10h.....

Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires...):

...1h par semaine de Pharmacie soit 52h par an

...18 h par an (1h de réunion d'équipe plus rencontres avec les partenaires plus direction)

- **Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par un médecin**

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique	124	
Contraception	286	
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	152	
Consultations pré IVG	27	
Consultations faisant suite à une IVG	21	
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	38	
Autres	34	
Total	682	
Autres (entretiens téléphoniques)	98	

Patient(e)s non venu(e)s en consultations : 169

Consultations effectuées par une sage-femme *permanence sagefemme PMI en co-animation avec une CCF*

▪ Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 1.....
 Soit3 heures par semaine Soit ...105..... heures réellement effectuées sur l'année

- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultations) :

Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires...):

- **Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par une sage-femme**

Motif principal	Nombre de consultations	Nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique		
Contraception		
Problème gynécologique (IST, douleurs...)		
Consultations pré IVG		
Consultations faisant suite à une IVG		
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	47	
Total	47	
Autres (entretiens téléphoniques) patientes pas venues	15	

Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin ou une sage-femme de : 729

dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 145

- Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	131	193	324		648
Garçons	14	25	42		81
<i>Total</i>					729

▪ Situation sociale des consultants médicaux

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	363	253		616
Non assurés (non ayant droit)		10		10
C.M.U.		11		11
C.M.U. complémentaire		92		92
A.M.E.				
Non renseigné				

III - Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : 2195

Dont mineurs : 382

Dont personnes de sexe masculin : 310

▪ Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)
(indiquer le motif principal de l'entretien)

Thèmes	Nombre d'entretiens		
	Femmes	Hommes	Couples
- Demande d'information	...404...	9
- Contraception	...614...
- IST – SIDA	...105...	40
- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	409	13	328
- Grossesse76.....
- Autre (violence)33.....
TOTAL	1641	62	328

Soit un nombre total d'entretien de conseil : 2031

dont entretiens destinés à des mineurs : non différencié

Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	144
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	20

Soit un nombre total d'entretien pré et post IVG de : ...164.....

dont entretiens destinés à des mineurs : non différencié

Entretiens courts, diffusion d'information individuelle et entretiens pré-consultation,

(ne comptabiliser que les entretiens de courte durée (environ 10 minutes) et uniquement l'accueil physique et non téléphonique)

	Nombre d'entretiens courts
- entretiens courts et diffusion d'information individuelle	1172
- entretiens pré-consultations	
Total des entretiens	1172